

BILAN D'ACTIVITÉS 2024



Une autre vie s'invente ici

Edito

S'il fallait choisir trois mots pour résumer 2024, ce serait : **reconnaissance, innovation et cohérence.**

Reconnaissance : Nous avons conservé notre place sur la prestigieuse « Liste Verte » de l'UICN, l'Union Internationale de la Conservation de la Nature. Le seul PNR de France à l'avoir ! C'est un véritable honneur et une reconnaissance du travail collectif avec l'ensemble des partenaires et gestionnaires pour préserver ce territoire unique.

Innovation : Côté forêts, le lancement du mécénat « Forêts en libre évolution » et le monitoring forestier au niveau des 6 PNR du Grand Est posent les bases d'une gestion encore plus durable et visionnaire. Nous avons aussi finalisé le périmètre d'extension de la Réserve Naturelle Nationale, passant de 365 à 888,88 hectares.

Cohérence : Le rapport de la Cour Régionale des Comptes a brillamment mis en lumière la synergie de nos activités et notre dynamisme. Merci à toute l'équipe pour son engagement sans faille, sa vitalité et toute l'énergie « renouvelable » développée.

Quelques faits marquants de l'année 2024 :

Côté nature - agriculture

- Lancement du monitoring forestier à l'échelle des 6 PNR du Grand Est, un travail d'ampleur pour suivre l'évolution forestière par les données objectives des placettes permanentes et par le démarrage d'un observatoire photographique ;
- Premières présentations du guide technique « Créer-restaurer des prairies » au colloque Natura 2000 ; plus de 350 pages au service des prairies permanentes du massif des Vosges ;
- Validation de l'extension de la RNN par les propriétaires ou gestionnaires de 365 à 888,88 ha et encouragement du CSRPN.

Côté aménagement

- 20 ans du programme Habiter Autrement avec plus de 1 600 personnes participantes aux 20 visites d'éco-rénovation ;
- 10^{ème} année de formation à l'éco-rénovation du bâti ancien avec plus de 280 professionnels formés depuis 2014 ;
- Renouveau du site randovosgesdunord.fr avec plus d'interactivité, avec une meilleure visibilité du GR®53 et des bonnes pratiques, des bons gestes à adopter en milieux naturels ; plus de 17 000 sessions et 46 000 pages vues en 2024.

Pour la culture

- Vernissage de l'exposition « L'Alsace en images. La collection François Lotz s'expose » à l'occasion des 25 ans du Musée de l'image populaire à Pfaffenhoffen ;
- Déploiement de l'inventaire de la collection Wentzel, après la sélection de 100 000 ex sur 400 000 images du fond original, pour le Musée Westercamp à Wissembourg ;
- Réalisation d'un état des lieux des relations parcs/musées de France dans le Grand Est.

Pour l'éducation au territoire

- Reconnaissance nationale des projets « école du dehors » ;
- Déploiement d'un projet commun sur les changements climatiques avec les 5 structures d'éducation au développement durable du territoire : Grange aux Paysages, Maison de la Nature du Delta de la Sauer, Les Piverts, La Maison de l'Eau et de la Rivière, Ethic Etape la Vie en Vert ;
- Développement de test d'accueil à la journée Nature/Culture avec les musées de Phalsbourg et de Woerth.

Pour la valorisation des ressources et productions locales

- Première box Noël de produits marqués Valeurs Parc, déjà 60 entreprises marquées en 6 ans ;
- Lancement du 2^{ème} « appel à objets » pour la boutique à la Maison du Parc, avec plus de 50 artisans répondants ;
- Mise en place d'un chalet collectif Valeurs Parc au marché de Noël, place de la cathédrale à Strasbourg.

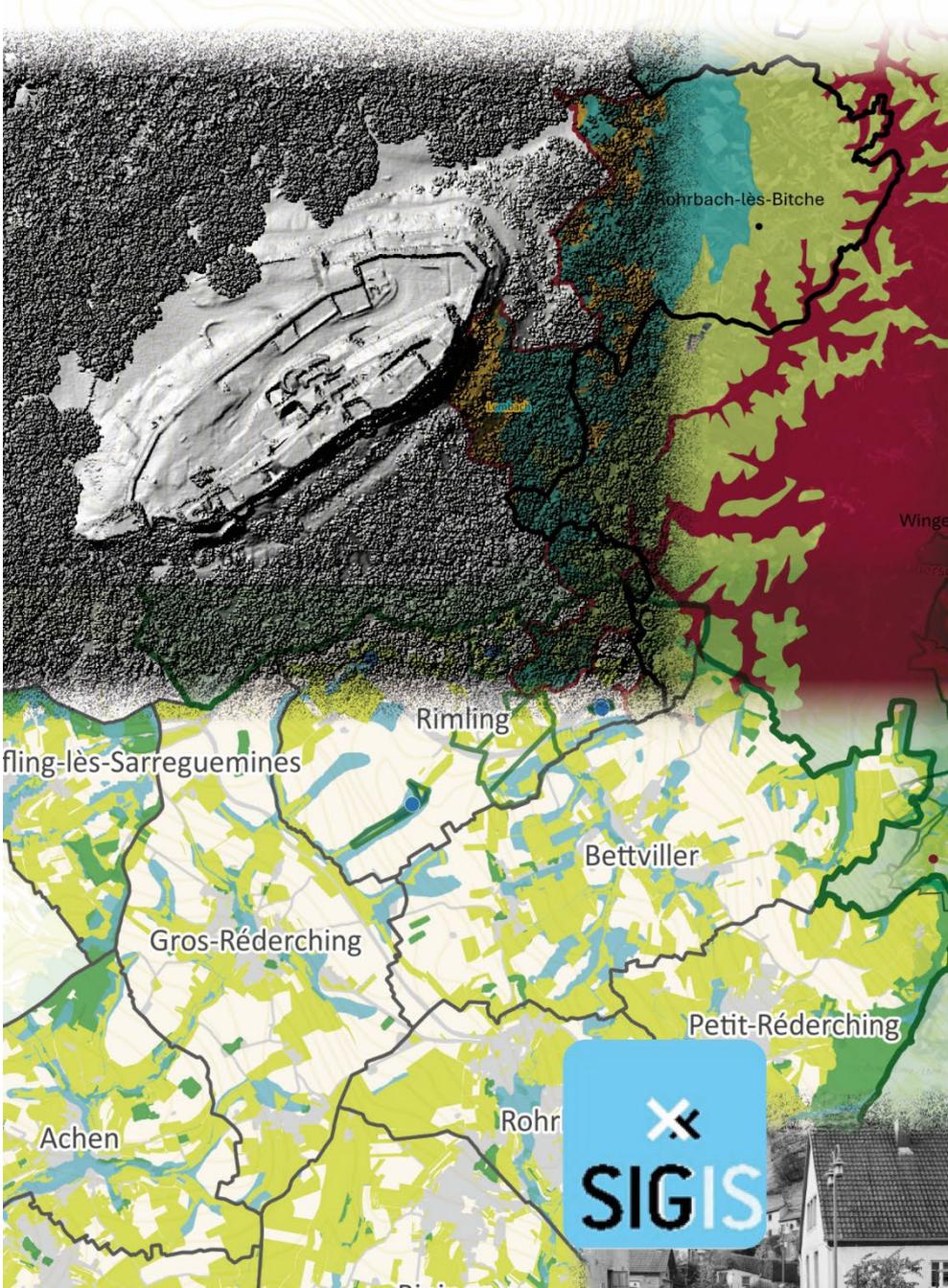
Nathalie Marajo-Guthmuller

Présidente du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Sommaire

- 06** Observatoire et évaluation du territoire
- 10** Protection, gestion,
restauration de la nature
- 43** Aménagement du territoire, urbanisme,
architecture et développement durable
- 65** Préservation et valorisation
du patrimoine culturel
- 87** Médiation
- 92** Vie du SYCOPARC
- 101** Le budget 2024
- 102** L'équipe du SYCOPARC

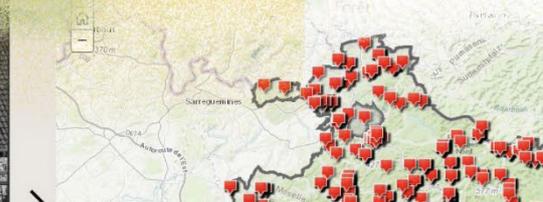
Observatoire du territoire



Outil de cohérence pour la mise en œuvre des politiques inscrites dans la charte du Parc, l'Observatoire du territoire a vocation à capitaliser les connaissances sur le territoire. L'objectif est de mettre à disposition ces connaissances globales aux acteurs du territoire et prioritairement aux communes, d'assister les porteurs de projets et de suivre les tendances d'évolution du territoire.

Il s'appuie sur un Système d'Information Géographique (SIG), dont les bases de données géolocalisées sont constituées à l'échelle de l'ensemble du Parc, voire au-delà, avec une précision de l'ordre du 1/5 000ème au 1/25 000ème. Une grande partie de ces données proviennent des partenariats noués avec les différents acteurs du territoire et sont accessibles directement sur Internet sur la page Web de l'Observatoire du territoire.

- Geologie simplifiée**
 - Alluvions Pliocène
 - Alluvions Quaternaire
 - Argiles du Muschelkalk
 - Calcaires du Muschelkalk
 - Calcaires Jurassiens
 - Champ de fracture
 - Grès roseaux/bleus
 - Grès du Trias inférieur
 - Marnes de l'Oligocène
- Caractéristiques naturelles et Périètres**
 - Commune du périmètre
 - Limite du parc
- Patrimoine bâti**
 - Immeuble classé ou inscrit
- Zonages réglementaires et inventaires**
 - Reserve naturelle régionale
 - Terrains des conservatoires d'espaces naturels
 - Natura 2000 - directive Habitat
 - ZNIEFF de type 1
- Zones humides**
 - Zone à dominante humide
 - Zone humide remarquable
- Agriculture**
 - Prairies permanentes
 - Autre culture
- Occupation du sol**
 - Territoires artificialisés



Contexte de l'action :

Pour mener à bien ses missions d'observation de l'évolution du territoire et pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés en interne et en externe (rôle transversal), l'Observatoire du territoire du Parc s'appuie sur des outils SIG (Système d'Information Géographique) pour interroger, analyser, exploiter de multiples données afin d'en tirer des informations utiles à la prise de décision. Les bases de données géographiques et statistiques sont les outils opérationnels permettant d'organiser et de gérer l'information géographique sous une forme numérique. Elles constituent le socle sur lequel s'appuie l'Observatoire. Pour qu'elles puissent remplir pleinement leur rôle, ces bases de données doivent être qualitatives, fiables et accessibles, ce qui requiert une gestion attentionnée et régulière.

Objectif :

- Développer et mettre à jour la connaissance globale et multithématique du territoire au service des projets du territoire et du SYCOPARC ;
- Jouer le rôle de centre de ressources et capitaliser l'information produite par le SYCOPARC et le territoire collecté chez ses partenaires et les divers producteurs ;
- Fournir l'information de base à l'évaluation territoriale, notamment pour les indicateurs de la charte ;
- Élargir cette connaissance aux projets du territoire de la Réserve de biosphère transfrontière Vosges du Nord-Pfälzerwald ;
- Affiner la connaissance objective, globale et multithématique du territoire (production, capitalisation, traitement, support de la connaissance du Parc) ;
- Faire connaître l'Observatoire sur le territoire auprès des acteurs, élus, partenaires et rendre accessible l'information en conformité avec la directive INSPIRE et la RGPD.

Bilan de l'action :

En 2024, l'Observatoire du territoire a veillé à la mise à jour et à l'amélioration continue de diverses bases de données (BD) : Observatoire Photographique du Paysage (intégration des deux nouvelles campagnes de photos et des informations connexes, publication de l'ensemble des photos sur une application web dédiée <https://www.parc-vosges-nord.fr/OPP>), rapprochement avec l'IGN et nombreuses nouvelles données intégrées (BD Topo, mises à jour du Scan25, BD Carto, Scan 1.000.000^{ème}, France Raster, RPG, CarHab, ...), données ONF diverses via la convention d'échange de données, cadastre nominatif via le partenariat avec DataGrandEst, BD Agri avec le RPG 2023 (registre parcellaire graphique), mise à jour BD POS-PLU67, des données INPN, sur les risques, de GRT Gaz ... La plus importante intégration a été celle du LIDAR HD, disponible sur l'ensemble du Parc pour la première fois, donnant la possibilité d'avoir une altitude très précise en tout point de son territoire, et de générer des dérivées type MNT (modèle numérique de terrain), ombrage cartographique, etc.

L'adaptation du stockage des données de l'Observatoire a également été finalisée pour s'adapter au logiciel QGIS devenu omniprésent, l'ensemble des utilisateurs ayant par ailleurs eu droit à une formation intensive de 3 jours sur site sur ce logiciel. Pour les données statistiques, la plateforme de l'INRAEE (SIDDT) est de plus en plus exploitée, au regard de sa puissance et de sa richesse.

L'Observatoire du territoire, en tant que service transversal du SYCOPARC, a également apporté son soutien à de nombreux projets portés par les autres pôles du SYCOPARC ou par des partenaires extérieurs, comme :

- Travail commun avec le pôle nature sur la question des observations naturalistes : maintenance de la plateforme SERENA d'informatisation des données naturalistes, suite de la mise en œuvre de Serena-Nomade pour les relevés de terrain et exploitation d'extraction dans les analyses de l'Observatoire du territoire, réflexion sur les outils futurs et signature d'adhésion au SINP en lien avec les PNR du Grand Est pour un bon partage des données naturalistes et de gestion environnementale ;
- Collaboration au suivi technique de la plateforme <https://www.randovosgesdunord.fr>, réflexions sur son évolution, participation aux travaux pour la publication de la nouvelle version, administration générale de la plateforme ;
- Mise à disposition de données de l'Observatoire du territoire en interne et à différents partenaires ;
- Productions cartographiques et/ou statistiques diverses en interne et en externe : mise à jour des cartes de présentation du territoire, des anciens périmètres du Parc, du potentiel de Radon du territoire et de la France, des zones Natura 2000, des aménités rurales, la carte des PNR de France mise à jour, des Zones pour l'Accélération des Énergies Renouvelables.

L'Observatoire du Parc tient également une place centrale dans le dispositif d'évaluation concerté mis en place lors de la révision de la dernière charte (2014-2029). Ce dispositif s'appuie sur une vingtaine de questions évaluatives relatives aux orientations stratégiques de la charte et pour lesquelles une cinquantaine d'indicateurs a été définie dès 2014. L'Observatoire anime ce dispositif et assure le suivi des indicateurs sur le long terme. En 2023, une nouvelle mise à jour de ces indicateurs a débuté, elle s'est achevée au cours de l'année 2024 et permet d'observer les évolutions qui ont lieu sur le territoire du Parc sur les thématiques diverses, telles que la nature, l'agriculture, l'aménagement, le tourisme, la culture ou encore l'urbanisme et va permettre d'alimenter le bilan évaluatif de la charte qui sera rédigé courant 2025.



2024 – Développement du Système d'Information du SYCOPARC

Contexte de l'action :

Le Système d'Information du SYCOPARC (SIS) est un ensemble de ressources qui permet de collecter, stocker, traiter et distribuer les informations du SYCOPARC. Il comprend l'organisation et les personnes impliquées, ainsi que les technologies (matériel, logiciel et équipements de télécommunication) et les processus de travail.

Grâce à l'utilisation combinée de l'informatique, de l'électronique et des télécommunications, presque toutes les opérations et procédures de la collectivité peuvent être automatisées et dématérialisées. Cela permet de traiter de grandes quantités de données et de connecter différents sites éloignés géographiquement, rendant le traitement et la distribution de l'information en temps réel plus efficaces que les méthodes manuelles traditionnelles, comme les formulaires papier et le téléphone.

Objectif :

- Mettre l'équipe du SYCOPARC dans des conditions de travail digital optimales,
- Contenir, voire réduire le coût de la maintenance matérielle et assistance utilisateurs et administrateur,
- Pérenniser le fonctionnement du système d'information.

Bilan de l'action :

En 2024, le Système d'Information a finalisé sa mue vers le « Cloud », avec nombre d'ajustements. L'évolution la plus notable a été le portage progressif des fichiers de travail actifs vers la nouvelle plateforme « Cloud » (avec au passage un archivage numérique), pour disposer d'outils modernes, pour un meilleur travail collaboratif, de meilleurs services, une sécurité informatique optimale et une simplicité de fonctionnement. Ce nouveau fonctionnement permet aussi l'accès à un vaste catalogue de formations et d'aide au quotidien dans l'utilisation des outils.

Cette rationalisation offre également aux agents, dans le temps, une solution de visioconférence moderne, souple et complète, facilite le télétravail, ouvre le champ des possibilités en matière de gestion de projet en groupes et de mise en œuvre d'applications métiers.

Le groupe de travail interne, créé spécifiquement en 2022 au début des travaux, reste actif afin de faire remonter les difficultés rencontrées, d'organiser la migration et de dispenser une formation interne calibrée au mieux, notamment pour les nouveaux arrivants.

La sécurité informatique reste une préoccupation majeure face aux nombreux risques et repose sur la vérification régulière des mises à jour des logiciels et « firmwares » divers à tout niveau, la généralisation de la mise en fonction de la double authentification pour les connexions au système, des outils divers de protection, un WIFI sécurisé et sur la sensibilisation de l'équipe à ce sujet par l'administrateur système. Cela passe aussi par le suivi de formations par l'administrateur sur le sujet et la participation aux séminaires et webinaires organisés localement ou au-delà (forum sécurité du Rhin Supérieur, CNFPT ...). Enfin, le système de sauvegarde évolue aussi quand nécessaire, cette année, toute la partie sauvegarde « cloud » a été améliorée.

Le SYCOPARC continue enfin à s'appuyer sur le CNFPT pour la bonne mise en œuvre du règlement général sur la protection des données (également connu sous le nom de RGPD) via la contractualisation avec le centre de gestion d'un délégué mutualisé à la protection des données personnelles.

Côté matériel, une petite dizaine d'ordinateurs portables a été renouvelée, car devenue obsolète, avec une attention particulière sur la durabilité du matériel acquis, mais également huit téléphones portables partiellement reconditionnés. L'ancien matériel est soit reconditionné pour l'accueil des stagiaires, soit donné à des associations pour réutilisation type Emmaüs Connect ou ENVIE. Le copieur couleurs a été renouvelé avec le choix d'un modèle reconditionné.

Enfin, après des années d'attente et de sensibilisation des différents acteurs du déploiement de la fibre, à l'isolement numérique de la Maison de l'Eau et de la Rivière de Frohmuhl, celle-ci a enfin été raccordée, permettant à l'équipe en place de bénéficier d'une connexion internet adaptée à leurs besoins, de diffuser de la WIFI dans tout l'équipement pour l'équipe et les visiteurs de toute nature, d'avoir une couverture mobile uniforme, de bénéficier du « cloud » du SYCOPARC, d'accéder aux serveurs résiduels du site principal à La Petite-Pierre via un VPN sécurisé, de centraliser la téléphonie et le standard sur ce même site central, mais aussi de faciliter la maintenance informatique. À cette occasion, l'ensemble des raccordements a été mis en concurrence pour des coûts optimisés.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord

Protection de la nature



Les missions du SYCOPARC en matière de protection de la nature recouvrent la gestion de la réserve naturelle nationale, l'accompagnement à la gestion des grandes ressources (forêts et eau), l'animation de la charte escalade, des suivis scientifiques et inventaires du patrimoine naturel... Il porte également le rôle d'animateur de l'ensemble des sites Natura 2000 du territoire.



Contexte de l'action :

La qualité de l'eau dans les rivières des Vosges du Nord est un sujet qui préoccupe les élus et les habitants du territoire. Même si d'importants efforts ont été consentis dans le domaine de l'assainissement au cours des dernières années, l'état physico-chimique des rivières n'est pas partout satisfaisant et implique un report du « bon état écologique », défini dans le cadre de la DCE, à 2021 ou 2027 pour de nombreuses masses d'eau. Le SYCOPARC s'est doté depuis 2015 d'un observatoire de la qualité écologique des cours d'eau.

Objectif :

- Suivi de la charte : recueillir des données sur la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau pour évaluer l'impact des différentes mesures préconisées dans la charte. Définir des références pour les cours d'eau des Vosges du Nord ;
- Evaluation de la politique Natura 2000 : suivre les actions de restauration menées dans le cadre de l'animation Natura 2000 ;
- Connaissance : améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau. Compléter les réseaux de surveillance existants par des stations et des mesures répondant aux enjeux spécifiques du territoire ;
- Pédagogie : partager le diagnostic sur l'état des cours d'eau avec les différents acteurs du territoire.

Bilan de l'action :

Le réseau du nouveau cycle 2022-2024 comprend 37 stations, il est divisé en deux parties :

- Le réseau complet : 19 stations dont 2 stations témoins (suivi pendant les 3 années) – dont 14 stations dans les sites Natura 2000. Les différentes analyses effectuées au cours de la période sur le réseau complet :
 - o Prélèvements physico-chimiques : suivi des macropolluants et micropolluants sur support « eaux-brutes » et « sédiments »,
 - o Prélèvements hydrobiologiques : suivi des macro-invertébrés et des diatomées (algues),
 - o Réalisation de jaugeages,
- Le réseau allégé : 18 stations (uniquement I2M2 et IBD) – dont 10 stations dans les sites Natura 2000.

1. Mise en œuvre de la campagne 2024

- Organisation et réalisation des 13 campagnes de prélèvements physico-chimiques (7 stations). Bancarisation des données à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ;
- Organisation et suivi des campagnes « macro-invertébrés » et « diatomées » réalisées respectivement par Aspect Environnement et Aquabio en août 2024 ;
- Organisation et suivi des 4 campagnes limnimétriques sur 25 stations réalisées par Gestion Hydro ;
- Intégration des données à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (10 réunions) afin de les rendre accessibles à tous par le biais du système d'information sur l'Eau Rhin-Meuse ;
- Rédaction des fiches « qualités » résumant par station l'ensemble des données analysées, pour le cycle 2015-2021.

2. Animation de l'observatoire et valorisation des connaissances acquises

- Présentation de l'observatoire et des milieux aquatiques des Vosges du Nord à l'occasion d'une animation grand public (Mardi Nature du 10 décembre, 8 pers.) et auprès de lycéens de Sarreguemines (13 février, 25 pers.) ;
- Réalisation de projets pédagogiques de l'enseignement supérieur : 2 classes de licence pro de l'ENGEEES (2x3 jours, mars/novembre, 36 pers.) et BTS GEMEAU (cours + chantier participatif, 18 octobre, 15 pers.) ;
- Organisation d'un « Rendez-vous technique du Parc » le 4 octobre, formation à destination des élus et des animateurs nature du territoire des Vosges du Nord, sur la thématique des macro-invertébrés aquatiques : 1 demi-journée théorique en salle (présentation de l'observatoire et présentation scientifique sur les macro-invertébrés par Cybill STAENTZEL) + 1 demi-journée de chantier participatif de mise en place de déflecteurs avec l'AAPPMA du Pays de Hanau ;
- Co-organisation d'une formation professionnelle ONF sur les enjeux écologiques liés aux cours d'eau des Vosges du Nord, à destination de techniciens forestiers, dans le cadre de la convention SYCOPARC – ONF (15 mars, 24 pers.) ;
- Mise à jour de la base de données des restaurations écologiques réalisées sur le secteur du Parc des Vosges du Nord (continuité de l'Interreg ECOSERV) ;
- Participation au premier « club de l'hydrométrie Rhin-Sarre », organisé par la DREAL Grand Est le 15 octobre, ayant pour but de mettre en relation les producteurs et utilisateurs de données hydrométriques sur le territoire ;
- Intervention lors de la journée technique du pôle de gestion des milieux naturels le 11 octobre à Baerenthal sur l'impact thermique des étangs en tête de bassin versant et animation de 3 visites de terrain sur le site Natura 2000 « Haute Moder et affluents » (80 participants).

3. Etudes et recherches dans le domaine de l'eau

- Etude OFB : ICRA « Retour d'expériences sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues sur le bassin versant transfrontalier de la Sauer (AQUABIO – CEDETE – CEREMA – ENGEES) : poursuite du programme par N. CARLUER et M. MOUSSAY sur l'analyse statistique des régimes thermiques influencés par les retenues d'eau ;
- Partenaire technique de la thèse de Samuel LARANCE sur la sensibilité des cours d'eau de tête de bassin versant au changement climatique : application au régime thermique des cours d'eau vosgiens (SCouTh) ;
- Partenaire technique sur l'Interreg RiverDiv, en particulier du doctorat de Matthieu LUCCHINI sur la caractérisation des zones refuges aquatiques des cours d'eau transfrontaliers ;
- Appel à manifestation d'intérêt de l'OFB sur les activités humaines en aires protégées, dans le cadre des sites innovants pour des activités en aires protégées compatibles avec les enjeux écologiques (SINAPCE) : participation à la rédaction d'un dossier de candidature et d'une lettre d'engagement d'un projet porté par l'ENGEES pour 2025-2027 (protection et devenir des masses d'eau dans les aires protégées : impacts des activités humaines sur les zones refuges aquatiques) ;
- Réalisation du suivi écologique du Falkensteinerbach au droit de l'usine de recyclage de métaux à Eguelshardt et accompagnement technique afin de bien prendre en compte les enjeux écologiques dans le projet d'extension de l'usine ;
- Participation à la définition de la cartographie des cours d'eau, pilotée par la DDT67, sur les écoulements se situant sur le secteur des Vosges du Nord : 3 journées d'expertises de terrain (janvier-mars) et participation à un comité de pilotage (23 avril).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau





2024 – Animation des sites Natura 2000 Rivières

Contexte de l'action :

Cette action concerne l'animation menée sur les sites Natura 2000 suivants :

- La ZSC « Cours d'eau, tourbières, rochers et forêts des Vosges du Nord et souterrain du Ramstein », FR4100208 (57),
- La ZSC « La Moder et ses affluents », FR4201795, située dans le Bas-Rhin,
- La ZSC « La Sauer et ses affluents », FR4201794, située dans le Bas-Rhin,
- La ZSC « Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch », FR4202003, située dans le Bas-Rhin.

On distingue, d'une part, l'ensemble des rivières et ruisseaux du massif gréseux des Vosges du Nord : Moder, Rothbach, Zinsel du Nord, Falkensteinerbach, Schwarzbach et Sauer. Ces sites Natura 2000 s'étendent sur 50 communes, couvrent 4 770 ha et près de 400 km de ruisseaux et de zones humides exceptionnels. Le site mosellan englobe intégralement la Réserve naturelle des rochers et tourbières du Pays de Bitche. Les animateurs de ces sites sont Benoît Toury (Moder 67 et 57) et Marie L'Hospitalier (Sauer).

Et, d'autre part, un complexe de milieux alluviaux s'étendant sur 517 ha dans la vallée de la Sarre. Ce site bénéficie de l'ingénierie du SYCOPARC à la demande de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue depuis 2020. Il abrite de nombreuses prairies humides et espèces d'intérêt communautaire, en particulier l'Azuré de la sanguisorbe, l'Azuré des paluds, l'Agrion de mercure, le Cuivré des marais.

Objectif :

- Animer et mettre à jour le document d'objectifs Natura 2000,
- Mettre en œuvre le volet « eau » de la charte, notamment par la mise en place de chantiers opérationnels de restauration,
- Améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau,
- Impliquer concrètement les élus, habitants et usagers dans des actions en faveur des rivières,
- Préserver la biodiversité des milieux aquatiques et palustres.

Bilan de l'action :

1. ZSC « Haute-Moder et affluents » - FR4100208 et FR4201795

Ce site regroupe l'ensemble des fonds de vallées et petits cours d'eau affluents de la Moder, de la Zinsel du Sud, du Rothbach, du Falkensteinerbach et du Schwarzbach. Il s'étend sur 33 communes, couvre 4 000 ha et près de 300 km de ruisseaux et zones humides. Dans le cadre de l'animation de ce site, l'année 2024 a été marquée par :

Réactualisation du Docob

- Envoi de la partie diagnostic aux membres du comité de pilotage pour relecture ;
- Réactualisation du plan d'actions sur la base de l'identification collective des enjeux au cours des différentes réunions des comités de vallées :
 - o 25/01/2024 : vallée du Rothbach - 17 participants,
 - o 21/03/2024 : vallée de la Zinsel du Nord - 13 participants,
 - o 02/04/2024 : vallée de la Moder - 20 participants,
 - o 04/04/2024 : vallée du Falkensteinerbach - 15 participants,
 - o 16/04/2024 : vallée du Schwarzbach - 14 participants ;
- Rédaction du tableau des actions selon la méthodologie du cahier technique 88 de l'Office Français de la Biodiversité.

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

Projet de restauration de la continuité piscicole à l'Erbesenweiher par création d'une rivière artificielle :

- Réalisation d'inventaire faune/flore au droit du projet de mai à août (vérification de l'absence d'espèces menacées),
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre en septembre,
- Attribution et démarrage de la mission en octobre,
- Lancement d'un marché de topographie et d'un marché pyrotechnique.

Mission d'expertise / Conseil / Veille

- Agrandissement de la manufacture Lalique à Wingen-sur-Moder et nouvelle desserte - participation aux réunions et intégration des enjeux environnementaux et accompagnement de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite-Pierre pour l'étude environnementale : proposition d'un projet alternatif pour limiter les impacts sur le site et relecture du diagnostic environnemental ;
- Accompagnement technique de la commune de Baerenthal et des maîtres d'œuvre du projet « milieux lacustres de Baerenthal », participation aux comités techniques et comités de pilotage, intégration des enjeux Natura 2000 et de la RNN dans les différentes phases du projet ;
- Conseil dans le cadre de travaux de stabilisation de berge le long du « chemin du Pâturage » à Wingen-sur-Moder ;
- Conseil sur la réalisation de travaux sur des dessertes forestières sur la vallée du Rothbach et aide pour la rédaction de l'EIN pour l'ONF ;

- Conseil sur l'aménagement de desserte forestière sur le Durshbach (vallée du Falkensteinerbach) pour limiter les problématiques forestières, réunion conjointe ONF, SDEA, SYCOPARC ;
- Conseil pour la réalisation de l'étude d'incidence du projet du trail des comtes de Hanau-Lichtenberg ;
- Philippsbourg : conseil pour la réalisation d'étude d'incidence pour la reconstruction et l'entretien d'ouvrages d'art ;
- Wingen-sur-Moder : avis sur l'acquisition de parcelles en fond de vallée de la Moder sur la commune. En lien avec la CeA et le SDEA ;
- Rosteig : appui technique afin d'améliorer la fonctionnalité du Schusselthalbaechel, sujet à une dynamique d'ensablement chronique, en partenariat avec le SDEA ;
- Eguelshardt : accompagnement de l'entreprise Cyclamen (recyclage de métaux) dans son projet d'agrandissement sur la commune. Appui technique concernant la restauration du cours d'eau et des zones humides latérales.

Accompagnement technique de propriétaires privés, associations ou entreprises

- Projet d'implantation d'une réserve à incendie sur le site de la chèvrerie du Windstein (Windstein) ;
- Projet d'aménagement de parcelle en fond de vallée – Rappel des enjeux Natura 2000 (Rothbach) ;
- Projet d'acquisition – information sur le site Natura 2000 (Erckartswiller) ;
- Projet de vente des étangs situés à Langer Platz à Baerenthal, accompagnement du propriétaire afin de trouver une structure pouvant acquérir et porter les travaux de restauration.

Formation / Communication / Pédagogie

- Encadrement de 4 séances de travaux dirigés (salle et terrain) de la licence professionnelle de l'ENGEES sur la restauration des milieux naturels humides et aquatiques (site d'étude en novembre 2024 : la Moder de Ingwiller à Rosteig) ;
- Encadrement de travaux d'étudiants (ENSAS + ENGEES) à Niederbronn-les-Bains. Aide à la conception d'un projet interdisciplinaire autour de l'eau en milieu urbain en intégrant les enjeux du site Natura 2000 ;
- Animation de sorties grand public :
 - o 23 juin : animation au château de Lichtenberg sur les prairies et espèces associées - 7 participants ;
 - o 29 juin : sortie flore et insectes « Les zones humides et prairies du Schwarzbach » - Dambach-Neunhoffen - 24 participants ;
 - o 6 septembre : animation au château de Lichtenberg sur le thème des chauve-souris - 25 participants ;
- Participation à des formations et des rencontres techniques :
 - o Formation Flora Vogesiaca (4 juin) ;
 - o Colloque Natura 2000 (25 juin) ;
 - o Journée technique du pôle gestion du Grand Est (11 octobre) ;
 - o Journée des animateurs milieux (AREM) (12 novembre) ;
 - o Webinaire « Comment engager la transition vers des Docobs « CT88 » ? (14 et 21 novembre).

2. ZSC « La Sauer et affluents » - FR4201794

S'étendant sur 770 ha, ce site inclut la Sauer, ses principaux affluents (Steinbach, Markbach, Trautbach, Soultzbach, Heimbach, Schmelzbach...) et les zones humides associées (boisements alluviaux, prairies, friches humides). Il est animé depuis 2007 par le PNR des Vosges du Nord. L'année 2024 a été marquée par :

Inventaires et suivis scientifiques

- Inventaire Castor : traces et indices (mars) ;
- Suivi de la colonie de mise-bas de Grand Murin à Niedersteinbach (20 juin) ;
- Suivis / inventaires dans le cadre des chantiers LIFE :
 - o Nonnenhardt : inventaires amphibiens des mares, suivi de la reprise de la Leersie faux-riz, de la Campanule de Baumgarten ;
 - o Liebfraenthal : suivi de la reprise du semis de Grande Sanguisorbe ;
- Poursuite des suivis photographiques des chantiers de restauration du programme LIFE Biocorridors.

Contrat Natura 2000

Finalisation du dossier de financement du moine de vidange du chantier de renaturation de l'étang de pêche de l'APP de Langensoultzbach.

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

Toutes les opérations cours d'eau sont menées en lien avec la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) et le SDEA, compétent pour la GEMAPI :

- **Programme collectif de restauration du Steinbach :**
 - o LIFE / Hôtel-restaurant du Cheval blanc à Niedersteinbach :
 - Production de la note de calcul de débits prélevés par SINBIO,
 - Finalisation de la demande de paiement. Contrôle sur place du service instructeur (Région Grand Est),
 - Démarche juridique dans le cadre d'un pré-contentieux avec un propriétaire privé,
 - Surveillance topographique des aménagements 2020-2021 (février),
 - Suivi caméra des canalisations pluviales chez un propriétaire privé. Installations dégradées lors de leur pose en 2020 dans le cadre des travaux Biocorridors. Réflexion sur la modification du réseau de gouttières pour collecter les eaux pluviales via un regard collectant les eaux de la chaussée (mars).

- **Programme collectif de restauration du Soultzbach :**
 - o Chantier de renaturation de l'étang à carpes de l'AAPPMA de Woerth (mai à début juillet 2024). Réalisation des travaux par l'entreprise Nature & techniques. Remise en eau en octobre.
 - o Conception d'un projet de renaturation de l'étang de pêche de l'association de pêche et de pisciculture de Langensoultzbach. Préparation et lancement d'une consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le compte de l'APP. Recherche de financements et demande de subventions (AERM et Contrat Natura 2000). Rédaction du dossier réglementaire Loi sur l'eau. Travaux prévus au printemps 2025.
- **Vallée de la Sauer :**
 - o Dans la continuité de l'**Interreg Espèces en danger de la Réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald** clôturé en 2023 :
 - Réensemencement de la prairie du Liebfrauenthal dans le cadre d'un chantier participatif. Animation CEN Alsace et CEA ;
 - Restauration des friches humides du Fleckenstein par broyage afin de limiter le développement des solidages. Réalisation des travaux par la régie du SDEA (juin) ;
 - o Gestion du gîte de mise-bas de Grand Murin à Niedersteinbach : ramassage du guano. Partenariat avec la ville de Bitche (février) ;
 - o Poursuite de l'animation du **projet agro-environnemental Natura 2000 Vosges du Nord (2023-2027)** incluant le déploiement des formations à destination des agriculteurs engagés. Opération pilotée par la chargée de mission agro-environnemental du PNR.

Mission d'expertise / Conseil

- Goersdorf : réflexion engagée sur la maîtrise foncière de 2 étangs au lieu-dit Hintere Stemmtatt afin de réaliser une opération de restauration de zone humide sur 2,3 hectares. Visite de terrain avec la mairie le 15 octobre ;
- Woerth : ouvrages hydrauliques Holcroft à Woerth, mise en demeure par EDF (turbine plus aux normes). Rencontre du propriétaire sur le terrain avec la mairie de Woerth le 16 octobre. Réflexion engagée avec le SDEA afin de restaurer la continuité écologique du site après maîtrise foncière envisagée ;
- Lembach : conseils et accompagnement technique pour la bonne intégration des enjeux Natura 2000 dans le cadre :
 - o Du réaménagement de l'ouvrage de franchissement de la Sauer sous la RD 927 dans la continuité du LIFE Biocorridors. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre en soutien à la CEA ;
 - o Du projet de raccordement d'eau potable Lembach/Mattstall porté par le SDEA et nécessitant la traversée d'une prairie humide (octobre) ;
 - o Du programme de renforcement de l'assainissement impactant une aulnaie-frênaie. Visite conseil le 29 octobre ;
 - o De 2 projets de remise à niveau d'installations hydro-électriques dans le centre-ville. Réflexion autour de la restauration de la continuité écologique. Réunion de concertation sur le terrain : 22 février. Etude de faisabilité pour « Neuhmule » par MOE : Ecolimneau – rendu en octobre 2024. Rencontre propriétaire et PB le 20 novembre ;
 - o De l'appel à manifestation d'intérêt « Eau & territoire » / Maîtrise d'ouvrage SDEA sur le volet cours d'eau – Maîtrise d'ouvrage commune sur le volet requalification de l'accueil du public :
- Restauration de la Sauer et renaturation de l'étang : dimensionnement des études faune-flore, relecture du cahier des charges de maîtrise d'œuvre ;
- Requalification du camping et autres espaces d'accueil : ingénierie du PNRVN (pôle aménagement) : suivi de chantier, intégration des enjeux environnementaux.
- Langensoultzbach : sollicitation de la mairie pour un accompagnement technique sur protection d'une berge qui s'érode en entrée village. Visite terrain le 8 octobre ;
- Obersteinbach : avis technique dans le cadre d'un projet d'installation de pylône téléphonie de SFR, conseil à l'adaptation des pratiques de pâturages et de contention des ânes dans le cadre d'un projet de développement d'une activité touristique, information notariale sur enjeux Natura 2000 pour vente immobilière le 25 novembre ;
- Commission locale du SDEA : suivi de l'étude de ruissellement, participation au comité de pilotage et avis sur les enjeux et perspectives d'actions. Visite de terrain le 17 juillet.

Médiation / Pédagogie

- Construction et animation d'une formation sur les ripisylves pour la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, en partenariat avec le SDEA et l'AAPPMA de Woerth / Woerth. 16 février. 30 pers. ;
- Programme d'animations autour des sons de la nature « **Chut !... Écoutons la nature** ». Venue de Marc NAMBLARD, audio-naturaliste. 27 au 31 mars 2024 :
 - o Atelier scolaire avec l'école de Gunstett en lien avec le réaménagement de l'ouvrage du Halmuehlbach. En partenariat avec la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn et le SDEA. 28 mars. 22 élèves ;
- Suivi du projet de médiation autour de la colonie de reproduction de Grand Murin de Niedersteinbach :
 - o Installation annuelle de l'équipement de vidéosurveillance ;
 - o Suivi du prêt de la malle pédagogique « Very Bat Trip » ;
 - o Animation grand public « A la découverte des chauves-souris » par la CCSP à Obersteinbach, 25 juillet. 30 pers. ;
- Formation Eau à destination des agents de l'ONF : présentation des projets de restauration de cours d'eau et zones humides associés, en forêts gérées, sur le bassin de la Sauer. 15 mars, 24 agents ;

- Workshop de l'école de design sur le site de la Nonnenhardt. Réflexion sur la mise en place d'aménagements éphémères en faveur de l'accueil du public et l'appropriation d'un nouveau paysage. Réalisation automne 2024 – printemps 2025. Première rencontre sur site avec les acteurs le 9 décembre ;
- Chantier participatif dans la continuité des projets de renaturation LIFE, pour transplantation d'hélophytes de l'étang de Woerth au Vallon du Soultzbach, en partenariat avec l'AAPPMA de Woerth, le collège de Woerth et l'école de Langensoultzbach. 8 octobre, 32 participants ;
- Chantier participatif au Vallon du Soultzbach, arrachage de ligneux et creusement de mare avec les BTS-GEMEAU du lycée agricole d'Obernai. 18 octobre, 15 participants.

Communication / Colloque

- Conception graphique et rédaction d'une plaquette de présentation (kit de communication) de l'animation Natura 2000 sur le site « La Sauer et ses affluents ». Objectif de duplication sur les autres sites Natura 2000 ;
- Finalisation de l'article « Azurés » synthétisant les travaux menés dans le cadre de l'Interreg Espèces animales en danger de la Réserve de biosphère transfrontalière. Annales scientifiques Pfälzerwald – Vosges du Nord ;
- Candidature du chantier « Nonnenhardt » au prix du Génie écologique, en partenariat avec SINBIO (mai) ;
- Article de présentation du projet « Nonnenhardt » dans la newsletter Natura 2000 de la Région Grand Est ;
- Visite du chantier de la Nonnenhardt à Langensoultzbach : Communauté d'Agglomération de Haguenau / 16 janvier, 2 pers.
- Visite des chantiers Liebfrauenthal et Cheval blanc dans le cadre de l'audit de l'UICN relatif à la labellisation « liste verte » / 30 mai, 20 pers. ;
- Visite des chantiers LIFE Biocorridors : Nonnenhardt, Cheval blanc. Tournée technique Agence de l'Eau Rhin-Meuse / 26 mars, 10 pers.

3. ZSC Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch - FR420003 (hors PNRVN)

S'étendant sur 517 ha, ce site inclut une partie du lit mineur de la Sarre et d'importantes zones humides notamment une belle diversité de prairies fauchées ou pâturées. L'animation technique de ce site, portée initialement par la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, a été confiée au SYCOPARC lors du comité de pilotage de mars 2024. En 2024, les actions suivantes ont été réalisées :

Inventaires et suivis scientifiques

- Inventaire Castor sur la Sarre, pour relever les indices de Castors. Découverte d'une nouvelle hutte ;
- Inventaire Courlis cendré : suivi des 5 individus sur le site avec de nombreux passages pour essayer de trouver le nid afin de le protéger mais sans résultat.

Mission d'expertise / Conseil / Veille

- Accompagnement de la restauration écologique de l'ancienne lagune de Harskirchen par le SDEA (préconisation technique lors des travaux, choix des espèces végétales à implanter, participation aux réunions de chantier, relecture des panneaux pédagogiques) ;
- Conseil au SDEA afin de bien prendre en compte les enjeux Natura 2000 dans les différents scénarios de restauration de la continuité écologique dans le bassin versant de la Sarre, en lien avec le PAPI Sarre (suppression possible de certains barrages ou équipement de passe à poissons) ;
- Accompagnement dans l'élaboration de l'aménagement foncier de la commune de Bissert (transmission des données ornithologiques, agricoles, MAEC, participation aux réunions) ;
- Mise à jour du FSD (Formulaire Standard de Données) permettant notamment l'intégration du Castor d'Europe présent sur site.

Animation des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC)

- Signature d'un contrat MAEC pour la mise en place d'une mesure « Retard de fauche au 20 juin » avec 1 exploitant agricole sur une surface de 5,83 hectares. Rédaction du plan de gestions et transmission du dossier complet à la DRAAF ;
- Accompagnement technique des agriculteurs ayant déjà contractualisé des mesures les années précédentes ;
- Organisation d'une formation obligatoire MAEC à destination des agriculteurs. Utilisation la typologie agroécologique pour la gestion des prairies.

Médiation / Pédagogie / Communication

- Elaboration d'une nouvelle programmation 2024 des ciné-débats « nature » : réalisation d'une plaquette d'information listant l'ensemble des projections de l'année en partenariat avec la Grange aux Paysages. Projection des 8 documentaires suivants : Les abeilles sauvages, Au-delà des clôtures, Le parie, Un lien qui nous élève, La guerre des graines, Les saisons, Rallumer les étoiles et Une vie de Grand rhinolophe. Toutes ces projections ont eu lieu dans le cinéma du centre socio-culturel de Sarre-Union.
- Développement des animations scolaires dans les écoles primaires du territoire. 4 séances d'animation par classe et par an sur le thème des espèces d'intérêt communautaire. La Grange aux Paysages anime ces séances en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue. Ces animations ont concerné les écoles primaires de Keskastel (25 CM1), Siewiller (18 CE1/CE2) et Sarre-Union (20 CE2/CM1 et 15 CM2).

- Organisation de manifestations « grand public » afin de sensibiliser les acteurs locaux du territoire :
 - o Mercredi 21 août- Sarre-Union : escape game « Relevez les défis de la nature » (7 pers.),
 - o Lundi 12 août - Weyer : randonnée le long du site Natura 2000 en marche nordique (10 pers.),
 - o Dimanches 22 et 29 septembre - Sarre-Union : animation traces et indices du Castor d'Europe (12 pers.).
- Présentation du site Natura 2000 et du travail effectué dans le cadre du document d'objectifs à une classe de 20 élèves de CM1/CM2 de l'école de Butten au commencement d'une résidence artistique sur le thème du Courlis cendré.
- Encadrement d'un service civique pour préparer la programmation 2025 des ciné-débats de Sarre-Union.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - o Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.3 - Préserver les zones humides et leurs richesses naturelles
 - M 1.1.2 - Retrouver la dynamique naturelle des cours d'eau



Contexte de l'action :

La mission consiste à assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du PNRVN, dont font notamment partie les sites pâturés par les vaches Highland Cattle dans le cadre d'une gestion écologique, la roselière de la Horn et de la Schwalb, la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen.

Objectif :

- Assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du Parc,
- Préserver les espèces palustres rares et menacées,
- Suivre leur évolution face au changement climatique,
- Permettre l'ouverture de certains espaces au public.

Bilan de l'action :

1. Mise en œuvre des plans de gestion des sites de gestion écologique des friches agricoles

L'AGEVON, association pour la gestion des espaces agricoles en déprise dans les Vosges du Nord, assure une gestion d'espaces en déprise depuis les années 90, en partenariat avec le SYCOPARC. Par la mise en place de pâturage extensif et dans le respect des objectifs définis par des plans de gestion réalisés en 2016 en concertation avec les acteurs locaux, des travaux sont en cours de finalisation. Ils ont pour objectifs à long terme de :

- Restaurer et préserver la dynamique naturelle des cours d'eau,
- Maintenir la fonctionnalité et la richesse biologique des zones humides,
- Conserver des espaces ouverts à vocation patrimoniale et paysagère aux abords des communes,
- Former les acteurs et sensibiliser les habitants aux enjeux de la GEF,
- Améliorer les connaissances et évaluer les impacts des mesures de gestion,
- Veiller à la mise en œuvre du plan de gestion et à la cohérence des objectifs.

Ces travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est, le SDEA (67) et l'AGEVON, porteur du projet.

Les actions réalisées en 2024 sont détaillées ci-dessous :

- Niedersteinbach : arrachage et évacuation à l'aide d'un treuil des rejets d'aulnes à Niedersteinbach afin de réouvrir le paysage et d'améliorer la qualité de la prairie ;
- Dossenheim-sur-Zinsel : travaux de coupes d'une cinquantaine de tiges de cépée d'aulnes ;
- Saint-Louis-lès-Bitche : expertise du site afin d'adapter la pression de pâturage qui ne permet pas de maintenir l'ouverture des milieux. Accompagnement technique de SCOPELA à la définition d'une nouvelle méthode de conduite du troupeau pour 2025 ;
- Entretien des clôtures le long des ruisseaux : fauche sous clôture de toutes les mises en défens posées dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion par l'Entreprise Entraide Emploi, soit près de 14,5 km sur les dix communes impliquées dans le projet de gestion écologique des friches ;
- Réalisation de la déclaration PAC et suivi des mesures agroenvironnementales et climatiques sur les sites pour le compte de l'AGEVON ;
- Organisation d'une demi-journée de formation pour les agents communaux et les bénévoles des communes qui s'occupent de la surveillance des troupeaux de Highland Cattle et de l'entretien des parcs. Cette formation s'est déroulée le 1^{er} octobre le matin et a été animée par Loïc LETZELTER. 12 agents/bénévoles étaient présents. Cette demi-journée de formation a permis aux techniciens de se rencontrer et d'avoir des contacts directs entre le Parc et les techniciens ;
- Organisation et animation d'une conférence/discussion sur la gestion écologique des friches dans les Vosges du Nord le 10 octobre à La Grange aux Paysages (6 participants). Présentation du programme de gestion mené par le SYCOPARC et l'AGEVON dans les zones humides du PNR depuis les années 90.

2. Vallée de la Horn et de la Schwalb

- Mise en œuvre du programme de suivi scientifique des oiseaux des marais (protocole STOC Rozo) sur la roselière de la Horn à Waldhouse. Le protocole STOC Rozo est un protocole standardisé mis en place par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) adapté aux roselières. Trois sessions de capture sont organisées en mai, en juin et en juillet grâce à 10 filets de 12 mètres qui sont placés sur deux diagonales au sein d'une surface carrée d'un hectare. Les filets sont ouverts à l'aube et jusqu'à midi. Les oiseaux capturés sont bagués et relâchés rapidement, avec des données détaillées enregistrées pour chaque individu. Les mesures incluent l'espèce, le sexe, l'âge, l'état de santé et des mesures biométriques. En 2024, 126 captures ont été réalisées, incluant 95 nouveaux baguages et 31 contrôles d'oiseaux déjà marqués. Les Rousserolles effarvates étaient les plus capturées (47,5 %), suivies des Rousserolles verderolles (15 %). Deux Phragmites des joncs ont été également attrapés, suggérant une possible reproduction sur site. Les jeunes représentaient 40 % des captures,

avec une productivité de 0,70 jeunes par adulte, faisant de 2024 l'année la plus productive depuis le démarrage de l'étude en 2018.

Depuis 2018, 382 individus de 25 espèces différentes ont été capturés. En 2024, trois espèces ont été capturés pour la première fois depuis le début du suivi : le Phragmite des joncs, la Sittelle d'Europe et le Grimpereau des bois.

- Le Castor est l'une des espèces emblématiques de la vallée de la Horn et de la Schwalb. Les agents du PNR et les bénévoles du Groupe d'Etude des Mammifères Lorrain organisent régulièrement des prospections afin de documenter l'évolution des populations de Castor et d'identifier le linéaire de cours d'eau colonisé par l'espèce. Les derniers relevés d'indices de présence de l'espèce, selon la méthode par l'Office Français de la Biodiversité, ont été réalisés le 2 mars 2024. A cette occasion, 43 km de cours d'eau ont été expertisés : Schwalbach, Horn, Breidenbach, Schwarzbach et Schwartzbach et plus de 474 indices ont été recensés. Ils se répartissent de la manière suivante : 10 gîtes (8 terriers-huttes et 2 huttes), 253 indices de coupes, 211 autres indices (71 écorçages, 22 réfectories, 10 mesures d'empreintes, 4 barrages, 3 chantiers hivernaux, ...).

3. Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen

Suite à la sollicitation de son gestionnaire (la ville de Reichshoffen), le PNRVN a été missionné pour la rédaction du premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen, approuvé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 13 mai 2019 pour la période 2019-2024. Depuis, le PNRVN accompagne la ville pour la mise en œuvre de ce plan de gestion et le suivi scientifique de la réserve.

Accompagnement de la commune pour la mise en œuvre du plan de gestion

- Réunions de programmation des actions avec la ville de Reichshoffen et la Région Grand Est ;
- Rédaction et validation d'une convention annuelle entre le Parc naturel régional des Vosges du nord et la ville de Reichshoffen visant à définir les missions du SYCOPARC au sein de la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen et à valider un programme d'action ;
- Participation au comité consultatif de la réserve le 30 octobre 2024 : présentation des actions de l'année passée et proposition d'action à mener ;
- Tournée de terrain avec la ville de Reichshoffen et la Région Grand Est pour la mise en œuvre du programme de travaux le 22 octobre.

Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

- Poursuite du suivi des alimentations principales du plan d'eau dans le cadre de l'observatoire des cours d'eau du PNRVN (action CS 3) ;
- Relevé des deux colonnes de thermomètres mises en place en 2022 dans le plan d'eau pour étudier le gradient de température le long de la stratification des masses d'eau (action CS 4) / Matériel défectueux retiré ;
- Réalisation du comptage des oiseaux d'eau (action CS 8) : un passage a pu être réalisé en février, mars, avril, juin, septembre, octobre et novembre. Les deux oies domestiques historiquement présentes sur le site ont disparu au courant de l'année ;
- Participation à 2 réunions sur le programme CarHab (cartographie modélisée des habitats) organisé par les Réserves Naturelles de France.

Prestation d'accueil et d'accompagnement

- Etablissement d'un calendrier d'animation à destination du grand public (action PA 1). En 2024, quatre animations ont été réalisées (une par saison) :
 - o « Les oiseaux hivernants », le 03/02/2024, 8 participants,
 - o « A l'écoute des chants d'oiseaux », le 06/04/2024 à 7h30, 5 participants,
 - o « Sortie chauves-souris », le 23/08/2024 à 20h, 13 participants,
 - o « Balade contée » le 16/11/2024 à 14h, 6 participants ;
- Encadrer des sorties scolaires sur le thème de la nature dans la réserve (action PA 2). En 2024, la Maison de l'Eau et de la Rivière a animé un projet pédagogique de 4 séances pour 2 classes de primaire de l'école Pierre de Leusse de Reichshoffen (16 CE1 et 21 CE2). Les objectifs du projet sont les suivants : découvrir l'histoire du plan d'eau, sensibiliser à la préservation de la biodiversité et apprendre à identifier des espèces de milieux humides (oiseaux, amphibiens, odonates, flores...) ;
- Tenue d'un stand le 5 mai 2024 par la Maison de l'Eau et la Rivière à l'occasion des flâneries de Reichshoffen sur le thème de la RNR et des oiseaux d'eau.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - o Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.3 - Préserver les zones humides et leurs richesses naturelles



2024 – Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et usagers des milieux naturels

Contexte de l'action :

Réussir l'appropriation locale des enjeux en matière de conservation, de restauration et de gestion des milieux naturels et de la biodiversité est l'un des grands défis de la charte actuelle du PNRVN. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'eau, où l'atteinte et le maintien du bon état écologique des cours d'eau impliquent la mobilisation des acteurs, usagers et riverains des cours d'eau. Cela est également important dans le domaine de la gestion forestière et des prairies car l'évolution du contexte climatique engendre de nombreux questionnements locaux et suscite des changements de pratiques rapides, voire précipités.

Objectif :

- Faciliter les échanges entre scientifiques, gestionnaires, pêcheurs, riverains et décideurs,
- Consolider les liens avec le monde de la pêche, les associer et faire émerger des projets de restauration,
- Accompagner les riverains dans leurs projets et organiser des journées techniques,
- Amplifier le travail avec les scolaires en s'appuyant sur les équipements de la Maison de l'Eau et de la Rivière.

Bilan de l'action :

1. Assistance à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI

- Le SYCOPARC accompagne techniquement les collectivités locales lors de l'élaboration et du suivi des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. En 2024, on retiendra principalement :
- La co-organisation d'une matinée de formation grand public « Gestion de la ripisylve » le 16 février à l'AAPPMA de Woerth, en collaboration avec la CCSP et le SDEA (30 personnes) ;
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Communauté de Communes du Pays de Bitche : participation aux comités techniques et comités de pilotage du projet de restauration des milieux lacustres de Baerenthal ;
- L'accompagnement technique des commissions locales du SDEA dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (dimensionnement d'un schéma d'écoulement du Schüsselthalbaechel à Rosteig). Participation à la journée des techniciens du Grand Cycle de l'Eau dans le cadre d'un retour d'expérience sur les travaux de restauration réalisés sur le secteur Vosges du Nord ;
- 5 conseils/accompagnements ont été réalisés auprès des communes, particuliers ou professionnels : la mairie de Mackwiller sur des problématiques d'érosion de berges, 2 conseils sur des problématiques de restauration écologique de 2 moulins sur la Sauer, 1 accompagnement sur la mise en place d'une « Ûte » sur le tracé du GR53, au-dessus du Rothbach à Lichtenberg et 1 accompagnement de l'ONF sur le projet de restauration vallon du Tiefenthal à Neuwiller-lès-Saverne (adaptation du projet + levés topographiques).

2. Accompagnement technique et formation des associations de pêche

- Le SYCOPARC assiste les fédérations départementales, les associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) et les amicales de pêche dans la mise en œuvre de travaux de restauration visant une meilleure fonctionnalité des milieux aquatiques. On retiendra en particulier :
 - o La poursuite des travaux de diversification des écoulements du Falkensteinerbach menés en collaboration avec l'AAPPMA du Pays de Hanau par la pose de déflecteurs rustiques en bois ;
 - o L'organisation d'un chantier de mise en place de déflecteurs sur la Zinsel du Nord, avec l'AAPPMA de Baerenthal pour 2025.

3. La mise en œuvre d'une gestion forestière pilote et concertée dans la forêt régionale du Fleckenstein

- Analyse du programme de travaux et du programme de coupe de la forêt régionale ;
- Poursuite du dispositif « Aire terrestre éducative » en forêt régionale du Fleckenstein avec l'appui pédagogique du CINE de Munchhausen. Le projet a été mené avec la classe de CM1-CM2 de l'école de Lembach (22 élèves) au cours de 10 séances encadrées par un animateur nature professionnel ;
- Participation aux réunions relatives à la gestion de la forêt avec le service « forêt/bois » de la Région Grand Est et l'Office National des Forêts (12 mars, 15 octobre).

4. La mise en œuvre d'un programme de médiation vers tous les acteurs et publics

Au cours de l'année 2024, l'équipe technique du pôle nature/agriculture du SYCOPARC a permis la mise en œuvre de :

- 22 projets pédagogiques pour les jeunes scolaires et les étudiants ;
- 64 événements à destination du grand public dont 18 animations nature, 3 conférences, 3 chantiers participatifs ;
- 2 événements de sensibilisation à la gestion forestière pour les élus ;
- 25 formations ciblées pour des acteurs spécialisés (MAEC, identification botanique, gestion ripisylve...);
- 36 ciné-débats dans 17 salles pour 22 films documentaires projetés.

L'ensemble de ces événements a permis de rassembler 3 599 personnes, dont :

- 2 750 participants aux multiples manifestations à destination du grand public dont 1 899 spectateurs des ciné-débats ;
- 427 enfants/étudiants dans le cadre de manifestations scolaires/étudiantes ;
- 360 techniciens forestiers, chargés de mission environnement ou agriculteurs formés.

Les partenaires impliqués en 2024 dans l'organisation de ces différents temps de médiation :

OFB, ONF, SDEA, Région Grand Est, CCSP, CCHP, CCAB, AAPPMA de Woerth, AMEM (57), GEPMA, GEML, LPO Alsace, Société Botanique d'Alsace, Chambre d'Agriculture d'Alsace, SOS Faucon pèlerin-Lynx, FDC57, FDC88, FDC90, CINE de Munchhausen, Maison de l'Eau et de la Rivière, Les Piverts, la Grange aux Paysages, La Saline de Soultz-sous-Forêts, la Nef de Wissembourg, l'Erian d'Erstein, Centre socio-culturel de Sarre-Union, cinéma Cosmos, cinéma Amitié+ de Wingen-sur-Moder, La Castine de Reichshoffen, ENGEES, lycée Teyssier Université de Lorraine, collège de Woerth, école de Langensoultzbach, université de Besançon, lycée de Bitche, médiathèque de Bitche, commune de Langensoultzbach, commune de Waldhambach, école d'Harskirchen, école de Sarre-Union, école de Keskastel, Halle verrière de Meisenthal, université de Strasbourg, InSituLAB, médiathèque de Sarreguemines.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - M 1.1.4 - Responsabiliser les acteurs, usagers et riverains des cours d'eau
 - M 1.3.2. Composer avec la nature au quotidien
 - M 1.4.2. Instaurer un débat permanent
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.2 - Développer une économie du bois à forte valeur ajoutée





2024 – Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière et favoriser la résilience des écosystèmes forestiers

Contexte de l'action :

Dans les Vosges du Nord, la forêt représente près de 62 % de la surface totale du territoire classé Parc naturel régional, soit environ 81 000 ha dont 70 % de forêts domaniales et communales et 30 % de forêts privées.

La charte actuelle du Parc souhaite encourager les efforts engagés depuis plusieurs décennies par les propriétaires et gestionnaires forestiers des Vosges du Nord afin de développer une sylviculture plus écologique permettant aux écosystèmes forestiers de remplir au mieux l'ensemble des services écosystémiques dont la société a aujourd'hui fortement besoin. L'objectif collectif prioritaire identifié dans la charte est de viser une augmentation du degré de naturalité des forêts afin d'améliorer la résistance et la résilience de nos peuplements face aux évolutions climatiques en cours.

Sous l'impulsion de son conseil scientifique, le SYCOPARC s'est forgé une feuille de route stratégique pour développer des forêts plus fonctionnelles au sein de son territoire dans un contexte de changement climatique. Il en fait la promotion au travers de ses divers partenariats et de son accompagnement technique aux propriétaires forestiers.

Objectif :

- Augmenter le degré de naturalité des forêts (composition et structure proche des habitats naturels) ;
- Améliorer globalement les conditions d'accueil de la biodiversité en forêt en particulier en développant des surfaces en libre évolution au profit des espèces forestières hautement spécialisées (assurance vie) ;
- Améliorer la capacité des forêts à stocker du carbone ;
- Expérimenter des itinéraires techniques nouveaux et assurer un suivi à long terme des forêts.

Bilan de l'action :

1. La convention SYCOPARC / Office National des Forêts

Les principales actions menées dans ce cadre sont les suivantes :

- Production des indicateurs de suivi de l'évolution des forêts publiques du territoire classé PNR par l'Office National des Forêts et intégration des données dans les documents évaluatifs de la charte ;
- Animation d'une table ronde sur l'avenir de la forêt en France, le 28 mars à Wingen-sur-Moder, dans le cadre de la programmation des ciné-débats et en présence de Franck JACQUEMIN, directeur de l'agence ONF Nord Alsace et de Max BRUCIAMACCIE, président du Conseil scientifique du PNR ;
- Organisation d'un échange technique franco-allemand concernant les stratégies de gestion de la forêt face aux enjeux climatiques et les projets d'actualités, le 29 mars à Ludwigswinkel en Allemagne (Landforst, ONF - agence de Sarrebourg, RB du Palatinat et SYCOPARC) ;
- Accompagnement technique de l'Office National des Forêts dans le cadre de la révision d'aménagement concertée des forêts domaniales de La Petite-Pierre Sud et de Bouxwiller. Plusieurs rencontres et visites de terrain ont permis de proposer un réseau ambitieux de forêts laissées en libre évolution et de discuter des modalités de classement des différentes unités de gestion (2 avril, 17 avril, 29 août et 7 novembre) ;
- Aide à l'organisation et à l'accueil du CETEF de Normandie au cours d'un voyage d'étude dédié à la gestion forestière des forêts du Grand Est. Présentation du partenariat Parc/ONF et de la mise en œuvre de la gestion HVE sur l'unité territoriale de Bitche le 10 septembre ;
- Elaboration d'un programme de manifestation en commun à l'occasion du festival « Les nuits des forêts ». Au cours de la semaine du 8 au 14 juin, plusieurs événements ont été organisés autour de La Petite-Pierre : une sortie en forêt à la découverte des habitats, de la faune et de la flore, un spectacle conté revisitant l'histoire de Robin des Bois, un concert de musique balkanique, une conférence sur les chouettes de montagne et une écoute crépusculaire. 230 personnes ont participé à ces différents événements ;
- Echange technique autour de la révision d'aménagement de la forêt communale d'Eguelshardt le 13 juin ;
- Participation à la construction du plan d'action de la zone à enjeux régionale (ZER) « Vosges du Nord » en matière d'atteinte de l'équilibre sylvo-cinégétique ;
- Aide à la déclinaison d'une stratégie d'animation de la gestion à haute valeur environnementale dans l'unité territoriale du Pays de Bitche. Analyse des possibilités de financement en lien avec la DREAL, corédaction d'une feuille de route précisant les missions qui seraient confiées à un animateur de la démarche et d'un profil de poste ;
- Rencontre de l'unité territoriale de Lembach et identification des actions à mener en commun dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Sauer et affluents », du programme Quiétude attitude, du Plan de Paysage et du LIFE Biodiv'Est ;
- Présentation des actions menées en lien avec l'Office National des Forêts à la presse - Le Moniteur et Dernières Nouvelles d'Alsace ;
- Réunion annuelle de la convention ONF/SYCOPARC le 11 décembre à Reichshoffen. Discussion technique et politique autour des essences allochtones dans le cadre de l'adaptation de la gestion forestière au changement climatique en vue de finaliser la révision de la convention.

2. Le programme « Forêt » du LIFE Biodiv'Est

Le SYCOPARC est bénéficiaire associé du LIFE intégré Biodiv'Est porté par la Région Grand Est. Les nombreuses actions de ce vaste programme seront menées sur une période de 10 ans. Le SYCOPARC est pilote de l'action C08 - Programme d'amélioration des connaissances sur l'impact du changement climatique sur les milieux forestiers et connaissance sur les services rendus par les milieux forestier et partenaire principal de l'opération C09 - Opérations pilotes d'adaptation /atténuation du changement climatique en milieux forestiers piloté par le PNR de la Montagne de Reims. Au cours de l'année 2024, toutes les actions prévues au calendrier initial ont été lancées grâce à l'embauche en mars d'Emma Antoine, chargée de mission dédiée à l'animation du monitoring des forêts des PNR du Grand Est et à l'observatoire photographique des paysages forestiers.

Ce programme a fortement mobilisé l'équipe du PNR et nos partenaires locaux de l'Office National des Forêts. On notera les moments forts suivants :

- Participation aux réunions de gouvernance du programme LIFE au niveau régional : le comité de pilotage (13 mars), le comité technique à Strasbourg (27 juin), à Chalons-en-Champagne (9 décembre) et aux divers échanges techniques relatifs à l'avancement et à l'évaluation des actions ;
- L'organisation du 5^{ème} comité scientifique et technique des actions C08 et C09 à Metz le 23 février ;
- L'accueil de l'équipe technique du pôle biodiversité de la Région Grand Est le 18 avril afin de présenter les enjeux de la gestion forestière dans les Vosges du Nord ;
- L'organisation du comité technique « Mécénat » permettant d'engager les démarches nécessaires à la mise en place de souscriptions au profit des forêts en libre évolution à Tombelaine le 19 janvier et le lancement officiel de la campagne de souscription « Vosges du Nord » par la délégation alsacienne de la Fondation du Patrimoine à l'occasion des nuits des forêts à La Petite-Pierre le 8 juin ;
- L'organisation et l'animation du premier comité scientifique et technique commun aux actions C08 et C10 dédié au suivi des travaux d'évaluation des services écosystémiques rendus par les forêts et les agrosystèmes. Ce comité s'est tenu le 28 novembre à la Maison des étangs à Tarquimpol ;
- Le lancement de l'appel à projet « Ilots de forêt en libre évolution » du 27 septembre au 30 novembre sur le territoire des Vosges du Nord. Celui-ci avait pour objectif d'identifier les propriétaires forestiers privés ou communaux qui souhaitent préserver des îlots forestiers en libre évolution et de leur permettre de bénéficier de paiements pour services environnementaux (PSE). Un paiement pour service environnemental (PSE) est un mécanisme d'accompagnement financier visant à encourager la préservation, la restauration ou la gestion durable des écosystèmes. Ce concept repose sur l'idée que les écosystèmes fournissent des services essentiels à l'humanité, tels que la purification de l'eau, la séquestration du carbone, la pollinisation des cultures ou encore la régulation du climat... et que la société (via les collectivités) peut aider les propriétaires qui s'engagent dans des actions ambitieuses d'amélioration de la fonctionnalité des écosystèmes ;
- La rencontre des différentes communes forestières intéressées par l'appel à projet et leur accompagnement technique en vue de déposer un dossier de candidature ;
- L'organisation du deuxième jury de sélection des projets d'îlots de forêt en libre évolution proposés dans le cadre de la phase expérimentale le 19 décembre. Celui-ci a validé les 4 dossiers proposés par les communes forestières des Vosges du Nord pour une surface de 30 hectares.

Forêts laboratoires :

- Finalisation des itinéraires techniques au profit de la résilience sur les forêts laboratoires des Vosges du Nord et de la Montagne de Reims ;
- Réalisation des opérations de martelage sur la parcelle 133 de la forêt domaniale de La Petite-Pierre Sud (5 avril, 22 avril) et la parcelle 258 de la forêt domaniale de Hanau 3 (12 avril, 3 juillet et 6 août). Cette phase a permis de désigner les arbres d'élites au profit desquels nous allons travailler dans les prochaines années du programme et de marquer les arbres qui seront coupés ou annelés en 2024 dans le cadre des opérations de détournement ;
- Réalisation de l'état des lieux dendrologique et écologique des parcelles laboratoires et des parcelles témoins : pose de piège à interception pour les coléoptères saproxyliques, prise d'échantillons de bois mort, de bois vivant et de litière afin de réaliser des extractions d'ADN pour l'identification de la diversité fongique, récolte de sol et de litière afin d'identifier les nématodes présents sur les différents sites, installation de placettes permanentes de mesures dendrométriques et localisation au GPS centimétrique des arbres élites et des arbres prévus à l'exploitation ;
- Rédaction, publication, analyse et attribution du marché public de prestation afin d'analyser l'ADN fongique contenu dans les échantillons récoltés.

Monitoring des forêts des PNR du Grand Est :

- Rédaction, publication, analyse et attribution d'un marché public multi-lots en vue de recruter des prestataires en capacité d'implanter les 2 200 placettes permanentes d'étude de la forêt prévues dans le cadre du monitoring des forêts des 6 PNR du Grand Est (mesure inscrite au programme LIFE) au cours de la période 2024-2026 et financées par le programme FEDER biodiversité ;
- Organisation d'une formation de remise à niveau PSDRF pour les agents des PNR du Grand Est engagés dans le monitoring des forêts par l'installation de placettes permanentes le 12 et le 22 février ;
- Organisation du cycle 2 de remesure de 200 placettes dans la forêt domaniale de La Petite-Pierre Sud dans les peuplements Natura 2000 traités en futaie irrégulière (implantation des placettes en 2010).

Observatoire photographique des paysages forestiers du Grand Est :

- Préparation et animation du premier comité technique de l'observatoire photographique le 16 avril en visioconférence ;
- Organisation et animation du premier comité de pilotage régional de l'observatoire photographique le 20 juin à Nancy ;
- Préparation et animation du premier atelier avec les acteurs locaux afin de définir les thèmes et les sites emblématiques qui seront traités lors de la campagne photographique dédiée au PNR des Ardennes le 4 juillet à la Maison du Parc de Renwez ;
- Préparation et animation du premier atelier avec les acteurs locaux afin de définir les thèmes et les sites emblématiques qui seront traités lors de la campagne photographique dédiée au PNR des Ballons des Vosges le 5 novembre à la Maison du Parc de Munster.

3. Les autres actions en lien avec la forêt

- Participation au séminaire « Forêt » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France organisé dans le PNR du Vercors du 22 au 23 avril ;
- Participation au groupe de travail inter-parcs sur les « vieilles forêts » et aux rencontres de la commission « Forêt » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ;
- Réflexion menée avec la DREAL Grand Est afin d'améliorer la cohérence des actions déployées au profit de la libre évolution des forêts et de la biodiversité forestière en Région Grand Est (PNA vieilles forêts, LIFE Biodiv'Est, gestion à haute valeur environnementale...);
- Participation aux ateliers techniques menés dans le cadre de l'observatoire régional des enjeux forestiers à Metz le 26 janvier ;
- Participation au comité technique des forêts sentinelles organisé par les Réserves naturelles de France le 6 février ;
- Participation à un échange avec la DRAL Grand Est, Lorraine Nature Environnement, les conservatoires d'espaces naturels et l'état-major de la zone de défense et de sécurité – Est afin d'identifier les forêts militaires potentiellement intégrables au sein d'un réseau de forêts en libre évolution et d'y mener un premier diagnostic le 11 mai ;
- Animation d'un atelier transfrontalier sur la forêt entre les équipes du PNRVN et de la RB du Palatinat afin d'identifier les actions prioritaires à mener au sein du programme cadre de coopération entre les deux collectivités.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.2 - Développer une économie du bois à forte valeur ajoutée





2024 – Mettre en œuvre le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale des rochers et tourbières

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC, en tant que gestionnaire principal de la Réserve naturelle nationale des rochers et tourbières du Pays de Bitche, désigné par l'Etat dans le cadre d'une convention, est chargé de concevoir et de mettre en œuvre son plan de gestion. Trois autres gestionnaires y sont associés : l'ONF, la forêt Pimodan et la commune de Baerenthal.

Cette réserve de 355 ha protège des tourbières, parfois associées à des étangs, riches en espèces et en communautés rares et menacées, et des barres rocheuses remarquables accueillant entre autres le tiers des couples de Faucons pèlerins nicheurs du Parc selon les années.

La rédaction du troisième plan de gestion est achevée et l'arrêté préfectoral portant approbation du nouveau plan a été signé le 22 novembre 2023 pour la période 2022-2031, à la suite de l'avis favorable du CSRPN du 25 juillet 2023.

L'année 2024 constitue la troisième année d'application de ce nouveau plan.

Objectif :

Les objectifs à long terme sont les suivants :

- Préserver les habitats naturels humides à tourbeux,
- Conserver l'intégrité et la tranquillité des falaises rocheuses, des dalles sommitales et du souterrain du Ramstein,
- Augmenter le degré de naturalité des forêts,
- Préserver une bonne qualité de l'eau pour les biocénoses aquatiques et amphibiens,
- Sensibiliser à la préservation des milieux naturels,
- Administrer la réserve naturelle.

Bilan de l'action :

Connaissances et suivis

- Surveillance des oiseaux rupestres dans la RNN : comme chaque année, le suivi de la reproduction du Faucon pèlerin dans la réserve et sa surveillance ont été réalisés en coordination avec SOS Faucon pèlerin-Lynx (SOS FPL). 4 couples ont entamé un cycle de reproduction. 1 couple seulement a pu élever 2 jeunes jusqu'à l'envol. Cette année, 3 couples de Grand Corbeau ont pondu sur un site de la réserve mais 1 seul couple a pu conduire 3 jeunes jusqu'à l'envol. 1 couple de Grand-duc d'Europe est toujours présent sur 1 rocher de la RNN. 2 jeunes non volants ont pu être observés au pied de la falaise. Il semble qu'au moins l'un d'entre eux ait été prédaté. Heureusement aucun nouveau cas d'empoisonnement de Faucon pèlerin n'a été constaté cette année (pour mémoire deux cas dans la RNN en 2018 et en 2023).
- Divers autres suivis scientifiques récurrents ont été menés (papillons des tourbières, flore remarquable, chiroptères, niveaux d'eau des nappes et des étangs, etc.). Du fait d'une pluviométrie annuelle abondante de 1 154 mm (Moy2003/2024 = 894 mm), les niveaux d'eau ont été élevés toute l'année ce qui est très favorable aux zones humides et tourbeuses en particulier en termes de fonctionnement.
- Un diagnostic d'ancrage territorial de la RNN a été réalisé par Enzo SERRA dans le cadre d'un stage de 5 mois à l'aide d'une méthodologie développée par RNF et la LPO nationale. Cette méthode cible les acteurs clés du territoire. Les résultats de ce travail montrent un fort intérêt et une réelle implication des acteurs locaux dans la vie de la réserve mais un niveau de connaissance des enjeux qui reste à approfondir.
- Une méthodologie d'évaluation de l'état de fonctionnement des tourbières de la RNN a été réalisée par Flora SARRON dans le cadre d'un stage de 6 mois. Les différents indicateurs suivants ont été testés sur deux complexes tourbeux (l'un en mauvais état et l'autre en état moyen à bon) : les niveaux moyens des nappes phréatiques et leurs amplitudes de fluctuations, la physico-chimie de l'eau de tourbe (température, pH et conductivité électrique), la dynamique de la végétation et les variations d'épaisseur de l'histosol.
- Suivi de la fréquentation des sites : on observe la plus mauvaise fréquentation du sentier de découverte de l'étang-tourbière de Hanau depuis 2015 (-38,6 % pour la moyenne des compteurs Hanau1 et Hanau2). On note aussi une baisse de la fréquentation des ruines du château du Ramstein (-11,7 %) très certainement en réponse à la météo très pluvieuse de l'année. La baisse de la fréquentation se poursuit sur la dalle rocheuse interdite d'accès du Rothenberg Nord (-52,5 %). Ce dernier site est l'un des deux sites sur lequel une ganivelle (obstacle pour interdire l'accès) a été installée en fin d'année 2022.

Surveillance et police

- Tournées de surveillances : en 2024, il y a eu 44 jours-hommes de surveillance effectuées par l'équipe de la RN dont 2 jours-hommes dans le cadre de tournées mixtes de surveillance. Aucune infraction constatée lors de ces interventions (météo défavorable). Aucun PV pour infraction n'a été rédigé au cours de l'année.
- Pose et contrôle d'appareils photos : 7 appareils photos à déclenchement automatique ont été installés en 2023 à des endroits sensibles et interdits d'accès de la réserve naturelle.

Intervention sur le patrimoine

- Participation aux campagnes de martelage en forêt publique et privée : le conservateur a participé à 3 opérations de martelage en forêt publique le 9 janvier versant Nord du rocher du Hollaendersberg, le 25 janvier versant Nord-Ouest du Kachler et le 1^{er} février versant Nord-Ouest du Falkenberg.
- Mise en place de bouchons dans les fossés de drainage des tourbières : un nouveau bouchon a été réalisé sur un fossé à l'Erlenmoos. Il a été effectué avec des blocs de tourbe prélevés sur place sans apport de matériaux extérieurs au site.
- Entretien des ouvrages existants des étangs (moines, digues ...) : en octobre, il a été procédé au remplacement de l'ensemble des planches du moine de l'étang de Waldeck, ainsi que de sa grille. Une vidange complète a été nécessaire mais l'étang a été rapidement remis en eau. Ce chantier a été conduit conjointement entre l'ONF et l'équipe de la RNN.
- Restauration de certains ouvrages des étangs : le conservateur est associé au comité technique et au comité de pilotage de l'étude de faisabilité du projet de restauration et d'aménagement des milieux lacustres de Baerenthal. L'enjeu pour la réserve naturelle est la réfection des ouvrages de vidange afin de pouvoir maîtriser la gestion du plan d'eau ainsi que les populations piscicoles (l'étang étant ouvert à la pêche). Le projet a peu progressé en 2024. Cependant un scénario a été retenu par le comité de pilotage du projet. Il sera affiné et chiffré précisément en 2025 par les bureaux d'études chargés de la maîtrise d'œuvre.
- Installation d'une passe à poissons dans la digue de l'étang de l'Ersbenweiher et entretien : cette opération est commune avec le programme d'actions de la ZSC « Haute-Moder » (Cf. B2. ZSC « HAUTE-MODER ET AFFLUENTS »).

Pédagogie et animations

- Organisation de différentes actions de sensibilisation scolaires, grand public ou professionnels locaux. 381 personnes ont participé aux événements organisés au sein de la RNN, sur 41 demi-journées d'animations ;
- Un chantier nature a été organisé le 18 décembre sur la tourbière du Dauenthal (Sturzelbronn). Il a mobilisé 4 personnes. L'objectif était d'entamer la réduction de la couverture ligneuse du site pour la préservation du papillon, le Nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*). Ce chantier sera renouvelé en 2025.
- Pour renforcer l'ancrage territorial de la réserve naturelle, Frédéric DESTAILLEUR a été recruté en septembre 2024 en tant que médiateur. Il sera chargé de produire le programme d'animation en 2025 et de faire vivre l'espace pédagogique de Sturzelbronn.

Création et entretien d'infrastructures d'accueil

- Développement et animation d'un lieu d'accueil dédié à la RN : la commune de Sturzelbronn, l'Association de Sauvegarde, de Développement et d'Animation de Sturzelbronn (ASDAS) et le SYCOPARC portent un projet de site d'interprétation et d'animation sur la nature sur la commune de Sturzelbronn. Le volet portant sur la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école ainsi que sur la création d'un nouveau bâtiment en bois local a démarré à la fin de l'été 2023. La maîtrise d'ouvrage a dû faire face à un certain nombre de difficultés qui ont fortement ralenti l'avancement du chantier (entre autres la liquidation judiciaire de l'entreprise chargée du gros-œuvre).
- L'autre volet, dont le SYCOPARC assure la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet portant sur la mise en valeur pédagogique du site et sur sa scénographie, aussi bien à l'intérieur du bâtiment qu'à l'extérieur, a suivi son cours. Plusieurs réunions de travail en salle et sur le terrain avec l'équipe de prestataires constituée de la SCOP Détours Atelier de Paysage et du Studio CYNARA ont été conduites. Elles ont mobilisé le conservateur et le médiateur de la RNN.

Management et soutien

Révision du périmètre de la RN : cette opération a été poursuivie en 2024 avec :

- 3 réunions du comité de pilotage du projet d'extension de la RNN (20 mars, 12 juin et 18 octobre) sous la présidence de la sous-préfecture de Sarreguemines ;
- 2 réunions avec l'Armée dont le COMALAT (Commandement de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre) afin de définir les futures règles de survol de la réserve naturelle étendue ;
- 2 réunions pour présenter le projet aux conseils municipaux de Baerenthal et de Bitche ;
- 1 réunion publique pour les propriétaires et riverains des parcelles situées dans la partie amont de l'étang de Baerenthal et proposées au projet d'extension ;
- 1 réunion de présentation du projet au Comité Syndical du SYCOPARC le 7 décembre ;
- Plusieurs réunions bilatérales avec l'ONF ou le Groupement Forestier Vosges Nord ;
- Rédaction d'un Avant-Projet (AVP) par l'Atelier Climax (<https://www.atelier-climax.fr/>), associé à l'Institut Patrick Charrier, hydromorphologue ;
- La présentation du projet à la Commission Territoriale Est du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 3 décembre qui a donné un avis favorable.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable



2024 – Animation du site Natura 2000 Landes et tourbières du camp militaire

Contexte de l'action :

Intégré au réseau Natura 2000 pour la richesse de ses milieux tourbeux et de ses pelouses sèches sur sable, ce site compte 173 ha distribués sur 10 entités. Il est animé depuis 2010 par le PNR des Vosges du Nord. Le dernier comité de pilotage a été organisé le 28 juin 2018 sous la présidence de l'Armée de terre.

Objectif :

- Mettre en œuvre le document d'objectifs,
- Rétablir et maintenir le fonctionnement des complexes tourbeux,
- Augmenter le degré de naturalité des forêts et assurer un suivi,
- Poursuivre l'acquisition des données naturalistes notamment en vue d'une révision du périmètre du site Natura 2000.

Bilan de l'action :

1. Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi annuel de l'Azuré des mouillères sur l'Allée du Galop (comptage du nombre d'œufs sur les coroles et calices des gentianes pneumonanthes. 652 œufs (viables et non viables) comptés lors du suivi annuel de 2024. Les résultats de l'étude génétique pilotée par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne montre une faible diversité génétique du fait de l'isolement de la population ;
- Poursuite des inventaires floristiques par le Conservatoire botanique dans le cadre de Flora Vogesiaca ;
- Extraction des données naturalistes de la base de données CALLA et synthèse des études environnementales produites par le PNRVN pour transmission aux autorités militaires ;
- Lancement d'une étude pour l'évaluation de la dynamique de fréquentation par les chiroptères sur le site de la forêt du Langenberg. Consultations des entreprises en novembre. Acquisition d'un réseau de gîte artificiel à installer sur site pour un suivi long terme en 2025.

2. Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Reprise du projet de réfection de l'ouvrage de vidange de l'étang du Pfaffenweiher. Identification des démarches liées aux risques pyrotechniques. Réflexion sur le portage et le financement des travaux ;
- Conception d'un projet de restauration du fond de vallon d'un affluent rive gauche du Mosbach par suppression d'une route en terrain naturel et reprofilage (remblais/déblais) en partenariat avec l'Office National des Forêts.

3. Missions d'expertise / Conseil

- Avis sur des programmes d'activités du camp : manœuvres internes et externes ;
- Accompagnement du projet de révision des champs de tirs. Suivi de l'étude faune-flore sous maîtrise d'ouvrage des Armées, prestation Ecolor ;
- Réflexion sur la définition d'un plan de gestion écologique à l'échelle du camp militaire dans le cadre d'une démarche nationale ;
- Accompagnement sur la rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'une étude ornithologique dont l'objectif est d'actualiser les connaissances sur l'avifaune du camp militaire en vue d'alimenter le diagnostic du futur plan de gestion. Dépôt d'un dossier de demande d'aide financière au Ministère des armées (FITE) qui n'a pas été retenu in fine.

4. Formation / Communication / Pédagogie

- Elaboration d'une trame d'animation pour la sensibilisation des pionniers sur les chauves-souris.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable

Contexte de l'action :

Trente ans après les premiers lâchers de Lynx dans les Hautes Vosges et alors que l'espèce était au bord de l'extinction dans le massif vosgien, le programme de réintroduction de Lynx mené dans les forêts palatines par la fondation pour la nature et l'environnement de Rhénanie-Palatinat de 2015 à 2021 (LIFE Lynx) fait renaître l'espoir de voir revenir durablement le Lynx dans les forêts vosgiennes. Alors que le programme LIFE est terminé, quelques animaux s'établissent durablement dans les Vosges du Nord et colonisent timidement le reste du massif à partir du nouveau noyau palatin. Afin d'assurer un retour durable de l'espèce dans nos forêts, il est aujourd'hui fondamental d'améliorer la coexistence entre les activités humaines et l'animal, de restaurer de bonnes connectivités écologiques intra et inter-massifs, de consolider le réseau d'observateurs pour un meilleur suivi/protection de l'espèce et de sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'importance de la conservation de cette espèce emblématique de nos forêts européennes. Dans cette optique, un plan régional d'action (PRA) en faveur du Lynx boréal dans le massif vosgien a été rédigé et validé en 2020 et son animation a été confiée au SYCOPARC en 2021.

Objectif :

- Améliorer la coexistence du Lynx avec les activités humaines (élevage et chasse),
- Restaurer l'habitat du félin et les connectivités écologiques entre massifs,
- Consolider le suivi de l'espèce pour une meilleure protection du Lynx,
- Sensibiliser les acteurs et le grand public sur les enjeux liés au Lynx et sa conservation.

Bilan de l'action :

1. Gouvernance du PRA et coordination du réseau

L'animation du PRA Lynx s'est poursuivie en 2024 avec l'organisation et l'animation des groupes de travail (GT) technique et scientifique. Finalités : suivre la réalisation des actions prévues et d'échanger sur la mise en œuvre opérationnelle.

- Le GT « Habitat et connectivité écologique » s'est tenu le 21 octobre 2024 en visioconférence. Cette réunion a permis d'échanger sur les résultats de l'analyse des déplacements de Lynx possédant des colliers GPS et leur utilisation du territoire et de présenter l'étude connectivité initiée entre le Sud du massif des Vosges et le Nord du massif jurassien. Le Cerema a également présenté ses travaux menés afin de réduire les mortalités liées aux collisions sur les routes jurassiennes.
- Le GT « Suivi et conservation du Lynx » s'est tenu le 21 novembre 2024 à Munster. L'objectif de cette réunion était prioritairement de réaliser un état des lieux des observations de Lynx sur les Vosges ainsi que les études menées ou à venir pour son suivi sur le massif.
- Le GT « Coexistence avec la chasse » s'est tenu le 28 novembre 2024 à Saint-Dié. L'objectif de cette réunion était d'échanger tout d'abord sur l'avancement du projet Ecolynx piloté par les fédérations de chasse, puis d'aborder les résultats du stage sur la valorisation des données Lynx sur le massif des Vosges.
- Le GT « Coexistence avec l'élevage » s'est également tenu le 28 novembre 2024 à Saint-Dié. Elle a permis de faire un bilan des prédatons attribuées au Lynx et de présenter les avancées du Plan National d'Actions sur la coexistence de l'élevage et enfin de présenter les médiatrices « Lynx et activités d'élevage » ainsi que leurs missions au sein des deux PNR.
- Le GT « Représentation et sensibilisation » se réunira en 2025. Des arbitrages de la part des financeurs sont attendus pour les perspectives d'actions de ce groupe.

Travail en réseau au plan local :

- Participation aux comités grands carnivores (CGC) du Bas-Rhin le 11 décembre 2024 ;
- Participation à la réunion annuelle des correspondants du Réseau Loup Lynx animée par l'OFB le 12 janvier 2024 pour les départements 67 et 57 et le 16 janvier 2024 pour les départements 68 et 88 ; présentation des actualités du PRA Lynx Vosges aux correspondants ;
- Animation d'un webinaire du réseau liste verte France de l'IUCN afin de partager l'expérience du parlement du Lynx ;
- Animation d'un groupe d'élus et de délégués des Vosges du Nord référents et « porte-parole » sur le sujet du Lynx. Un séminaire a été organisé avec ce groupes d'élus à destination du Parc du Haut-Jura les 4 et 5 mars 2024. L'objectif était de rencontrer et d'échanger avec les acteurs du PNR du Haut-Jura qui ont mis en place des actions en faveur du Lynx et du Loup sur leur territoire. Des informations sur le sujet du Lynx sont régulièrement transmises à ce groupe.
- Organisation de réunions avec les financeurs (DREAL, Région Grand Est, Massif) en vue du projet de financement FEDER. Réorganisation et re-maquetage suite aux désistements financiers de la Région Grand Est.

Travail en réseau avec le Plan National d'Actions en faveur du Lynx :

- Participation aux groupes de travail concernant la stratégie de communication du PNA ;
- Participation aux groupes de travail concernant la coexistence avec les acteurs du monde de l'élevage du PNA ;
- Participation aux réunions liées au groupe de travail lié au enjeux sanitaires du Lynx du PNA ;
- Participation aux réunions liées à l'étude du régime alimentaire du Lynx pilotée par la SFEPM, l'OFB et la DREAL ;
- Participation aux réunions inter-administrations (DDT, DREAL, DRAAF) sur le sujet des grands carnivores ;
- Echanges concernant l'articulation entre le PRA et le PNA avec la DREAL Grand Est et la DREAL Bourgogne-Franche-Comté ;

- Participation au comité de pilotage du PNA Lynx qui s'est tenu le 04/12/2024 en présentiel à Dijon. Ce comité a été consacré à la restitution de l'expertise nationale collective conduite conjointement par le MNHN et l'OFB. Commanditée en 2022 dans le cadre du PNA Lynx, cette étude porte sur les conditions de viabilité à terme du Lynx sur le territoire (ESCO) ainsi que sur les conditions de réussite d'une éventuelle décision de renforcement de population.

Sur le plan international :

- Rencontre avec le Parc national de la Vallée de la Sémois de Belgique qui travaille sur un projet d'amélioration de la connectivité de l'habitat du Lynx et d'éventuels relâchés d'individus sur leur territoire ;
- Echanges avec les acteurs allemands sur le partage de données et la réalisation d'un monitoring transfrontalier du Lynx entre les Vosges et le Palatinat ;
- Participation et intervention lors du colloque annuel de Linking Lynx et d'Eurolynx (collectif européen de chercheurs et d'acteurs travaillant en faveur du Lynx) à Neuwiller-lès-Saverne en octobre 2024 et présentation des posters sur la situation du Lynx sur le massif vosgien.

2. Mise en œuvre des actions du PRA Lynx Vosges

Le PRA Lynx comprend 18 actions majeures réparties au sein de 4 axes. La durée du PRA est fixée sur une période de mise en œuvre de 10 ans, de 2020 à 2029. Bien que basé à La Petite-Pierre au sein du PNRVN, l'animatrice est chargée de veiller à la bonne mise en œuvre des actions prévues au PRA sur l'ensemble du massif vosgien.

Axe « Représentations et sensibilisation »

- Développement d'opérations de sensibilisation et de communication. On retiendra en 2024, l'organisation :
 - o De 12 séances de ciné-débats proposées dans le massif des Vosges à l'occasion de la Journée internationale du Lynx. Ces projections des films « Lynx » ou « Un retour fragile du Lynx » de Laurent Geslin ont été organisées et animées grâce à une mobilisation multi-partenariale (SOS Faucon pèlerin-Lynx, OFB, Fédérations de chasse, Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace, diverses collectivités et le SYCOPARC).
 - o La commune de Waldhambach a initié l'organisation d'une réunion publique spécifiquement sur le sujet du Lynx à destination des habitants de la commune. Cet événement a été coorganisé par la commune et l'animatrice du plan. Différents intervenants étaient présents : le DDT, l'OFB et le PNRVN.
 - o 6 autres événements mettant à l'honneur le Lynx ont été organisés au sein du massif vosgien : un atelier international du Lynx organisé à Epinal par la fédération de chasse des Vosges, le programme « Parole de lynx » de l'association Ferus, les colloques Liking lynx et EuroLynx ont été accueillis dans les Vosges du Nord, une balade contée a été proposée à La Petite-Pierre et une intervention de l'animatrice du PRA a été organisée lors de l'assemblée générale des communes du PNRVN.
- Développement d'outils de communication :
 - o Un groupe de travail s'est constitué composé de structures d'éducation à l'environnement pour la création d'une malle Lynx associée à un projet pédagogique à destination des jeunes scolaires courant 2023-2024 ;
 - o Deux lettres d'information du PRA Lynx Vosges ont été diffusées en 2024 à l'ensemble des contacts du PRA Lynx : la lettre n° 8 est parue en mai et la lettre n° 9 en décembre. Ces lettres compilent des actualités sur le sujet du Lynx et le PRA.

Axe « Suivi et conservation du Lynx »

Le Lynx poursuit lentement son retour dans les Vosges du Nord. Le piégeage photographique est largement utilisé pour suivre cette espèce. Différentes études adaptées au contexte local ont été initiées en 2024 :

- Le suivi transfrontalier Vosges du Nord/Pfälzerwald,
- Le suivi Vosges centrales,
- Le suivi Vosges du Sud/Nord du Jura.

En 2024, trois portées ont été confirmées, toutes sur les Vosges du Nord. Ces résultats positifs sont malheureusement contrebalancés par plusieurs événements :

- Deux interventions pour la prise en charge de chatons de Lynx en détresse ont eu lieu en 2024. La première en Moselle, en zone frontalière, en septembre : ce jeune Lynx âgé de quelques mois observé amaigri et égaré par des promeneurs a été capturé et emmené en clinique de soins. Il est pris en charge au centre de soins de la faune sauvage, le GORNA. Une seconde dans le Bas-Rhin, en octobre, un jeune chaton de Lynx également âgé de quelques mois est pris en charge au sein d'une clinique dans un état critique. Il va mourir rapidement des suites de ses blessures. Une autopsie sera réalisée et une procédure judiciaire est ouverte.
- La femelle la plus expérimentée, Lycka, est observée boitant à proximité d'une route forestière en mai 2024. A la suite de cette observation, une intervention de pistage avec des chiens spécialisés est organisée sur la zone, en présence de vétérinaires afin de diagnostiquer au mieux l'état de santé de l'animal en le localisant précisément. Malheureusement, le contact ne pourra être établi avec Lycka. Celle-ci ne sera plus observée au cours de l'année malgré des efforts de photo-piégeage.

Sur la thématique de prise en charge des Lynx blessés et orphelins, différentes avancées sont à noter :

- La mise en œuvre de la cellule diagnostic qui permet l'appui sur le terrain de vétérinaires expérimentés,
- La détention et l'autorisation de prise en charge de Lynx pour le centre de soins de la faune sauvage du GORNA pour l'ensemble du massif vosgien,

- Les échanges initiés se sont poursuivis avec le SDIS, l'OFB et les centres de soins : GORNA et Athenas. La perspective est de définir une procédure de secours pour la prise en charge de Lynx blessés ou orphelins sur le massif.

Axe « Habitat et connectivité écologique »

Faciliter le franchissement des infrastructures linéaires : l'autoroute A4 au niveau du col de Saverne constitue un obstacle pour la faune sauvage sur la continuité forestière d'intérêt européen Vosges-Palatinat. Des échanges entre l'État, la Région Grand Est et la Sanef ont permis d'aboutir à un projet de création d'un nouvel écopont plus efficace sur ce site en complément de la passerelle en bois actuelle. Les différentes études ont été finalisées en 2024 et la construction du nouvel ouvrage est prévue pour 2025.

Axe « Coexistence avec la chasse »

- Un monitoring expérimental et participatif du Lynx a été développé sur le territoire des Vosges du Nord. Ce dispositif, désormais opérationnel, de suivi opportuniste par piège photographique (monitoring) a un double objectif :
 - Améliorer la connaissance de la présence du Lynx par le renforcement du suivi,
 - Permettre l'implication des acteurs de la chasse en les intégrant à cette veille.
 Plus de 60 mailles recouvrent le territoire du PNR et sont suivies par différents correspondants du Réseau Loup-Lynx. Les fédérations de chasse ont fait la promotion du dispositif afin de le porter à connaissance des chasseurs locaux et d'identifier des volontaires susceptibles de participer au monitoring. Plusieurs chasseurs ont été identifiés et participent actuellement au monitoring sur les Vosges du Nord. Ils ont bénéficié d'un accompagnement technique lors de la pose des pièges et lors des premiers relevés. Ce monitoring Vosges du Nord s'étend depuis fin 2024 vers un monitoring transfrontalier Vosges du Nord/Palatinat avec les acteurs allemands.
- Un stage réalisé en 2024 par Iannis Chamberland en master 2 a permis la valorisation de l'ensemble des données de Lynx recueillies par l'Office Français de la Biodiversité sur le massif des Vosges. Des cartographies, des graphiques de synthèse et des outils de communication spécifiques ont été élaborés, ils permettent de mieux comprendre l'utilisation de l'espace par la population vosgienne de Lynx. Ces résultats seront proposés pour diffusion au sein des différentes instances liées aux acteurs du monde de la chasse en 2025.

Axe « Coexistence avec l'élevage »

- Marion Pélissier est arrivée au sein du PNR des Vosges du Nord et Alice Bertrand au sein du PNR des Ballons des Vosges afin de développer la mission « médiation Lynx & activités d'élevage ». Celle-ci permet l'accompagnement technique des éleveurs par du conseil à la protection des troupeaux domestiques, des informations sur les dispositifs de protection, l'aide à la rédaction de dossier de demande de subventions pour la mise en œuvre de moyens de protection, le transfert d'expérience et le renforcement du lien entre les différents services publics (DDT, OFB, élus). En 2024, 16 éleveurs ont été rencontrés dans les Vosges du Nord et, parmi eux, 3 ont demandé à bénéficier de l'accompagnement technique afin de monter un dossier de subventions.
- Un chantier bénévole à Diemerstein a été organisé dans le Palatinat allemand, le samedi 5 octobre 2024, afin de modifier la clôture d'un parc situé dans une vallée forestière et sensible aux attaques de Loup et de Lynx. Au total, 10 bénévoles, 5 allemands et 5 français sont venus apporter leur aide pour ce chantier au cours duquel il a été nécessaire de démonter la bande électrique, de rajouter une « flat-dry » (ligne de fanions), de faire du débroussaillage et du tronçonnage/débardage de bois coupé.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable





2024 – Mise en œuvre d’une politique de protection de la nature

Contexte de l’action :

Nos patrimoines naturels exceptionnels doivent être préservés prioritairement afin de les transmettre en bon état aux générations futures. La charte du PNRVN invite les communes et les acteurs de son territoire à « Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires ».

Notre label Réserve de biosphère nous engage à désigner des aires centrales protégées et à atteindre à minima 2 % de la surface du territoire classé par une protection réglementaire forte. Un important travail visant à :

- Renforcer notre réseau d’aires protégées, en assurer la coordination et l’acceptation,
- Assurer un monitoring permanent des espèces et des habitats naturels caractéristiques de notre territoire,
- Développer de nouvelles formes de protection volontaire au sein des communes.

Dans ce dernier domaine, la charte prévoit la disposition originale suivante « Créer, à l’initiative des communes, un sanctuaire de nature spontanée dans chaque village du PNRVN et les mettre en réseau ». Il ne s’agit pas de donner un statut réglementaire fort à ces sanctuaires ni de les choisir parmi des zones déjà inventoriées sur le territoire du PNRVN. Ce projet doit être l’occasion pour les communes et/ou les habitants de s’exprimer sur le type de nature qui mérite d’être « sanctuarisée » et sur la nature même de cette sanctuarisation.

Objectif :

- Poursuivre la politique d’inventaire des richesses naturelles du territoire,
- Identifier et mettre en protection de nouveaux sites naturels,
- Assurer le suivi à long terme des espèces et des espaces emblématiques des Vosges du Nord,
- Créer, à l’initiative des communes, un sanctuaire de nature spontanée dans chaque village du PNRVN.

Bilan de l’action :

1. Développer une stratégie locale des aires protégées

Au cours de l’année 2024, le SYCOPARC s’est impliqué afin de permettre une bonne déclinaison locale de la stratégie « Aire protégée » de l’Etat. On notera notamment :

- La concertation locale menée en vue de finaliser un dossier d’avant-projet d’extension de la Réserve nationale des rochers et tourbières du Pays de Bitche et de le présenter au comité scientifique régional de protection de la nature en décembre ;
- La participation aux réunions de concertation organisées par les directions départementales des territoires de Moselle et du Bas-Rhin ou la Sous-préfète de Sarreguemines en vue de finaliser la mise en place de projets d’arrêtés préfectoraux de protection des biotopes à écrevisses des torrents sur le Gailbach et le Bremmelbach. L’expertise du SYCOPARC concernant la conservation de cette espèce a permis de faciliter le travail préparatoire à la rédaction des arrêtés ;
- L’accueil de la délégation de l’UICN afin de renouveler la labélisation « liste verte » du territoire des Vosges du Nord. Cette distinction valorise les aires protégées dont les actions et les pratiques de planification, de gouvernance, de gestion sont exemplaires (30 et 31 mai).

2. Animer le réseau des sanctuaires de nature

Le SYCOPARC a lancé un appel à projet permettant aux communes et aux habitants de s’exprimer sur le type de nature, sauvage ou domestiquée, qui mérite d’être « sanctuarisée ». Les espaces labélisés en tant que sanctuaires sont des terrains dont la maîtrise foncière ou d’usage a été réalisée par la collectivité. Ils abritent principalement des forêts spontanées, des zones humides ou des vieux vergers qui sont dédiés par décision du conseil municipal à la préservation de la nature. Cette opération a pour originalité d’aborder la question de la sauvegarde de la nature par l’appropriation locale. Ces sanctuaires deviendront ce que les élus locaux et les habitants décideront d’en faire. La mise en place d’un sanctuaire permet de disposer d’une aide technique et de moyens financiers pour réaliser des inventaires, proposer des animations pédagogiques ou travailler sur la perception de la nature par une approche plus sensible (médiation artistique). Pour l’année 2024, les principales actions menées sont :

- La finalisation des vidéos de promotion des sanctuaires de Bitche, Neuwiller-lès-Saverne, Ingwiller et Wingen et le lancement de la première vidéo sur les réseaux sociaux.
- Le lancement d’une deuxième mission de réalisation de 4 vidéos supplémentaires afin de présenter les sanctuaires de Eguelshardt, Diemeringen, Niedersteinbach et Wissembourg. Celle-ci a également été confiée à Jérôme FATALOT vidéo-photo-design afin de conserver la signature artistique et graphique des vidéos précédentes qui ont été plébiscitées par les partenaires locaux.
- L’organisation d’un comité de pilotage avec les membres du réseau des sanctuaires le 15 octobre à Neuwiller-lès-Saverne. Au cours de cette rencontre, il a été collectivement validé de proposer une nouvelle forme de médiation dans les communes concernées par le dispositif. En effet, il s’agira au cours des 3 ou 4 prochaines années de concentrer les efforts de sensibilisation au travers d’un petit festival qui évoluera annuellement sur 2 ou 3 sites. Cette stratégie locale de médiation doit permettre de faire un réel focus sur les sites concernés sur une année complète et d’améliorer l’ancrage territorial de cette démarche originale de protection de la nature.
- Rédaction du cahier des charges et lancement de l’appel à contribution pour l’élaboration du programme d’animation 2025-2026 au sein du réseau REEVON afin de recueillir les dossiers de présentation des projets. Ceux-ci doivent permettre

d'explorer les relations entre l'homme et la nature en croisant les approches scientifiques, artistiques, techniques ou philosophiques et s'adresser à différents types de public.

- Animations scolaires assurées par le réseau REEVON sur l'année scolaire 2023/2024 : trois classes de 5^{ème} du collège Olympe de Gougues d'Ingwiller ont participé au projet pédagogique autour du sanctuaire du Stellsteg et animé par la Maison de l'Eau et de la Rivière. Au cours de ce projet, les 76 enfants concernés ont pu bénéficier de 4 séances d'animation au cours desquelles ils ont pu travailler à la conception d'un panneau pédagogique de présentation du site qui a été installé par la commune.
- Dans le cadre du programme grand public du CINE, une sortie a été proposée le 31 juillet sur le sanctuaire de la forêt du Boesch à Wingen.

3. Développer et poursuivre les partenariats stratégiques

- Préparation d'une nouvelle convention Parc-Armée et aide à la planification d'une mission de rédaction d'un plan de gestion écologique portant sur l'intégralité des milieux naturels du camp militaire de Bitche ;
- Rencontre des deux services départementaux de l'Office Française de la Biodiversité afin d'évoquer les complémentarités à rechercher en matière de connaissance, de surveillance des aires protégées et de protection des espèces menacées ;
- Participation à l'accueil de la délégation de la Française des Jeux dans la réserve de chasse et de faune sauvage de La Petite-Pierre afin de présenter les actions développées localement en faveur de la biodiversité dans le cadre du partenariat entre l'Office Français de la Biodiversité, l'Office National des Forêts et le Parc naturel régional des Vosges du Nord et financées grâce au mécénat de la FDJ ;
- Accueil de la délégation de l'association ODONAT Grand Est, le 26 septembre, lors du tour du Grand Est à vélo passant par les six parcs naturels régionaux et le Parc national des Forêts. Organisation d'une conférence sur la biodiversité dans les Vosges du Nord et signature d'une convention-cadre entre le SYCOPARC et cette association de protection de la nature reconnue.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - o Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable



2024 – Animation des sites Natura 2000 forestiers

Contexte de l'action :

1. ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD » FR4211799 et FR4201799

Situé au Sud du territoire, ce site s'étend sur : 7 communes, 50 kilomètres de cours d'eau et 5 000 ha de forêts. Cette vaste forêt est une zone de protection spéciale (ZPS) et également une zone spéciale de conservation (SC). Elle a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique et pour la qualité des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Ce site Natura 2000 englobe la Réserve de chasse et de faune sauvage de La Petite-Pierre.

2. ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE » FR4112006

Située dans la partie Nord du massif vosgien, sur le versant lorrain, cette vaste zone de protection spéciale (ZPS) de près de 6 300 ha, très largement forestière, a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique. Neuf oiseaux d'intérêt européen y sont recensés.

Cette ZPS englobe très largement la Réserve naturelle nationale des rochers et tourbières du Pays de Bitche.

Objectif :

- Mettre en place une gestion sylvicole respectueuse des espèces et des habitats d'intérêt communautaire,
- Maintenir en bon état de conservation les habitats d'intérêt communautaire non dégradés et restaurer les autres,
- Préserver les milieux rupestres et les zones humides intra-forestière,
- Augmenter la densité des dendro-microhabitats forestiers en faveur des espèces cavicoles ou saproxyliques,
- Développer des actions de formation et de sensibilisation, poursuivre l'acquisition de connaissances.

Bilan de l'action :

1. ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD » FR4211799 et FR4201799

Le site « Vosges du Nord » occupe une surface de 5 000 ha et présente majoritairement des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Dans le cadre de l'animation de ce site, les actions principales en 2022 sont :

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi de la nidification du Faucon pèlerin par SOS Faucon Pèlerin (cf. ci-dessous) ;
- Remesure de 273 placettes permanentes d'étude de la forêt localisées sur la série classée en traitement irrégulier et la réserve biologique intégrale du Nonnenthal au sein de la forêt domaniale de La Petite-Pierre Sud.

Charte Natura 2000

- La charte Natura 2000 a été révisée pour mieux s'adapter aux enjeux actuels suite à des discussions en groupe de travail de façon conjointe avec les autres sites animés par le SYCOPARC. Celle du site Vosges du Nord a été validée lors du comité de pilotage du 2 février 2023. En 2024, les premières adhésions ont été instruites par la Région Grand Est sur cette nouvelle mouture :
 - o Le Font Alsacien pour la Restauration des Biotopes (FARB) a engagé 9,28 ha supplémentaires,
 - o L'Office National des Forêts – Agence Nord Alsace a engagé 3 312,17 ha après être arrivé au bout de l'échéance de leurs engagements dans l'ancienne charte,
- Le conseil municipal de Dettwiller a délibéré en faveur de l'engagement dans la charte le 5 juillet 2023. Cependant, un changement anticipé de la municipalité a fait que la démarche n'a pas pu aboutir en 2024. 3 796,67 ha sont engagés dans la charte Natura 2000 fin 2024.

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

Poursuite de la construction d'un projet de restauration de la continuité écologique et de restauration des zones humides latérales dans le vallon du Tiefenthal, affluent du Fischbaechel : identification des opérations et pré-chiffrage. En partenariat avec l'ONF. L'ONF envisage d'acquérir l'étang situé sur la partie aval. Le projet est mis en attente, le temps d'éclaircir le devenir de cet étang.

Formation / Communication / Pédagogie

- Déploiement d'un projet pédagogique sur le thème des zones humides et de la gestion écologique des fonds de vallées, 4 séances ont été réalisées sur l'année scolaire 2023/2024, avec la classe de CM2 de Dossenheim-sur-Zinsel (17 élèves sensibilisés) ;
- Accueil d'un groupe de techniciens ONF le 15/03/2024 sur différents sites ayant fait l'objet de travaux de restauration de cours d'eau dans les vallons du Rossbaechel et du Fischbaechel dans le cadre d'une formation sur le thème de l'eau prévue par la convention-cadre ONF/SYCOPARC ;
- Animation scolaire le 30/05/2024 sur le thème de la forêt avec les 21 élèves de la classe de CM1 – CM2 de l'école de La Petite-Pierre : balade pédagogique en forêt avec les Piverts et exploration de l'univers sonore des forêts avec Marc NAMBLARD, audio-naturaliste ;

- Sortie grand public « Les petites chouettes aux yeux d'or » à l'occasion de l'événement « La nuit des forêts » en partenariat avec la LPO et l'ONF le 14/06/2024 avec 30 participants : présentation en salle des petites chouettes de montagne, pique-nique et visite de terrain guidée par l'ONF.

2. ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE » FR4112006

Il s'agit d'un site forestier très similaire au site Natura 2000 « Vosges du Nord » précédemment traité. Il s'étend quant à lui en Moselle sur 6 300 ha au sein de l'unité territoriale de Bitche et de la forêt privée du groupement Vosges Nord. Ce site a été intégré au réseau Natura 2000 en raison de son grand intérêt ornithologique. Neuf oiseaux d'intérêt communautaire y sont recensés.

Inventaires / Suivis scientifiques

Suivi des petites chouettes de montagne (Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm) par Yves MULLER et de la reproduction du Faucon pèlerin et du Grand Corbeau par SOS Faucon pèlerin et les agents de la RNN.

Charte Natura 2000

Présentation de la nouvelle charte Natura 2000 à la commune d'Eguelshardt et des contrats Natura 2000 qu'ils pourraient mobiliser sur leur forêt communale.

Formation / Communication / Pédagogie

Organisation d'une sortie crépusculaire grand public « A l'écoute de la forêt avec Marc NAMBLARD, audio-naturaliste » le 31/05/2025, animé par Marc NAMBLARD et Yves MULLER, Président de la LPO Alsace afin d'entendre « la voix » de la forêt du Pays de Bitche.

Missions d'expertise / Conseil / Veille

- Visite de terrain de la FC d'Eguelshardt avec l'ONF dans le cadre de la révision de l'aménagement. Discussion sur d'éventuels secteurs à proposer à la commune pour classement en îlot de sénescence ;
- Réunion d'échange technique en vue de monter un contrat Natura 2000 de diversification des peuplements dans une ancienne pessière scolytée de la forêt privée du groupement forestier Vosges du Nord, le 12/09/2024.

3. Assurer le suivi continu des espèces rupestres emblématiques

Le suivi du Faucon pèlerin sur l'ensemble du PNR des Vosges du Nord est mené par l'association SOS Faucon pèlerin-Lynx. L'association bénéficie d'un financement via des crédits Natura 2000 pour le suivi des couples situés dans les deux ZPS. Selon les propos de l'association, malgré une baisse régulière des couples nicheurs de Faucon pèlerin dans les Vosges du Nord au cours des dernières années. L'année 2024 marque le retour de l'espèce sur deux sites dans la réserve de chasse et de faune sauvage de La Petite-Pierre suite à des travaux de dégagement de la végétation masquant les parties de falaise les plus favorables pour l'installation d'une aire. L'association SOS Faucon pèlerin-Lynx suit aussi le Grand Corbeau sur les principales falaises intéressantes pour le Faucon pèlerin, où les 2 espèces peuvent se retrouver en compétition.

Ce bilan n'a pas la prétention de donner une vue exhaustive de la situation de cette espèce dans le PNR.

Les résultats qui suivent concernent l'ensemble du territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord :

Faucon pèlerin 2024

- Nombre de couples recensés et territoriaux sur un site : 14
- Nombre de couples ayant entamé un cycle de reproduction (ponte) : 8 dont 6 en sites Natura 2000 (dont 4 dans la RNN)
- Nombre de couples ayant élevé des poussins : 4 dont 3 en sites Natura 2000 (dont 2 dans la RNN)
- Nombre de couples ayant élevé des jeunes à l'envol : 2 dont 1 en Natura 2000 (dont 1 en RNN)
- Nombre total de fauconneaux à l'envol : 6 dont 2 en Natura 2000 (dont 2 en RNN)

Grand Corbeau 2024

- Nombre de couples recensés et territoriaux sur un site rocheux : 13
- Nombre de couples ayant entamé un cycle de reproduction (ponte) : 8 dont 2 en Natura 2000
- Nombre total de jeunes corbeaux à l'envol : 14 dont 3 en Natura 2000

L'augmentation de la fréquentation des milieux naturels observée post-covid semble être une tendance de fond. Les promontoires rocheux sont des sites qui attirent particulièrement les amateurs d'activités outdoor et des dérangements fréquents sont constatés. Afin de limiter l'impact des activités humaines sur les espèces rupestres, l'Office National des Forêts, l'association SOS Faucon pèlerin et le Parc naturel régional des Vosges du Nord se mobilisent afin de clarifier la réglementation, en développant des arrêtés de protection de biotope, de limiter physiquement l'accessibilité aux sites les plus sensibles, de surveiller les sites au cours de la période de nidification et d'accentuer les actions de sensibilisation. Le programme Quiétude attitude qui sera décliné progressivement au cours des prochaines années permettra d'amplifier les actions de sensibilisation et d'améliorer la qualité de la signalétique autour des espaces protégés.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable



2024 – Préserver la biodiversité dans les communes – Plans communaux de préservation de la biodiversité

Contexte de l'action :

21 communes agricoles du SYCOPARC ont bénéficié d'une dynamique de diagnostic de la biodiversité de 2018 à 2020 grâce à l'appel à projet ABC de l'OFB. 51 000 données ont été produites et analysées. Elles montrent que de nombreux habitats naturels, espèces animales ou végétales sont très vulnérables et nécessitent d'être préservés.

En 2023, le SYCOPARC a démarré une nouvelle mission d'animation locale « post ABC » afin de concevoir des plans de préservation de la biodiversité communale en lien avec les conseils municipaux et les acteurs locaux. Suite à un travail d'analyse commune par commune des différents enjeux, des réunions de sensibilisation et balades communales se sont organisées dans les villages concernés, afin que tous les citoyens se mobilisent pour assurer la préservation de la biodiversité à travers des actions bien ciblées : maintien et plantations de haies, replantation de vergers, maîtrise foncière ou d'usage, gestion écologique des jardins, préservation des prairies humides, création de mares ou d'îlots de sénescence...

Objectif :

- Rédaction de plans de sauvegarde de la biodiversité sur 3 à 5 communes/an ;
- Permettre la mise en œuvre d'opérations concrètes en faveur de la biodiversité par les habitants ;
- Sensibiliser tous les publics et responsabiliser les acteurs locaux ;
- Développer les sciences participatives.

Bilan de l'action :

En 2024, on notera les différentes phases d'animation :

1. Phase de restitution :

- Appropriation des données des inventaires, des outils d'extraction des données et des modèles cartographiques permettant de générer l'ensemble des plaquettes ABC des communes ;
- Finalisation de 7 nouveaux atlas communaux en version définitive et 3 en version provisoire (en cours de relecture) ;
- Présentation des résultats des ABC aux conseils municipaux des communes de Ormersviller, Breidenbach, Volmunster, Keffenach, Memmelschoffen, Rott et Soultz-sous-Forêts ;
- Organisation et animation d'une réunion publique à Breidenbach le 24 septembre et d'une balade communale le 26 avril.

2. Phase de concertation :

- Poursuite de l'organisation et de l'animation des groupes de travail (appelés Conseils Locaux de la Biodiversité) dans les communes de Hunsbach (groupe de 18 pers.) et Loutzviller (groupe de 15 pers.). Ils sont chargés de proposer des actions concrètes à réaliser en faveur de la biodiversité afin de bâtir le plan d'action à l'échelle communale et de participer à sa mise en œuvre ;
- Réalisation d'une enquête auprès des habitants de Drachenbronn-Birlenbach afin de recueillir les attentes locales, les propositions d'actions et d'identifier les personnes volontaires pour s'impliquer dans la démarche (24 réponses) ;
- Rédaction des plans d'action de préservation de la biodiversité (composé de fiches actions détaillées, d'un tableau de bord, d'une cartographie des actions spatialisées et d'une évaluation financière) dans les communes concernées et motivées. De 2023 à 2024, 3 plans d'action ont été finalisés : Hunsbach, Loutzviller et Wissembourg. Le plan d'action de Wissembourg a été élaboré de manière un peu différente car la ville possède des services techniques et une chargée de mission qui se sont bien approprié le projet. L'élaboration du plan d'action, appelé Wiss'En Vert, a été beaucoup plus rapide que dans les petits villages plus ruraux.

3. Phase de réalisation :

Mise en place et suivis des premières actions de ces plans d'action de préservation de la biodiversité. Celles-ci sont détaillées ci-dessous par commune :

Commune de Hunsbach :

- Organisation du 2^{ème} Conseil Local de la Biodiversité avec balade communale (CLB du 13 janvier) => 15 pers.,
- 14 mai : organisation du 3^{ème} CLB (présentation et validation plan d'action) => 10 pers.,
- Articles dans le Hunsbach Bladel : bois mort, ...

Jardin pédagogique :

- Création et réunion du comité de pilotage du jardin pédagogique (1^{er} février, 13 mars et 9 avril) => 6 pers.,
- Organisation d'un atelier « Tressage au jardin pédagogique » (13/03/2024) : avec les enfants de l'école et organisation du 2^{ème} comité de pilotage du jardin pédagogique => 20 enfants + 5 pers.

Prairie / Zone agricole : concertation locale en vue de signer de nouveaux contrats MAEC et de créer de nouveaux corridors écologiques dans la matrice agricole par la plantation de haies :

- 10 janvier : réunion avec l'Association Foncière de la commune pour présenter les MAEC => 10 pers.,
- 19 mars : réunion d'information sur les MAEC pour les exploitants agricoles du secteur ABC alsacien => 5 pers.,
- 24 septembre : réunion de concertation avec les exploitants agricoles, pour échanger sur le projet de plantations de linéaires de haies à Hunsbach => 10 pers.,
- 14 octobre : réunion d'échanges avec la SAFER 67 pour échanger sur le projet de plantations de haies à Hunsbach.

Vergers et rivières :

- 29 octobre : réunion de concertation sur les vergers de Hunsbach (avec l'Association Arboricole du Pays de Wissembourg et les propriétaires des vergers de Hunsbach) => 15 pers.,
- 11 juin : visite de terrain avec le SDEA pour échanger sur la restauration du cours d'eau Kirrbaechel.

Commune de Loutzviller :

Organisation du 1^{er} Conseil Local de la Biodiversité (CLB) 27 janvier : => 15 pers. ; suivi d'un 2^{ème} CLB le 10 juillet, échanges sur les projets de plantations de haies et de massifs de plantes vivaces => 12 pers.

Prairie / Zone agricole :

- 23 juillet : réunion avec la Fédération de Chasse du Grand Est pour échanger sur le projet de plantation de haies,
- 31 octobre : visite de terrain sur le projet plantation de haies (validation projet final) => 5 pers., travaux 02/2025.

Forêt communale :

18 septembre : réunion avec la Fédération de Chasse 57 pour échanger sur le projet de restauration de la mare forestière.

Commune de Cleebourg-Bremmelbach :

Zones vignobles :

4 octobre : réunion d'échanges avec le président de la Cave de Cleebourg pour présentation de l'ABC et des pistes d'actions possibles au niveau du vignoble.

Commune de Drachenbronn-Birlenbach :

Zone agricole :

- 19 mars : réunion sur le projet de valorisation du site du Catharinenburg – Birlenbach,
- 15 avril : Réunion-diagnostic MAEC, avec Robin PFLUG (exploitant agricole).

4. Actions de médiation :

Les ateliers et formations réalisés dans le cadre de ces plans communaux :

- 23 mars : atelier/formation « M2 de Biodiversité dans son jardin » à Loutzviller => 30 pers.,
- 1^{er} juin : animation « Pour un jardin vivant, recettes de Biodiversité » à Wissembourg => 6 pers.,
- 22 juin : journée « Patrimoine de Pays et des Moulins » à Hunsbach => 7 pers.,
- 16 novembre : atelier pratique « Mettez les mains dans la terre - construction d'une haie sèche » à Hunsbach => 10 pers.

La programmation de ciné-débats TVB-ABC :

Construction d'une programmation « test » d'avril à juillet 2024 sur plusieurs salles de cinémas, pour sensibiliser aux enjeux de biodiversité et de trames vertes et bleues dans le secteur ABC alsacien :

- 18 avril : projection du film « Le petit peuple du potager » à La Castine, à Reichshoffen (avec Sébastien HEIM, fondateur du Jardin Hymenoptera) => 90 pers.,
- 28 mai : « Tu nourriras le monde » à La Saline, à Sultz-sous-Forêts (avec Nathan PIRARD, le co-réalisateur + Lucile FIGUIERE, PNRVN) => 41 pers.,
- 13 juin : « Les quatre saisons d'une haie » à La Castine, à Reichshoffen (avec Alexandre DERREZ, Directeur Fédération de chasse Bas-Rhin + Claude HOH, Conseiller forêt et agroforesterie de la Chambre d'Agriculture) => 24 pers.,
- 05 juillet : « Ce qui se cache sous la surface » à La Nef, à Wissembourg (avec P. JONVAUX, GEML + E. FREMAUT, MER) => 7 pers.,
- 18 septembre : réunion d'organisation d'une programmation commune de ciné-débats avec tous les cinémas du territoire du Parc pour la saison 2025.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout



2024-2026 Projet trame verte et bleue

Contexte de l'action :

Afin de poursuivre les démarches de restaurations des continuités écologiques engagées dans le cadre du LIFE Biocorridors de 2016 à 2021 et du projet « Trame verte et bleue » mené sur le Pays de Bitche de 2021 à 2023, un nouveau programme d'intervention a été bâti et a démarré en 2024. Ce programme « Qu'est-ce qui se trame dans les Vosges du Nord » a pu voir le jour grâce à l'aide financière du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (Fonds vert) et de la Fondation Crédit Mutuel alliance fédérale. Un gros travail d'animation et de concertation a été nécessaire au cours de l'année afin d'identifier les communes volontaires pour mettre en œuvre des actions de la trame verte et bleue et de définir précisément les sites d'intervention et les volumes de travaux. Fin 2024, 9 communes de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et 2 communes de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue sont effectivement engagées dans cette aventure collective.

Objectif :

- Conserver et conforter la ceinture de vergers traditionnels autour des villages,
- Recréer des linéaires boisés dans les secteurs de plein champ où les structures végétales ont disparu,
- Créer ou restaurer de petites zones humides qui serviront d'oasis pour de nombreuses espèces animales et végétales,
- Préserver la tranquillité des sites militaires souterrains pour faciliter l'hivernage et le transit des chiroptères,
- Sensibiliser les habitants et les usagers des milieux naturels et agricoles à l'absolue nécessité de laisser une place à la biodiversité dans nos paysages ruraux et impliquer les scolaires dans un projet pédagogique.

Bilan de l'action :

Ce programme vise à mettre en place 7 grandes actions sur ces territoires :

- La distribution d'arbres fruitiers hautes tiges pour recréer une ceinture de vergers autour des villages,
- La plantation de haies et de bosquets le long des chemins communaux,
- La création de haies et de massifs mellifères dans les centres-bourgs,
- La création ou restauration de mares,
- La mise en place d'Atlas de la Biodiversité Communale,
- L'organisation de projets scolaires permettant de comprendre les concepts de corridors écologiques.

En 2024, les principales actions mises en œuvre sont les suivantes :

- Sensibilisation des communes et acteurs concernés à l'importance de développer les corridors écologiques ;
- Identification précise des linéaires de plantation consensuels lors de rencontres sur le terrain avec les équipes communales et identification des modalités de plantation adaptées. Le projet prévoit 4 modalités principales de plantation en alignement afin de tenir compte des emprises communales existantes, des éventuelles contraintes liées à l'accès des engins agricoles et de l'occupation du sol autour de la zone concernée. En fonction des contraintes et des enjeux locaux, les acteurs locaux en lien avec l'animateur du projet choisissent d'installer la haie champêtre simple rang, la haie champêtre double rang, l'alignement de bosquets ou un alignement d'arbres isolés ;
- Recrutement de trois agents techniques en contrat à durée déterminée afin de réaliser l'ensemble des travaux de plantations prévues au cours de l'hiver 2024-2025 ;
- Commande des premiers plants afin de réaliser les premiers linéaires de haie et mise en jauge des arbres et arbustes ;
- Plantation des premiers linéaires de haies en décembre 2024. Les travaux se poursuivront jusqu'en mars 2025 ;
- Rédaction et publication d'un marché public en vue de recruter un bureau d'étude naturaliste afin de réaliser les inventaires faune, flore et les cartographies d'habitat nécessaires aux Atlas de la Biodiversité Communale ;
- Implication de l'association ODONAT Grand Est dans le projet afin de donner une dimension participative aux diagnostics écologiques en mobilisant les naturalistes bénévoles locaux ;
- Initiation des projets scolaires dans les 10 écoles concernées. Ils permettent de faire découvrir les concepts de biodiversité et de corridor écologique par le biais de démarches ludiques et de sorties sur le terrain. Chaque projet est composé de 3 séances d'atelier et d'au moins une activité de type chantier (plantation, creusement mare ou autre action en faveur de la biodiversité. 40 animations sont programmées pour l'année scolaire 2024-2025, elles concernent 281 écoliers et sont réalisées par la Maison de l'Eau et de la Rivière et la Grange aux Paysages ;
- Une page internet dédiée au programme TVB a été créée afin de favoriser l'appropriation locale et d'informer les acteurs locaux de l'avancement des différents sujets ;
- Programmation et animation de 5 cinés-débats sur les territoires concernés. Projection des documentaires suivants : « Le petit peuple du potager », « Tu nourriras le monde », « Les quatre saisons d'une haie » et « Ce qui se cache sous la surface » (162 participants).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout

2024 - Développer l'agroécologie pour le maintien des prairies permanentes

Contexte de l'action :

Dans le contexte agricole actuel, les prairies permanentes sont soumises à de multiples mutations :

- L'intensification des pratiques de gestion par manque de surface prairiale,
- L'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux,
- L'insuffisance de la valorisation agricole des atouts agronomiques des prairies permanentes (santé animale...).

Il est aujourd'hui absolument nécessaire de développer les techniques agroécologiques et d'en faire la promotion au sein des exploitations agricoles de notre territoire.

Les mesures agroenvironnementales ne permettent pas à elles seules la préservation des prairies du fait de l'instabilité des dispositifs (évolution des cahiers des charges, des indemnités...) et de leur territorialisation. Ainsi, les changements de pratiques concernent des parcelles spécifiques mais n'induisent pas ou rarement d'évolution à l'échelle de l'ensemble de l'exploitation.

Objectif :

- Connaître du point de vue écologique et agronomique les groupements végétaux prairiaux,
- Passer par l'agronomie et l'économie pour replacer les prairies permanentes au cœur des exploitations agricoles,
- Développer, vulgariser des outils opérationnels afin d'animer des projets pour le maintien des prairies permanentes diversifiées,
- Animer des programmes de sensibilisation et de soutien à la mise en place de pratiques agroécologiques sur les milieux prairiaux.

Bilan de l'action :

Les principales actions menées en 2024 dans le domaine de l'agroécologie sont :

1. Guide de restauration des prairies

Au regard de la disponibilité de semences d'espèces prairiales sauvages sous la marque « Végétal local » / zone Nord-Est, sous le label allemand similaire / origine bassin rhénan, du manque d'un ouvrage synthétique sur les techniques de restauration prairiale intégrant notamment des techniques de réensemencement, le PNRVN (SYCOPARC), en lien avec ses partenaires, a missionné le bureau d'études Cénoxe pour concevoir et co-rédiger un guide technique sur la restauration / reconstitution des prairies naturelles par réensemencement et/ou à partir de la banque de graines des sols. Cet ouvrage technique collectif a été publié en février 2024 et est disponible en version papier auprès du Parc depuis juillet 2024. Il est composé :

- D'un chapitre introductif sur les prairies à flore diversifiée : définition, intérêts agronomiques et écologiques, gestion, mélanges grainiers pour le massif vosgien et ses piémonts ;
- D'une clé de décision pour accompagner / orienter les projets de restauration prairiale ;
- D'un tableau synoptique comparatif des méthodes d'ensemencement ;
- De 27 fiches techniques, de la conception du projet à la gestion récurrente de la prairie ;
- De retours d'expériences.

Le guide a été présenté à plusieurs événements nationaux et a servi de support pour des formations sur le territoire :

- Présentation de l'ouvrage lors du séminaire national Natura 2000 à Bussang / 26 juin. 100 pers.,
- Présentation de l'ouvrage lors du séminaire agriculture de la Fédération des PNR, / PNR de l'Avesnois, 3 au 5 juillet. 30 pers.,
- Présentation de l'ouvrage lors des journées nationales du pastoralisme / Vallée de la Bruche, 26-27 septembre. 80 pers.,
- Formation « Fleurir autrement » à destination des agents municipaux et intercommunaux, des élus / Neuwiller-les-Saverne, 7 novembre. 30 pers.

A ce jour, 570 exemplaires papiers ont été distribués dans toute la France.

2. Mesures agroenvironnementales et climatiques

Sept projets agroenvironnementaux et climatiques (PAEC) ont été animés sur le territoire du PNRVN pour la nouvelle programmation agroenvironnementale et climatique 2023-2027 :

- 5 PAEC sur le territoire « Vosges du Nord/Alsace Bossue », animés par le SYCOPARC et la Chambre d'Agriculture Alsace, correspondant à la partie bas-rhinoise du Parc et l'Alsace Bossue :
 - o 1 PAEC Natura 2000,
 - o 1 PAEC sur la partie bas-rhinoise du PNRVN en dehors des sites Natura 2000,
 - o 1 PAEC sur les prairies à enjeux des Azurés des paluds et des Azurés de la sanguisorbe des sites Natura 2000,
 - o 1 PAEC sur les prairies à enjeux des Azurés des paluds et des Azurés de la sanguisorbe hors sites Natura 2000,
 - o 1 PAEC pour la MAEC « Systèmes herbagers et pastoraux » coanimé avec la Chambre d'Agriculture Alsace,
- 2 PAEC déposés sur le territoire « Vosges mosellanes », animés par l'AMEM sur la partie mosellane du PNRVN ainsi qu'une partie mosellane du massif vosgien située au sud de Phalsbourg :
 - o 1 PAEC ouvert sur les prairies à enjeux spécifiques du Damier de la succise,
 - o 1 PAEC sur toutes les prairies de la partie mosellane du PNRVN et sur la partie sud du massif vosgien mosellan.

L'animation des PAEC par le SYCOPARC a permis :

- L'organisation d'une réunion d'information à Hunsbach le 19 mars 2024 (6 participants) ;
- La contractualisation de 3 nouveaux agriculteurs qui ont engagé 60 ha de prairies en MAEC localisées ;
- La création de 10 ha de prairies naturelles sur des terres arables, dont 5 ha en prairies à Grande Sanguisorbe, dans des secteurs à enjeux pour l'Azuré des paluds. Les mélanges semés ont été réalisés sur mesure avec Nungesser semences pour être adaptés au contexte des Vosges du Nord ;
- Organisation de 8 journées de formations obligatoires pour les agriculteurs. Ces journées ont été animées par Sylvain PLANTUREUX, conseiller de Nos belles prairies. Elles furent l'occasion de présenter et promouvoir la typologie agroécologique des prairies du massif des Vosges, publiée par le Parc en 2020 (127 participants).

3. Accompagnement technique vers des pratiques d'élevage basées sur le fonctionnement naturel des prairies

Depuis 2021, le PNRVN est engagé dans le réseau Pâtur'Ajuste, animé par SCOPELA, entreprise de conseil agricole spécialisée dans le déploiement de la méthode et du réseau Pâtur'Ajuste. Cette méthode permet d'accompagner individuellement les agriculteurs désireux de changement pour mettre en place les pratiques de pâturage les plus optimales en fonction de leur exploitation et pour atteindre leurs objectifs. Entièrement sur mesure, cette approche permet de coconstruire avec les éleveurs des solutions qui leur conviennent et qui permettent, par la même occasion, de réduire les pressions sur les prairies de pâturage et de fauche.

Au cours de l'année 2024, ce projet a permis :

- L'accompagnement individuel de 3 nouvelles fermes,
- L'organisation d'une journée collective d'échanges entre agriculteurs autour du retour d'expérience de la ferme KIRSCH à Waldhouse,
- De reconduire l'accompagnement du bureau d'études SCOPELA pour 3 années supplémentaires.

4. Actions en faveur de la filière viande afin de maintenir les prairies et la qualité de l'eau

Afin de maintenir les prairies extensives et tous les services écosystémiques qu'elles engendrent (stockage de carbone, rôle dans le cycle de l'eau, production durable et résiliente de fourrage...), le PNRVN accompagne depuis 2021 un collectif d'éleveurs du territoire pour créer un atelier collectif de transformation de viande.

En 2024, le projet se concrétise avec le lancement de l'étude technico-économique pour la mise en place d'un atelier collectif de transformation de viande sur le site de l'ancienne charcuterie LORCH à Bouxwiller.

Un groupe de travail a été constitué début 2024, animé par le Parc, avec l'appui du bureau d'études BSC Experitis, lauréat du marché public lancé par le Parc en 2023. Il rassemble 11 éleveurs, 1 boucher, 1 traiteur, le Parc et le bureau d'études.

Ce collectif s'est réuni 7 fois au cours de l'année. Cela a permis de :

- Définir les statuts de la future entreprise (SAS),
- Définir le futur collège d'associés de la SAS,
- Identifier un potentiel président de la SAS et un chef de production qui sera salarié de l'entreprise,
- Evaluer le capital rassemblé par le collège d'associés à l'ouverture de l'entreprise,
- Identifier les différentes subventions publiques accessibles pour la remise en état du bâtiment et l'investissement matériel de la future SAS (Fonds d'attractivité des territoires de la CeA, fonds IPAGE FEADER, AMI Filières 2025),
- D'avancer sur les modalités de cession du bâtiment avec la Communauté de Communes de Hanau-La Petite-Pierre.

Ce dernier point a nécessité de nombreux échanges intermédiaires entre le Parc, le bureau d'études, deux représentants du collège d'associés et la communauté de communes au cours du dernier trimestre 2024. Un consensus a été trouvé en décembre 2024 et devrait être officiellement validé par le conseil communautaire de la communauté de communes au premier trimestre 2025.

5. Inter-parcs Agroforesterie

L'année 2024 a permis la réalisation d'une étude inter-parcs sur l'agroforesterie dans le Grand Est. Pilotée par le PNR de Lorraine, cette étude a permis :

- La réalisation de 2 jours de formation sur la base de l'accompagnement de projets agroforestiers pour tous les techniciens des 6 Parcs du Grand Est,
- La rédaction d'une synthèse bibliographique sur les différents modèles agroforestiers adaptés au Grand Est,
- Des propositions d'actions en agroforesterie à développer dans les 6 Parcs du Grand Est.

Cette étude a permis d'installer une vraie dynamique d'échange et de coopération entre les six parcs naturels régionaux autour de l'agroforesterie. Les différents techniciens ont la volonté de poursuivre cette coopération inter-parcs sur le sujet de l'agroforesterie, selon des axes de travail qui sont encore à définir.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités
 - M 2.3.1. Soutenir une agriculture conciliant viabilité économique et respect de l'environnement
 - M 2.3.2. Organiser les filières de proximité et développer de nouveaux liens



2024 - Promouvoir la gestion écologique des jardins et espaces verts : Jardiner pour la biodiversité et le climat

Contexte de l'action :

Le jardinage est une passion qui mobilise nombre d'habitants. Les particuliers sont aussi (proportionnellement) les plus gros utilisateurs de produits phytosanitaires. Pourtant, les aménagements extérieurs privés, zones tampons entre bâti et espaces naturels peuvent contribuer à préserver la biodiversité (souvent plus méconnue des habitants). C'est pourquoi, nous avons souhaité développer une action faisant la promotion de la nature locale ordinaire et remarquable comme clef d'entrée appropriable par les habitants. Il s'agit de mobiliser les jardiniers autour d'un réseau, de rassembler les actions qui visent à améliorer la biodiversité dans les espaces urbanisés non bâtis (publics, semi-publics ou privés) afin que les habitants se sentent acteurs.

Le programme « Jardiner pour la biodiversité » a été mis en place en 2013 au sein du Parc des Vosges du Nord. C'est une opération d'animation et de mise en réseau en direction des habitants, avec l'idée que nos jardins, à l'instar des milieux naturels et continuités écologiques ou trames vertes et bleues, peuvent être des paradis pour la flore et la faune sauvage.

Depuis 2017, c'est à l'échelle transfrontalière de la réserve de la biosphère, dans le cadre du projet Interreg NOe-NOAH, que le projet s'est déployé vers le grand public avec la construction d'une programmation bilingue commune et la tenue du concours de jardin. Le programme de financement de ce projet européen s'est clôturé en décembre 2022 (cofinancé : Interreg + Région Grand Est + GRT Gaz).

La popularité du programme et l'enjeu de « voir la nature partout » (charte SYCOPARC : orientation 1.3) sont partagés au sein de la réserve de biosphère. L'année 2022 a consisté à construire, en partenariat avec la Réserve de biosphère Pfälzerwald, un nouveau projet pour pérenniser l'action et augmenter ses effets sur le territoire, les habitants, les élus, les techniciens et les filières. L'objectif étant de déposer un dossier de candidature en vue d'un dépôt d'un nouveau projet Interreg 6 : Jardiner pour le climat et la biodiversité dans le Rhin Supérieur pour la période 2022-2025.

Contexte de l'action :

- Apporter un conseil aux habitants qui cherchent à améliorer leurs pratiques,
- Faire connaître les plantations ou aménagements adaptés à la biodiversité locale,
- Sensibiliser habitants, scolaires, élus et même techniciens aux enjeux de l'éco-gestion des espaces non bâtis, à travers un réseau et des animations locales « Jardiner pour la biodiversité » et la mise en valeur des jardins,
- Valoriser les pratiques exemplaires d'éco-gestion,
- Développer une action conjointe en transfrontalier impliquant les habitants.

Afin de poursuivre et amplifier la dynamique amorcée et élargir les publics cibles, un nouveau projet a été déposé le 8 septembre 2022. En plus des habitants, il s'agit à présent, dans le cadre du projet Interreg 6 Rhin Supérieur, de confirmer nos actions et de se tourner vers de nouveaux publics :

- Techniciens espaces verts – collectivités,
- Entreprises d'espaces verts.

Bilan de l'action :

Descriptif de l'opération

Sur 3 années, le projet mettra en œuvre les actions suivantes :

1. Promouvoir la gestion écologique des jardins (programme d'animation et concours de jardins) ;
2. Accompagner les communes dans la gestion des espaces non bâtis :
 - Soutien pédagogique et d'animation pour 2 espaces publics communaux ou scolaires : diagnostic biodiversité, re-conception du site au regard des enjeux d'adaptations climatiques et de préservation de la biodiversité ;
 - Soutien/investissement au réaménagement des espaces publics communaux ou scolaires, y compris les échanges transfrontaliers (appel à projet végétalisation et désimperméabilisation...)
3. Formation RBT métiers « Jardin/Espaces verts » :
 - Stages particuliers « Mettez les mains dans la terre » (3 stages thématiques/an) ;
 - Formation techniciens des collectivités/entreprises / 1 session (3 jours), formation techniciens collectivités / 1 session (3 jours), journée d'étude communes inspirantes, conception de la formation : prérequis, objectifs pédagogiques, volume horaire, coût pédagogique, contenus, intervenants, journée d'études...)
4. Communiquer (traduction, conception et impression du matériel promotionnel (par exemple les sacs de semences) pour le concours, cartes postales des villages résilients de demain, capsules vidéo.

Partenaires du projet

- Partenaire bénéficiaire : Réserve de biosphère transfrontière – Pfälzerwald (porteur du projet) – SYCOPARC,
- Partenaires associés (qui ne bénéficient pas de financement mais participent aux différentes actions du projet et bénéficient des résultats) :
 - o Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP),
 - o Fédération française du Paysage GE (FFP),

- Église évangélique du Palatinat, bureau de la paix et de l'environnement,
- Université Populaire up Pamina vhs,
- DLR, Gartenakademie Rheinland-Pfalz,
- Grün in die Stadt (plateforme d'information en ligne).

1. **ACTIONS en direction du grand public**

Le concours

- À la suite de l'inscription des candidats en avril, **41 jardins** ont été présélectionnés pour être audités par les experts allemands et français (22 français + 19 allemands). La qualité des jardins inscrits était très élevée cette année, cela n'a pas été facile de sélectionner les 20 jardins qui allaient bénéficier d'une expertise. Les jardiniers non-audités peuvent se réinscrire en 2025.
- Au courant du mois de mai et de juin, les experts ont effectué des inventaires faune/flore, des préconisations pour améliorer les pratiques et un rapport écrit pour chaque jardin. Ces éléments de connaissances sont précieux pour les jardiniers, pour comprendre son jardin et le niveau de biodiversité qu'il abrite.
- Les 10 jardins qui se sont détachés à la suite des expertises ont été ensuite visités par le jury franco-allemand du concours, le 28 juin pour les jardins allemands et 29 juin pour les jardins français. Le jury était composé de spécialistes de botanique sauvage, d'avifaune, de gestion écologique des espaces verts, d'arboriculture, d'entomologie (étude des insectes) et des questions liées à l'aménagement paysager des jardins.
- Lors de la remise des prix, deux ateliers étaient proposés aux participants sur inscription, un atelier aquarelle animé par Emeline LOMBREZ et un atelier cyanotype animé par Sylvie EDER.
- Les experts qui réalisent les diagnostics :
 - Sébastien MANGIN, expert français de la Grange aux Paysages,
 - Le bureau d'étude allemand « Natur Südwest ».
- Les membres du jury transfrontalier :
 - Jury français : Aurélie BARBOIRON, ornithologie, Office National de la Biodiversité, Christophe SIGWALD, GEPMA (Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace), Vincent FISCHER, apiculteur, enseignant SVT, Stéphanie KLEIN, élue déléguée au Parc (Lohr) et lauréate 1^{er} prix 2016, Vincent NOEL, président de BUFO, association pour l'étude et la protection des reptiles et amphibiens d'Alsace, Gabriel MILOCHAU, paysagiste-concepteur, Virginie LIMACHER, graphiste, Jérôme WAGNER, élu délégué au Parc (Erching) et technicien gestionnaire des espaces, Benoît TOURY, naturaliste, chargé de mission Natura 2000 PNRVN, Jean PODOULLEC, stagiaire paysagiste PNRVN, Romy BAGHDADI, chargée de mission paysage PNRVN.
 - Jury allemand : Eva HOFFMANN, écologue, Olivier ROLLER, écologue, Marc TEIWES, entomologue et herpétologue, Petra KNOLL, botaniste, Désirée WINKLER qui travaille pour l'Église évangélique du Palatinat, Joanna et Chiara, stagiaire Biosphärenreservat, Micaela MAYER, chargée de mission NPP.



Les animations

- Animation « Apéro au jardin : cueillir, cuisiner et déguster les trésors du jardin » à La Petite-Pierre le 20/04/2024 – 12 participants ;
- Atelier « Architecture et Paysage : pour un jardin vivant – recettes de biodiversité » à Wissembourg le 1^{er} juin 2024. Matinée théorique en salle et visite d'un jardin lauréat du concours dans l'après-midi pour partage d'expérience – 8 participants ;
- Un atelier participatif grand public « Mettez les mains dans la terre » sur la restauration d'un mur en pierre sèche avec Jacques BRUDERER, tailleur de pierre à Oberbronn le samedi 14/09/2024 – 9 participants ;

- Remise des prix du concours « Jardiner pour la Biodiversité » le 8 septembre à Kutzenhausen dans le jardin des 4 temps - 86 participants ;
- Conférence « Le Jardin Punk : les Jardins de Tchernobyl » - Eric LENOIR à La Petite-Pierre le 3 octobre 2024 – 35 participants ;
- Un atelier participatif grand public « Mettez les mains dans la terre » sur la création d'une haie sèche à Hunsbach le samedi 16 novembre 2024 – 7 participants ;
- Visites de jardins (nombre de participants pas encore comptabilisé) :
 - o Petits gestes, Petits jardins, accueillir la biodiversité à Volksberg,
 - o L'or (Laure) au Jardin à Kutzenhausen (300 visiteurs),
 - o Le coin vert de Stéphane à Ingwiller (60 visiteurs),
 - o Un jardin peut en cacher un autre à Lohr,
 - o Laissez pousser ! Laissez couler ! à Obersteinbach (17 visiteurs),
 - o Un jardin aux notes sauvages à Lohr (15 visiteurs).

Lien vers le programme 2024 : <https://www.parc-vosges-nord.fr/wp-content/uploads/2024/02/programme-fra.pdf>

Pour l'année 2024, ce sont 25 temps d'animations : conférence, ciné-débat, atelier pratique, stage, visite de jardins, etc. qui ont touché et sensibilisé au moins 549 personnes.

2. ACTIONS en direction des publics professionnels : techniciens ce collectivités, entreprise d'espaces vert

- Journée technique – Fleurissement « Concevoir un massif de vivaces », 19/09/2024 à Reichshoffen – 33 participants,
- Journée technique – « Fleurir autrement » le 07/11/2024 à Neuwiller-les-Saverne – 30 participants.

Pour l'année 2024, ce sont 3 journées techniques qui ont touché 63 professionnels de la filière.



Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - o Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout
 - M 1.3.2 - Composer avec la nature au quotidien

Aménagement du territoire, urbanisme, architecture et développement durable



ÉCO-RÉNOVER
DANS LES VOSGES DU NORD

Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement.

21 / 22 / 23 JUIN 2024
PORTES OUVERTES DE MAISONS ÉCO-RÉNOVÉES
DANS LES VOSGES DU NORD
HABITER AUTREMENT

avenir MONTAGNES

Appel à Manifestation d'Intérêt
Un archi pour mon gîte!



2024 – Assurer la prise en compte de la charte dans les documents de planification et viser un urbanisme durable

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du PNRVN qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement. Depuis 2018, les PLU intercommunaux se généralisent et leur mise en élaboration concerne 90 % du territoire classé PNRVN.

Objectif :

- Apporter un conseil aux collectivités du territoire pour la meilleure mise en œuvre possible de la charte,
- Assurer le partage des objectifs de la charte du PNRVN avec les SCoTs et la transposition des dispositions pertinentes,
- Garantir la prise en compte des spécificités du territoire dans les documents de planification supra-territoriaux.

Bilan de l'action :

- Suivi de l'avancement de la révision du SCoT d'Alsace du Nord : avis arrêté,
- Avis Zones d'Accélération des Energies renouvelables géothermie et photovoltaïque au sol : 30 avis rendus,
- Avis sur l'aménagement foncier de Hinsbourg,
- Participation à la réunion de lancement du PLUi de la Communauté de Communes du Pays de Saverne,
- Suivi des modifications PLUi : Communauté de Communes du Pays de Wissembourg ; PLU Memmelshoffen,
- Veille juridique et technique : agrivoltaïsme,
- Finalisation du diagnostic pour Trajectoires pour l'Adaptation au Changement Climatique des Territoires,
- Création d'un groupe de travail avec différents acteurs du territoire dans le but d'adopter une position sur l'agrivoltaïsme en 2025, en lien avec la Fabrique des Transitions,
- Poursuite de l'expérimentation de la mise en œuvre du ZAN et sa déclinaison dans les documents d'urbanisme :
 - A l'échelle du SCoT :
 - o Définition d'une méthode automatisée pour la création des enveloppes urbaines,
 - o Réalisation des enveloppes urbaines à l'échelle des communes du SCoT du Pays de Saverne Plaine et Plateau,
 - A l'échelle du PNR :
 - o Organisation de deux web-conférences sur la mise en œuvre de projets concrets qui répondent aux enjeux du ZAN,
 - o Décentrage de l'expérimentation conduite à Cleebourg-Bremmelbach pour monter les réponses en généralité,
 - o Réflexion autour de documents de communication à destination du grand public,
 - o Réflexion autour de documents techniques à destination des élus, au travers de différents supports (livrets, fiches techniques disponibles en ligne...).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - o Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.1 - Maîtriser l'occupation et l'utilisation de l'espace





2024 – Expérimenter en urbanisme, aménagement, paysage, architecture et patrimoine

Contexte de l'action :

1. Résidences d'architecture et de paysage

Les résidences d'architecture et de paysage, menées dans les six Parcs naturels régionaux du Grand Est, interrogent le cadre de vie local en lien avec la transition écologique et l'objectif de zéro artificialisation nette des sols. Elles visent à sensibiliser les habitants et acteurs locaux aux enjeux contemporains tout en initiant un débat sur l'architecture, les usages et les relations entre habitat et environnement, qu'ils soient urbains, agricoles ou naturels.

Dans les Vosges du Nord, la résidence d'architecture et de paysage s'est implantée à Nousseviller-lès-Bitche, où elle a permis d'explorer les fermes de la reconstruction pour imaginer l'habitat de demain.

Objectifs des résidences :

- Travailler en co-construction avec les acteurs locaux pour explorer les problématiques spécifiques des territoires,
- Concevoir des programmes et opérations répondant aux besoins contemporains,
- Réhabiliter les tissus existants, notamment les centres-bourgs, friches et bâtiments vacants,
- Limiter l'artificialisation des sols et repenser les mobilités,
- Valoriser les ressources locales et les savoir-faire entrepreneuriaux,
- Réinterroger les paysages à travers le prisme des transitions écologiques.

Bilan de l'action 2024 :

En 2024, quatre résidences ont mobilisé plus de 40 à 60 participants par Parc, dont de nombreux élus locaux et quatre équipes pluridisciplinaires (architectes, paysagistes, scénographes...). Ces « concepteurs » au service des communes et des habitants ont œuvré pour réinventer les territoires ruraux.

Les communes concernées :

- Parc naturel régional de la Forêt d'Orient – Mesnil-Saint-Père (10),
- Parc naturel régional des Ballons des Vosges – Soultzbach-les-Bains (68),
- Parc naturel régional de Lorraine – Thiaucourt-Regniéville (54),
- Parc naturel régional des Vosges du Nord – Nousseviller-lès-Bitche (57).

Actions complémentaires :

- **Séminaire annuel** : en décembre 2024, à Metz, le 5^e séminaire « Pour de Nouvelles Ruralités » a rassemblé élus, équipes de résidence et acteurs locaux pour établir une nouvelle feuille de route. Marie ANTONI, de La SCOP DETOURS, a présenté des projets valorisant les paysages à travers la question de l'eau. Elle a démontré que les aménagements d'espaces publics doivent intégrer la topographie et que l'eau, associée à des matériaux durables, peut créer des espaces facilement appropriables par les usagers (35 personnes mobilisées).
- **Atelier PNR** : en juin 2024, un atelier sur la co-construction, la concertation active et les outils de communication s'est tenu dans le Parc de Lorraine. Avec l'aide d'experts comme notamment le CAUE 54, une brochure technique est en cours de préparation pour aider les acteurs locaux dans ces processus (25 personnes mobilisées).
- **Une vidéo** : afin de restituer les dispositifs de co-construction établis lors d'une résidence et le travail qui en découle, un vidéaste a suivi la résidence du Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Il en résulte un documentaire accessible montrant la forte implication de tous pour un urbanisme tactique !

Résidence 2024 dans le PNRVN

Zoom sur Nousseviller-lès-Bitche : l'habitat et l'inclusion multigénérationnels

En novembre 2024, la restitution de la résidence à Nousseviller-lès-Bitche a rassemblé plus d'une cinquantaine de participants, dont l'atelier Géminé (architectes et paysagistes). Situé sur le plateau lorrain, ce petit village d'avenir profite d'un cadre naturel exceptionnel et d'un riche patrimoine de la reconstruction, mais doit relever des défis liés aux questions de l'habitat et aux services pour les personnes âgées et la petite enfance. La résidence a révélé le potentiel des fermes de la reconstruction pour créer des logements adaptés tout en préservant l'architecture locale. L'idée d'un espace intergénérationnel combinant une maison d'assistantes maternelles et un accueil de jour pour personnes âgées est apparue comme une solution innovante aux besoins des habitants. Lors de l'exposition de restitution, une maison et sa grange ont été utilisées pour présenter des solutions simples d'optimisation des espaces, mettant en avant l'éclairage naturel et les matériaux biosourcés.

2. Workshop étudiants interdisciplinaire à Niederbronn-les-Bains (juin 2024 - janvier 2025)

Depuis plusieurs années, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg et l'Ecole de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg organisent des ateliers « hors les murs » dans le cadre de leur projet semestriel. Cet atelier a pour but de former les étudiants, d'une part, à travailler dans un cadre concret en se confrontant aux élus du territoire d'étude et, d'autre part, à apprendre à travailler en collaboration avec d'autres disciplines. La commune de Niederbronn-les-Bains rencontre de nombreux enjeux liés à la revitalisation de son centre-bourg comme les problématiques économiques, de mobilité, de logement, d'accueil touristique.

Objectifs de l'action :

- Croiser les enjeux d'aménagement du territoire et d'hydrologie,
- Proposer des scénarios de projet à l'échelle paysagère, urbanistique et architecturale,
- Répondre aux enjeux d'inondation, d'ensablement et de rupture écologique des cours d'eau, d'effacement de seuil,
- Révéler de nouveaux potentiels de projet,
- Développer des solutions de mobilité durable et accessible pour faciliter les déplacements des habitants et des visiteurs,
- Renforcer les liens entre les différents tissus urbains en favorisant la mixité des usages et la création d'espaces de vie conviviaux.

Bilan de l'action :

Durant cet atelier semestriel, 16 étudiants en architecture et 4 étudiants en ingénierie hydrologique ont travaillé sur quatre secteurs de la ville de Niederbronn-les-Bains. Ces secteurs ont été définis à partir des caractéristiques hydrologiques de la commune : le secteur « amont » du Falkensteinerbach, le secteur « confluence » à la rencontre du Falkensteinerbach et du Daetenbach, le secteur des « hauteurs » en surplomb du centre-bourg et le secteur « Sud-Est » en aval du Falkensteinerbach. Les étudiants ont produit un livret de 150 pages qui contient à la fois un diagnostic de la commune et des propositions de projets, ainsi que des maquettes et planches d'exposition laissées à la commune.

Le directeur des services techniques, le premier adjoint à la commune, un technicien du SDEA et deux techniciens du PNRVN (Natura 2000 et architecte) se sont fortement engagés dans le bon déroulement de ces réflexions.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 Innover dans l'art d'habiter territoire
 - 3.2.1. Expérimenter en urbanisme et en architecture





2024 – Pérenniser et valoriser l’Observatoire Photographique du Paysage des Vosges du Nord

Contexte de l’action :

Pour mieux suivre l'évolution des paysages du territoire, le Parc s'est engagé, en 1997, dans l'Observatoire Photographique du Paysage. Cet observatoire consiste à faire des reconductions photographiques annuelles de points de vue choisis du territoire. Cette mission est confiée à un photographe-auteur. On obtient ainsi, après 20 ans, un témoignage des évolutions du paysage. Suivre l'évolution des paysages et anticiper leur devenir constituent les fondements de l'observatoire. L'ambition est de rendre visibles les transformations continues, les mutations brutales ou les lentes sédimentations qui ont lieu sur le territoire. Ces photographies témoignent de la diversité des paysages et illustrent les structures paysagères des Vosges du Nord. Les habitants et les visiteurs du PNRVN sont souvent très attachés aux qualités du cadre de vie et aux ambiances paysagères locales. Cependant, les paysages de proximité, appelés aussi paysages ordinaires ou du quotidien, évoluent vite et restent trop souvent mal connus du grand public.

Les paysages du quotidien comme les paysages emblématiques participent à l'identité des Vosges du Nord. Ils doivent être considérés comme une ressource à préserver, gérer et aménager pour conforter et augmenter l'attractivité du territoire.

De 2024 à 2027, un projet transfrontalier va mettre l'Observatoire Photographique des Vosges du Nord au service de la révision de la charte du Parc. Le Parc des Vosges du Nord s'est engagé dans le projet Interreg 6 « Horizon Climatic : Paysages face aux changements climatiques en Grande Région : observer, comprendre, partager et imaginer » porté par le Parc naturel régional de Lorraine et 14 autres partenaires belges, luxembourgeois et allemands. Le changement climatique aura des impacts sur les paysages de la Grande Région. L'augmentation des températures entraînera des adaptations comme la modification des essences forestières ou des pratiques agricoles. De plus, afin d'atténuer l'intensité du réchauffement climatique, des mesures comme le déploiement d'énergies renouvelables devraient se renforcer. Le projet a comme objectif de favoriser la compréhension des transformations des paysages. Pour cela, des outils d'analyse et de sensibilisation sur les paysages seront développés pour permettre aux acteurs locaux de prendre la mesure des enjeux afin que ces évolutions ne se traduisent pas par la configuration de paysages subis, mais de paysages souhaités. Pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord, un des enjeux majeurs sera d'activer l'observatoire photographique existant dans le cadre de la révision de la Charte du Parc.

Objectif :

- Poursuivre la mission photographique engagée depuis 1997 pour assurer la pérennité du suivi,
- Valoriser l'observatoire photographique,
- Faire mieux connaître les spécificités et particularités des paysages des Vosges du Nord. Cette action a des visées :
 - o Pédagogiques : sensibilisation du grand public, des acteurs locaux et des publics scolaires aux permanences et aux mutations du territoire par la clef d'entrée de la photo de paysage,
 - o Culturelles et touristiques : questionner les regards, quelles acceptations liées au paysage du quotidien ?
 - o Artistiques : révéler la démarche esthétique et le travail d'auteur du dispositif de l'OPP,
- Elaborer des approches prospectives et participatives pour imaginer les paysages de demain,
- Concevoir et aménager des points de vue dans les différents territoires pour valoriser des paysages emblématiques et ordinaires et traiter spécifiquement leurs évolutions en lien avec le changement climatique et la révision de la charte.

Bilan de l’action :

L’Observatoire Photographique du Paysage

- **Accueil voyage d'études des partenaires Horizon Climatic** à La Petite-Pierre avec l'ensemble des partenaires du projet dans le cadre du pilotage du module « créer un observatoire du paysage » porté par le PNR des Vosges du Nord - 13 – 14 et 15 mars 2024. 30 participants ;
- **Lancement officiel** projet Interreg_PNR Lorraine à Tarquimpol, Conférence de presse – 24/05/2024 ;
- **Les RDV Horizon Climatic** / mise en place des réunions partenaires récurrentes les premiers jeudis du mois. Démarrage en septembre : 05/09/24 et 02/10/24 ;
- **Consultation renouvellement du photographe**, consultation 15/02/2024, analyse et attribution, notification : 11/04/2024 ;
- **Campagne reconductions photographiques** hiver 2024 et automne 2024, poursuite des reconductions photographiques de l'OPP : reconduction des 40 points de vue et tenue d'un comité de pilotage biannuel. Deux comités de pilotage ont eu lieu les 14 mars 2024 et 25 octobre 2024 pour analyser collectivement les reconductions photographiques de l'année ;
- **Animation du groupe de travail – Cahier des charges type OPP** – consultation photographe /PNRVN est pilote :
 - o Réunion cahier des charges et RC – 26/06/2024,
 - o Réunion thématiques le 06/08/2024 ;
 - o Réunion affinage / relecture avec Sabine EHRMANN 21/10/2024 ;
 - o Organisation Webinaire OPP participatif : 12/11/2024 ;
 - o Version stabilisée du cahier des charges commun élaboré en coopération avec les 9 porteurs / futurs porteurs d'OPP – version stabilisée : décembre 2024 ;
- **Participation et contribution** au groupe de travail Atelier pédagogique : réunion de travail : 10/07/2024.

- **Stage** « Adaptation changement climatique Vosges du Nord » - ENGEES Télédétection – à partir de novembre 2024 – 6 mois.
Sujet : le rôle du Parc naturel des Vosges du Nord pour la mitigation régionale des effets du changement climatique et pour la protection du climat global.

Concevoir et aménager des points de vue

- **Workshop étudiants Transitions climatiques** à Langensoultzbach avec l'école supérieure d'arts appliqués / DSAA – Le Corbusier – InsituLab. Sujet : penser et concevoir avec les habitants des mobiliers et dispositifs démontables ou éphémères d'observation des paysages du vallon renaturé.

Première prise de connaissance du terrain de projet et des acteurs le lundi 09/12/2024 :

- o Matinée avec les enfants (classe de CM1 et CM2 – 17 élèves (6 groupes) + acteurs / Visite et découverte du site et du village
- o 13h30 – Après-midi théorique : temps en salle de présentation de la commune, du projet du Vallon du Soultzbach, présentation du sujet du workshop, rencontre des acteurs (conseil municipal, conseil municipal des jeunes, ONF, école/directeur ou enseignants, association de la sauvegarde du patrimoine, CINE de Munchhausen, chargés de mission Parc...);
- **Participation et contribution** au groupe de travail Aménagement de points de vue avec les partenaires du projet
 - o Réunion de travail : 05/12/2024 ;
- **Rédaction et publication du cahier des charges « Marché pour la conception puis réalisation de dispositifs/mobiliers de découverte de l'évolution des paysages »**. Consultation le 29 octobre 2024, passage en CAO pour attribution à la suite d'analyse et négociation : 19 décembre 2024. Début de la mission en janvier 2025.
RAPPEL de l'objectif du déploiement d'installations/équipements physiques de découverte du paysage : différents enjeux et actions composent le projet. Pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord, un des enjeux majeurs sera d'activer l'observatoire photographique existant dans le cadre de la révision de la charte du Parc par la création d'équipements / installations de découverte de l'évolution des paysages qui seront des supports d'animation à destination du grand public et des élus tout le long de la révision de charte. 20 animations en lieu et place des points de vue de l'OPP auront lieu, animées par les chargés de missions en 2025 et 2026. Les équipements permettront de :
 - o Partager le bilan et l'état du paysage depuis la dernière charte, voire depuis 1997 ;
 - o Se rendre compte sur place ensemble pendant un temps d'échange et de sensibilisation ;
 - o Apporter aux participants des données complémentaires pour permettre de comprendre ce qui est sous leurs yeux.

Participation réseaux partenaires / sensibilisations publics

- **Participation comme jury** au diplôme supérieur d'arts appliqués / DSAA – Le Corbusier – InsituLab le 12/06/2024 ;
- **Intervention / Retour d'expérience OPP VDN** :
 - o Visio Parc naturel des Deux Ourthes (Belgique) - Présentation OPP VDN - 27/05/2024 ;
 - o Cité des Paysages, participation conseil scientifique 18/10/2024.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - o Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages





2024 – Mise en œuvre des actions du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges

Contexte de l'action :

Le projet de mise en œuvre du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges vise à renforcer l'attractivité touristique le long des sentiers de Grande Randonnée (GR®). Il s'appuie sur un travail de stratégie paysagère initié par le PNRVN en 2018 : le Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges. Ce document a été élaboré en co-construction avec les acteurs du territoire de 2019 à 2021. Il entre désormais dans un cycle de mise en œuvre des actions. Les actions abordent avec une vision transversale : la valorisation et la préservation des paysages emblématiques, intimes et quotidiens, le cadre de vie et le plaisir de vivre dans un lieu, l'identité paysagère locale et l'attractivité hospitalière, le partage du territoire et de ses richesses. Cette stratégie touche 7 intercommunalités et 44 communes.

Objectif :

Cinq objectifs de qualité paysagère ont été déterminés. Ils sont la ligne de conduite pour l'ensemble des actions :

- Poursuivre la sensibilisation aux paysages,
- Accompagner la découverte des paysages le long de la Traversée du Massif des Vosges,
- Enrichir nos paysages pour avoir plaisir à y habiter et à accueillir,
- S'appuyer sur la Traversée du Massif des Vosges pour connecter villes, villages et grands paysages,
- Donner de la visibilité à la richesse de nos paysages.

Bilan de l'action :

1. Animation et coordination du Plan de Paysage

L'animation du Plan de Paysage prend la forme de la mission d'ingénierie auprès des porteurs de projets le long du GR53, de la veille sur les projets en lien avec l'itinérance et/ou le tourisme dans les Vosges du Nord, du suivi des projets intégrés au FEDER, de la valorisation des projets issus du Plan de Paysage :

- Organisation du comité de pilotage annuel 2024 : le 17 octobre à La Petite-Pierre. Restitution du bilan 2023 et actualités. Restitution du stage -> 23 participants : élus, financeurs, acteurs du territoire, de la randonnée et du tourisme ;
- Coordination du projet « Mise en œuvre du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges » avec 7 partenaires à la suite du dépôt commun auprès du FEDER Massif des Vosges : coordination des budgets des partenaires, suivi des dépenses, coordination des projets des partenaires et animation des partenaires (comité de pilotage FEDER) ;
- Coordination des projets en interne : assemblage des projets et coordination avec le pôle administratif, animation du comité technique interne et présence au comité de pilotage ;
- Projection et accompagnement des projets avec les partenaires : rédaction du cahier des charges, analyse des candidatures, jury, accompagnement du suivi des projets, réunions, calendrier... ;
- Projets en lien avec le GR®53 et le Plan de Paysage : groupe de travail « Itinérance » - ADT – Massif des Vosges, groupe de travail « Accompagnement Châteaux forts des Vosges du Nord », groupe de travail « Route des châteaux forts » - ADT, accompagnement des projets communaux et intercommunaux : milieux lacustres de Baerenthal, du projet, valorisation du patrimoine de Graufthal-Eschbourg, théâtralisation des gares de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, ouverture du Grand Arnsbourg, ...
- Accueil d'un stagiaire de formation paysagiste-concepteur pour travailler sur les Haltes de la Traversée du Massif des Vosges (RIS), sur la communication sous format Bi-Uns de l'ensemble des projets du FEDER et pour améliorer la communication des unités paysagères des Vosges du Nord en vue de la révision de la charte et dans le cadre de l'action de formation continue des partenaires aux paysages.

2. Les Haltes de la Traversée des Vosges

Objectif 2024 : conception du projet des Haltes

- Démarrage de l'étude de conception ;
- Visites de terrain avec la maîtrise d'œuvre, les communes (Eschbourg et Lichtenberg) et les partenaires ;
- Réflexion sur la déviation du GR53 à Eschbourg ;
- Etude de l'impact du projet de Lichtenberg sur la rivière du Rothbach et le site Natura 2000 (SDEA, DDT, Animateur Natura 2000) ;
- Présentation du diagnostic ;
- Relevé topographique des deux sites ;
- Validation des avant-projets ;
- Dépose des déclarations préalable ;
- Poursuite de la valorisation du projet existant : valorisation web, réseaux sociaux, partenaires, ...

3. Les Fenêtres de Paysage

Objectif 2024 : conception des projets

- Suivi des Fenêtres existantes (notamment la reconstruction de la Fenêtre de Offwiller) ;
- Conventonnement avec la commune de Windstein en plus des communes engagées en 2023 : Lampertsloch, Goersdorf et Dossenheim-sur-Zinsel ;
- Visites de terrain avec la maîtrise d'œuvre, les communes et les partenaires ;
- Réflexion sur la déviation du GR531 à Dossenheim-sur-Zinsel/Ernolsheim-les-Saverne ;
- Lever de doute sur la propriété foncière de la parcelle choisie (géomètre) ;
- Présentation du diagnostic ;
- Validation des avant-projets ;
- Poursuite de la valorisation : suivi des prises photographiques, valorisation web, réseaux sociaux, partenaires, ...

4. Eco-compteurs sur le GR®53

Objectif 2024 : suivi des données : relevé, suivi et analyse des données

Analyse des données de janvier à décembre 2024 : de fortes différences de valeurs continuent d'exister entre les 5 sites de relevés. Il est à noter qu'aucune des valeurs ne représente la seule fréquence du GR®53. Il est impossible de déterminer la raison de passage des randonneurs, ni leur provenance. Selon l'emplacement, la dominante peut être plus les excursionnistes (randonnée des trois rochers à La Petite-Pierre par exemple), les itinérants, les touristes ou les habitants. En outre, la détection des compteurs peut être déclenchée par une biche ou un tracteur qui passe devant. Il est donc important de prendre du recul par rapport aux chiffres purs et de se concentrer sur le volume global et les évolutions d'une année sur l'autre.

Tendance visible sur les 5 sites cumulées

- La fréquentation est en légère baisse (-7 %) par rapport à 2023, probablement due à la météo capricieuse ;
- La période où la fréquentation est la plus importante s'étale de mi-avril (Pâques) à mi-septembre avec un premier pic en mai et un second pic, plus léger, en août :
 - o Mois les plus fréquentés : 1^{er} – mai / 2^e – août / 3^e – juillet ;
 - o Nb 2023 : 1^{er} – mai / 2^e – avril / 3^e – juillet ;
- Le dimanche puis le samedi restent les journées les plus fréquentées, ce qui marque bien l'impact des habitants et des excursionnistes sur ces relevés :
 - o Jour le plus fréquenté : dimanche (idem qu'en 2023) ;
- Le pic de relevé est à 10h le matin puis un second pic à 15h, quelle que soit la situation du compteur par rapport à l'étape ;
- Le sens de circulation majoritaire est le sens Nord-Sud de la Traversée pour 60 % des passages :
 - o Sens de parcours préférentiel : Nord-Sud (idem qu'en 2023).

Fréquentation par site

- Wingen : 4 480 passages – moyenne journalière : 12 passages :
 - o La fréquentation est en légère hausse (+4 %) ;
 - o Elle reste la plus basse des 5 compteurs. Elle est probablement celle qui se rapproche le plus de la fréquentation réelle du GR®53 ;
 - o La différence de direction est la plus marquée. Avec 71 % de passages vers le « Sud » ;
 - o Le pic de fréquentation est légèrement plus marqué en août qu'en mai ;
- Obersteinbach : 8 175 passages – moyenne journalière : 19 passages :
 - o La fréquentation est en légère baisse (-7 %) (même après une prise en compte de l'absence de relevé en début d'année) ;
 - o La fréquentation est relativement stable de mai à août sans pic très marqué ;
- Baerenthal : 6 358 passages – moyenne journalière : 18 passages :
 - o La fréquentation est stable (+2 %) ;
 - o Les mois les plus fréquentés sont mai et juillet ;
 - o Le second jour le plus fréquenté est le jeudi et non le samedi ;
 - o Le pic de fréquentation est à 15h-16h. Après un déjeuner au restaurant de l'Arnsbourg ?
- Wimmenau : 12 479 passages – moyenne journalière : 34 passages :
 - o La fréquentation marque la plus forte baisse (-19 %) (même après une prise en compte d'une anomalie de relevé en 2023) ;
 - o Les mois les plus fréquentés sont août et juillet. Il n'y a pas de pic spécifique en mai ;
- La Petite-Pierre : 21 036 passages – moyenne journalière : 57 passages :
 - o Le site reste le plus fréquenté à cause du circuit des 3 rochers. Avec une légère hausse (+4 %) ;
 - o Il y a un pic de fréquentation le 1^{er} mai dû à la marche populaire du Club Vosgien de La Petite-Pierre.

5. Développer et créer une offre d'hébergement touristique dans du bâti ancien

- Démarche d'accompagnement à la création et l'éco-rénovation de gîtes et chambres d'hôtes, avec différents partenaires :
 - o Offices de tourisme ;
 - o Alsace Destination Tourisme ;
 - o Région Grand Est ;
 - o GAL Leader Vosges du Nord ;
 - o Gîtes de France Bas-Rhin ;

- Diffusion au fil de l'eau du livret « Pas à pas pour la création d'un hébergement touristique dans du bâti ancien des Vosges du Nord », via les offices de tourisme, les conseils Mut'Archi et la programmation « Habiter Autrement » ;
- Continuité de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Un archi pour mon gîte » pour identifier des porteurs de projets d'hébergements touristiques dans du bâti ancien. La diffusion de cet AMI se fait via les conseils aux particuliers et collectivités, mais aussi via les réseaux sociaux et les partenaires (offices de tourisme, communautés de communes, ADT, etc.).

L'année 2024 a fait l'objet de 3 sessions d'accompagnement (jury en février, juin et octobre). Lors de ces sessions, 8 lauréats ont été accompagnés jusqu'à l'étude de faisabilité de création de gîte par le cabinet d'architecture BALT : M. et Mme WELSCH à Dossenheim-sur-Zinsel, Mme KARLESKIND à Obergailbach, M. et Mme CUNY à Hinsbourg, Mme NOTHOFF à Weisingen, la commune de Soultz-sous-Forêts (deux projets), M. et Mme CLAUS à Buchelberg et M. et Mme LETZELTER à Eguelshardt.

6. Mise en place d'aires de bivouac

Objectif 2022-2025 : identifier de nouveaux sites pour implanter de nouvelles aires de bivouac le long du GR®53 et commercialiser la première aire de Climbach

Déploiement des aires le long du GR53 :

- Suite à l'AMI « Adopte une aire de bivouac » en 2022, 2 sites ont été sélectionnés après analyse des contraintes environnementales et d'urbanisme. Seul le camping du Heidenkopf et le centre Théodore Monod peuvent accueillir une aire de bivouac sans contraintes environnementales et sans modification ou révision du document d'urbanisme en vigueur.
- Le SDIS a donné des préconisations et un avis favorable à l'implantation de ces deux aires. L'ONF a émis, quant à lui, un avis défavorable (provisoire) pour le projet. La possibilité et les modalités d'adaptation de l'aire pour l'implantation des 2 aires à venir sont en discussion pour une mise en place en 2025, sans place à feu.

Retours usages :

L'Office de tourisme de l'Alsace Verte a reçu quelques réservations de l'aire de bivouac de Climbach, dont des sorties natures encadrées par Magali Savio, animatrice nature et naturaliste au CINE (Centre d'initiation à la nature et l'environnement) de Munchhausen. Le bilan n'est pas chiffré à ce jour, et l'équipement ne fait pas l'objet d'une promotion particulière.

7. Faire connaître les acteurs ambassadeurs du territoire, de ses filières et de son savoir-faire

La mission d'accompagnement au développement de la marque Valeurs Parc, pour laquelle le cabinet Ilona Mezei, a été recruté continue. Cet accompagnement a permis :

- La réalisation de 9 nouveaux audits d'attribution, validés par la commission locale Marque Valeurs Parc et le Comité Syndical du SYCOPARC ;
- La réalisation de 7 audits de renouvellement, validés par la commission locale Marque Valeurs Parc et le Comité Syndical du SYCOPARC ;
- La concertation à la rédaction d'un nouveau cahier de charges pour la filière brassicole des Vosges du Nord, en compagnie de la brasserie Blessing (Waldhambach) et la Brasserie des Vosges du Nord (Sparsbach).

En parallèle, les chargées de missions au Parc animent et valorisent la marque : publication d'un annuaire des marqués, posts sur Facebook/Instagram et renvoi vers les vidéos sur Youtube, insertions dans la presse locale et strasbourgeoise.

Le SYCOPARC a également coordonné l'organisation du chalet collectif « Valeurs Parc naturel régional des Vosges du Nord » au marché de Noël de Strasbourg. Un collectif de 6 artisans et producteurs s'est formé : ferme Attali (Philippe et Catherine ATTALI), les Abeilles Gourmandes (Michel CHRISTMANN), l'Arbocal (Agnès DIVOUX), Elixirs et Plantes (Rachel GARDON), Celtic (Alain ANDREOLLI) et la Carrière Loegel (Sylvie REICHERT). Le SYCOPARC a financé une partie de l'opération, notamment la conception de supports de présentation et communication (présentoirs, enseignes, affiches...). Une communication spéciale a été éditée en amont et pendant le marché. Le stand a fait l'objet d'une inauguration le 19 décembre 2024, en compagnie des élus et techniciens du Parc, de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole.

8. Valoriser le portail randvosgesdunord.fr en tant que topoguide numérique

A ce jour, le site www.randvosgesdunord.fr est co-piloté avec les 5 offices de tourisme du territoire. Il héberge les offres d'activités de pleine nature majeures du territoire des Vosges du Nord :

- 46 circuits de randonnée,
- Les itinéraires et étapes des GR,
- 14 circuits VTT,
- 11 boucles cyclotouristiques,
- 21 sites d'escalade,
- 64 activités bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional des Vosges du Nord.

En 2024, la plateforme a fait l'objet d'une évolution considérable, opérée par Makina Corpus. Le passage à la nouvelle version a permis une navigation nettement plus fluide sur le contenu. Cette mise à jour donne également la possibilité d'ajouter Randvosgesdunord.fr comme widget sur l'écran d'accueil de smartphones, au même titre qu'une application mobile.

La fréquentation de la plateforme a permis l'ouverture de 46 460 pages.

Randovosgesdunord.fr continue de faire l'objet de campagnes de promotion sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), dans la Presse (Montagnes des Vosges, ZUT Haguenau, Bibouille, 360°...), et les bulletins municipaux. Une communication papier est diffusée via des cartes postales, distribués dans les Offices de tourisme et partenaires, et sur les événements de promotion.

9. Illustrer les paysages des Vosges du Nord

- Démarrage de la mission d'illustrations des paysages de la Traversée du Massif des Vosges dans les Vosges du Nord. Réalisation du carnet de voyages et des posters. A poursuivre en 2025.
- Démarrage de la mission vidéo de la Traversée du Massif des Vosges :
 - o Recrutement du prestataire (via une consultation) : 5 réponses (4 positives dont 2 jugées irrecevables, 1 négative). Après analyse, le jury a choisi de retenir Studio Centurion ;
 - o Tournage avec 9 figurants en juillet 2024 ;
 - o Montage des 5 vidéos courtes (1 par étape).

10. Amélioration des services aux randonneurs

- Halte Gourde

En 2019, le diagnostic avait fait ressortir la difficulté d'accès à des points d'eau potable le long du GR®53. Les Haltes Gourde, réseau de bénévoles publics, privés et particuliers, permettent de répondre à cette question. Les bénévoles acceptant de remplir les gourdes de toute personne leur en faisant la demande. Ils se font connaître en apposant le logo des Haltes Gourdes sur leur propriété (porte vitrée, fenêtres, boîtes aux lettres, ...). Le logo est récupérable dans les offices de tourisme après inscription en ligne. Tous les membres du réseau sont répertoriés sur une carte en ligne. Lancés en juillet 2024, ils étaient 62 membres à la fin 2024.

- Workshop 3C

Accueil en janvier 2024 d'étudiants de la faculté d'économie de Strasbourg pour travailler sur les questions de lien entre la Traversée du Massif des Vosges et les musées et sites touristiques du territoire. Les étudiants ont été accueillis au Musée d'archéologie de Niederbronn-les-Bains, le château de Lichtenberg et les Maisons des rochers de Graufthal. Ils ont proposé 5 projets :

- « Comment inciter les familles en randonnée sur le GR®53 à visiter le château de Lichtenberg ? » qui a proposé de travailler sur l'aspect ludique du sentier de randonnée à l'approche du château puis l'accueil sur place dans de nouveaux espaces créatifs et en repensant l'espace cafétéria ;
- « L'application mobile Découverte » qui propose la ludification de la randonnée avec un système de récolte de points lorsqu'on se rend chez un partenaire (sites touristiques, événements, hébergements) ou dans un lieu particulier ;
- « Vosges venture » qui propose une chasse au trésor entre Niederbronn-les-Bains et Lichtenberg pour retrouver la bière perdue ;
- « InnoVosges » qui propose une expérience déconnectée en organisant un séjour alliant détente (SPA), aventure (vélo, rando) et visites touristiques ;
- « Enigma Trail » qui propose une expérience spécifiquement ciblée sur les jeunes de 16 à 25 ans à travers une « promenade ludique » pré-organisée ».

Les projets ont été partagés mais n'ont pour le moment pas donné suite.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - o Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.4 : Investir le tourisme durable comme un champ d'innovation
 - M 2.4.3 - Viser l'excellence sur les formes douces d'itinérance
 - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages





2024 – Développer une culture partagée pour Habiter Autrement, du porteur de projet à l'artisan

Contexte de l'action :

La qualité et l'homogénéité par secteurs paysagers des constructions patrimoniales sont des atouts majeurs du territoire. Face au constat actuel d'une grande banalisation de la construction, le SYCOPARC recherche à sensibiliser au plus près les élus, habitants et professionnels. Dans le contexte actuel, il est fondamental de donner une impulsion à l'éco-rénovation pour répondre au renouvellement urbain et aux enjeux de la loi Zéro Artificialisation Nette. Pour réussir à relever ce défi, il est nécessaire de développer une culture partagée autour de l'architecture et de l'éco-rénovation pour Habiter Autrement, tout en construisant un lien fort avec et entre les professionnels de l'éco-rénovation à l'échelle du territoire du Massif des Vosges et de la Région Grand Est.

Objectifs :

- Sensibiliser les habitants et les professionnels autour du renouvellement urbain et de nouvelles attentes sociales,
- Valoriser les artisans et les outils de sensibilisation,
- Recueillir les points de vue des habitants et ouvrir les débats,
- Favoriser la mise en place de réseaux d'acteurs autour de l'éco-rénovation.

Bilan de l'action :

Réaliser le programme Habiter Autrement

Avec un temps fort autour des 20 ans de la mission Mut'Archi, créée en 2004, 20 ans d'éco-rénovation dans les Vosges du Nord. La programmation 2024 s'est déployée sur les points suivants avec plus de 1 600 participants :

1 - Stages « Mettez la main à la pâte » :

Des journées d'initiations pratiques aux techniques de l'éco-rénovation animées par des professionnels du territoire, sur des chantiers réels, à destination du grand public. 66 personnes ont participé à 5 stages pratiques : Isolation béton de chanvre, Maçonnerie de mur et muret en grès, Enduits à la chaux, Finitions naturelles intérieures, Torchis. 4 de ces journées ont eu lieu sur des chantiers mis à disposition par les participants.

2 - Ateliers Architecture et Paysages :

2 journées thématiques « Développer un projet d'hébergement touristique dans du bâti ancien » et « Construire en bois local » ont rassemblé 19 participants dont 11 pour l'atelier « Hébergement touristique ».

3 - Conférences :

3 conférences ont eu lieu sur les thématiques du jardin, de la qualité de l'air intérieur, de l'éco-rénovation. La conférence « Le bonheur du bon air chez soi, une saine aventure » a donné lieu à la publication d'un livret d'information très complet mis en ligne sur le site éco-rénover dans les Vosges du Nord.

4 - 20 ans d'éco-rénovation dans les Vosges du Nord

Afin de célébrer 20 ans d'actions renforcées pour la réhabilitation du patrimoine bâti dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord, du 20 au 23 juin, une conférence et 3 journées de portes ouvertes de chantiers et réalisations ont eu lieu sur le périmètre de la mission Mut'Archi.

La conférence « Comment se lancer dans un projet d'éco-rénovation ? Du potentiel d'aménagement intérieur à l'amélioration thermique du bâti ancien construit avant 1948. », a réuni 26 personnes.

Les portes ouvertes, inscrites dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, ont permis à plus de 1 600 visiteurs de visiter 25 réalisations et chantiers et de rencontrer les professionnels de l'éco-rénovation.

5 - Double « workshop » de l'ENSAS avec Wissembourg comme Petite Ville de Demain en action (octobre 2023 à juin 2024)

Les ateliers Rural Studio et Urbanisme Durable s'engagent à former des étudiants en architecture et urbanisme en les confrontant aux défis des territoires ruraux. La revitalisation des centres-bourgs comme Wissembourg représente un enjeu majeur pour divers acteurs locaux, des élus aux habitants, des professionnels aux associations. Cela dépasse la simple amélioration du cadre de vie pour englober également un dynamisme économique, social et culturel. Ainsi, le défi consiste à aborder de front les problématiques de mobilité, de logement, d'économie locale, d'accueil touristique, d'alimentation, de gestion des ressources et d'énergie, en définissant des stratégies globales adaptées à des contextes souvent complexes.

A. Urbanisme de projet pour dynamiser le pôle émergent de Wissembourg

Thème : Urbanisme de projet pour dynamiser le pôle émergent de Wissembourg à travers son quartier gare et les différents tissus en proximité de l'Allemagne.

Objectifs :

- Revitalisation du quartier gare : améliorer l'attractivité et la fonctionnalité du quartier gare en intégrant des espaces publics, des services et des activités commerciales,
- Dynamisation des tissus urbains : renforcer les liens entre les différents tissus urbains en favorisant la mixité des usages et la création d'espaces de vie conviviaux,

- Mobilité et accessibilité : développer des solutions de mobilité durable et accessible pour faciliter les déplacements des habitants et des visiteurs.

Résultats : les 16 étudiants ont proposé des solutions créatives pour transformer la gare et les quartiers périphériques en un hub dynamique, intégrant des espaces verts, des commerces locaux et des services communautaires.

B. Projet d'aménagement et d'architecture pour l'accueil des publics et un renouvellement doux des quartiers

Thème : Projet urbain et d'architecture appliqué pour évoquer des propositions innovantes en termes d'accueil des publics, de densification douce des quartiers et de l'équilibre entre habiter, services et activités.

Objectifs :

- Accueil des publics : créer des espaces accueillants et inclusifs pour divers publics, en intégrant des infrastructures adaptées et des services de proximité,
- Densification douce et valorisation des patrimoines : promouvoir un renouvellement urbain respectueux de l'environnement et du cadre de vie, en privilégiant des constructions à échelle humaine mobilisant les ressources locales,
- Équilibre habiter-services-activités : assurer un équilibre harmonieux entre les espaces résidentiels, les services publics et les activités économiques, l'accueil de visiteurs pour créer des quartiers vivants et dynamiques.

Résultats : les 14 étudiants ont dépassé « des idées valises » pour développer des concepts architecturaux et urbains innovants, intégrant des solutions de logement durable, des espaces de coworking, des commerces de proximité et des équipements culturels.

Synthèse : une exposition retraçant ces travaux a été ouverte au public démontrant la bonne collaboration entre la ville, l'ENSAS et le SYCOPARC. Des élus et des agents, comme Michel ZINT, architecte de la ville de Wissembourg, se sont fortement engagés dans le bon déroulement de ces réflexions.

4 – Communication :

L'agenda des manifestations, saisi sur LEI, a fait l'objet de publications de cartes postales, web sur le site « Eco-rénover dans les Vosges du Nord » et sur le site internet et la page Facebook du Parc. Des annonces radios ont également été réalisées.

Les 20 ans de l'éco-rénovation ont donné lieu à plusieurs articles dans les DNA, le Républicain Lorrain et à des reportages sur France 3 et Mosaik Cristal.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - M 3.2.2 - Faire vivre le patrimoine bâti





2024 – Politique mutualisée de valorisation des patrimoines bâtis et éco-rénovation : apporter un conseil architectural pour la rénovation du patrimoine bâti

Contexte de l'action :

La réhabilitation du bâti ancien est un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire (30 % du bâti). Elle oscille entre deux approches : d'un côté, la préservation du patrimoine bâti et des modes constructifs traditionnels et, de l'autre, la nécessité d'une rénovation énergétique dans une logique écologique et d'économie de ressources. Comment peut-on concilier de nos jours les enjeux patrimoniaux et les enjeux d'économie énergétique dans la rénovation des bâtiments construits avant 1948 ? Et comment réussir, dans le contexte de la mondialisation (mélange des représentations, achats de masse et surconsommation, banalisation du patrimoine), le pari de trouver une expression contemporaine pour le bâti régional traditionnel ?

Dans la période actuelle, caractérisée par une marche en avant vers la massification de l'amélioration thermique du bâti existant et une forte pression exercée sur les propriétaires pour l'engagement des travaux en ce sens, un accompagnement spécifique sur les bâtis anciens est indispensable. Il en va de la conservation structurelle de ces bâtiments et de la valorisation de leurs qualités patrimoniales et architecturales.

D'où la mise en place d'une politique mutualisée, basée sur le conseil architectural gratuit aux habitants, permettant de mieux préserver et valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale à travers une action globale qui influe sur l'ensemble des aspects de cette problématique : inventaire, information-sensibilisation, assistance-conseil aux porteurs de projet, reconnexion des acteurs de la filière liée à la valorisation des patrimoines bâtis et à l'éco-rénovation (artisans, architectes, services instructeurs).

Depuis 2023, le périmètre d'intervention est défini comme suit : les **COMMUNES CLASSEES PARC + périmètre élargi pour 6 COMMUNAUTES DE COMMUNES + 2 COMMUNES = 211 COMMUNES** (Alsace Bossue, Hanau-La Petite-Pierre, Pays de Saverne, Pays de Niederbronn-les-Bains, Sauer-Pechelbronn, Pays de Wissembourg, Woelfling-lès-Sarreguemines, Rohrbach-lès-Bitche).

Objectif :

- Préservation du patrimoine,
- Prise en compte de l'efficacité énergétique,
- Bien-être des habitants,
- Adaptation des matériaux utilisés aux spécificités structurelles du bâti ancien (pierre, pan de bois...),
- Prise en compte des orientations de maîtrise de la consommation foncière.

Les objectifs prioritaires transversaux :

Mise en place d'outils de sensibilisation, fédération d'un réseau d'artisans, accompagnement et conseil architectural sur les projets de réhabilitation, de transformation ou d'extension du bâti traditionnel, actions d'information, de sensibilisation, de formations auprès des élus, des propriétaires, des élèves et étudiants, et des professionnels du bâtiment sur les typologies architecturales du Parc, ainsi que sur les principales préconisations et recommandations concernant la restauration et la transformation du bâti traditionnel. Actions spécifiques sur la maîtrise de l'énergie dans le bâti traditionnel.

Objectifs prioritaires par intercommunalité :

En matière d'inventaire, de pédagogie et de renouvellement urbain. C'est par la connaissance approfondie du patrimoine bâti, sur le plan culturel et historique mais aussi en tant qu'élément structurant un espace, que l'on peut définir une politique raisonnée sur leur mutation.

Objectifs transversaux communauté de communes/SYCOPARC :

Relation entre le patrimoine bâti, l'architecture contemporaine et l'urbanisme. Recherche sur la mise en place d'outils spécifiques sur la prise en compte de l'évolution du patrimoine et la compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Bilan de l'action :

Dans le cadre du dispositif Mut'Archi, deux architectes conseils interviennent sur les actions menées autour du patrimoine bâti.

1 - Les conseils... service aux habitants et aux collectivités

Le conseil architectural aux particuliers et aux collectivités est l'opportunité de relayer l'information sur les aides financières potentielles et mobilisables par le pétitionnaire. Cette mission s'articule étroitement avec les politiques départementales et régionales en facilitant notamment la mise en œuvre des programmes d'aides. Deux architectes conseils interviennent sur les communes du PNRVN, les 6 communautés de communes adhérentes et les communes adhérentes.

En 2024, le nombre de demandes de conseil reste élevé. Cette augmentation, présente depuis 2020, nécessite une adaptation quant à l'organisation des rendez-vous sur place.

Les conseils aux particuliers

331 conseils architecturaux ont été apportés à des particuliers sur des projets de rénovation complète, de rénovation de façades, d'amélioration thermique, de démolition partielle, de transformation de granges ou de combles en logements et d'extensions. Dont **48 %** directement liés au dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial de la CeA.

Les conseils aux collectivités

20 conseils ont été donnés à des collectivités : suivi de communes dans les projets de conservation du patrimoine, aide à la programmation de projets sur du patrimoine communal, aide aux diagnostics sur les bâtiments communaux, améliorations thermiques, mise en place d'AMI « Investir les patrimoines ».

En 2024, les architectes conseils ont assisté la chargée de mission tourisme et les porteurs de projets dans le cadre de la mise en place de l'AMI « Un Archi pour mon gîte » qui consiste à la création d'hébergement touristique dans le bâti ancien. Les projets des 6 lauréats de l'année sont situés dans les communes de Obergailbach, Hinsbourg, Weislingen, Soultz-sous-Forêts, Buchelberg, Phalsbourg, Eguelshardt.

2 - Les actions de sensibilisation

Le bilan des actions de sensibilisation et de communication en direction du grand public est détaillé dans la fiche « Développer une culture partagée pour Habiter Autrement, du porteur de projet à l'artisan ».

Les actions de sensibilisation et d'information :

- La coordination et l'animation du programme « Habiter Autrement »,
- La coordination et l'animation de la célébration des « 20 ans de l'éco-rénovation dans les Vosges du Nord »,
- La publication de documents de sensibilisation sur le site « Eco-rénover dans les Vosges du Nord »,
- L'animation du portail « Eco-rénover dans les Vosges du Nord ».

Les réunions publiques, les présentations publiques et les publications :

En 2024, les architectes conseils ont participé à **7 réunions publiques pour présenter les enjeux de l'éco-rénovation et la mission Mut'Archi**, et à deux vidéos réalisées par la Fondation du Patrimoine et le Massif des Vosges, et rédigé des articles dans le cadre des « 20 ans de l'éco-rénovation dans les Vosges du Nord ».

3 - Les actions de formation et d'information en direction des professionnels

Ces actions sont détaillées dans la fiche « 2024 – Animer et structurer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation » : interventions en formations initiales des étudiants en architecture ; appuis à la mise en place de formations professionnelles, jury de certification de la formation ERBA.

4 - Méthodologie d'inventaire du patrimoine bâti pour accompagner la mise en œuvre des études d'identification

En 2024, un travail a été mené pour élaborer une méthode d'inventaire du patrimoine bâti qui s'inscrit dans une conjoncture de réflexions et d'émergence de dispositifs. Notamment, la mise en place du « **fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel** » par la **Collectivité européenne d'Alsace** et ses trois niveaux d'implication pour les territoires (dont un niveau qui engage les communes ou intercommunalités à mettre en place une étude d'identification des patrimoines bâtis) a permis de travailler sur une méthode d'inventaire mobilisable dans les documents d'urbanisme, avec l'appui du **Service Régional de l'Inventaire**.

Pour tester et ajuster cette méthode, le travail a été suivi en collaboration avec la Communauté de Communes de Hanau-La Petite-Pierre, **qui souhaite à terme intégrer cet inventaire dans la révision du PLUi**.

L'élaboration de cette méthode d'inventaire est caractérisée **par trois grandes étapes : la rédaction d'une grille d'inventaire et d'un lexique** (en lien avec les documents utilisés et produits par le Service Régional de l'Inventaire), **le transfert de ces informations dans un outil de Système Informatique Géographique (SIG) et enfin la conduite d'une phase de test sur le terrain** pour repérer les difficultés et les ajuster. Un livret de définitions et d'illustration accompagne cette base de données pour s'assurer de l'utilisation d'un langage commun autour des éléments architecturaux et urbains.

5 - Les contributions partenariales

Dans le cadre de leurs missions, les architectes conseils ont assuré une collaboration technique et ont apporté leur expertise dans le cadre de groupes de travail sur les sujets de la rénovation du bâti ancien : auprès du Comité technique du Fonds de sauvegarde bâti ancien de la CeA / Commission Patrimoine – EPFA / SRI – collaboration pour la préfiguration d'une méthode d'inventaire dans le cadre de l'expérimentation ZAN / INSA – formation initiale et formation continue / SARE : PETR Alsace Nord – PETR Pays de Saverne Plaine et Plateau / ENVIROBAT : ateliers de mise à jour de l'outil OMEGE – <https://www.envirobatgrandest.fr/documents/bonnes-pratiques/-RGE> – groupe de travail Jeunes Bouge ton Massif.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - M 3.2.2 – Faire vivre le patrimoine bâti



2024 – Déterminer de nouveaux axes de collaboration avec les CMA et ACCRO pour dynamiser la Charte Forestière de Territoire

Contexte de l'action :

Le territoire des Vosges du Nord, étendu à la partie forestière du Pays de Saverne Plaine et Plateau et au massif forestier de Haguenau, constitue le cadre d'étude pour la Charte Forestière de Territoire (CFT) des Vosges du Nord, thématisée « Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle ». Cette démarche repose sur une concertation active avec les acteurs de la filière forêt-bois locale, s'inscrivant dans la continuité des initiatives des dernières années autour de la valorisation du bois.

En 2024, les actions initiées en 2023 avec les Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMAs) d'Alsace et Moselle ont été pleinement mises en œuvre, aboutissant à une convention partenariale et à la réalisation d'ateliers enrichissants. Par ailleurs, dans le cadre du contrat de réciprocité avec l'Eurométropole de Strasbourg, la collaboration avec Tango&Scan est bien lancée, préfigurant des projets ambitieux pour 2025 autour des bois locaux, notamment le hêtre et le pin sylvestre, ainsi que la valorisation des savoir-faire liés au travail du bois.

Objectifs :

- Valoriser les ressources locales : promouvoir une utilisation durable des ressources forestières pour soutenir les entreprises artisanales locales,
- Renforcer les compétences : former les artisans aux nouvelles technologies et aux pratiques durables,
- Soutenir l'innovation : encourager l'intégration des nouvelles technologies dans les processus de production,
- Promouvoir la collaboration : favoriser des synergies entre entreprises locales, artisans et acteurs institutionnels,
- Développer un écosystème durable : impulser une économie circulaire et respectueuse de l'environnement.

Bilan de l'action :

L'année 2024 a consolidé les avancées amorcées en 2023, en établissant une collaboration structurée avec la CMA et en menant à bien les ateliers prévus. L'édition et la forte diffusion d'une brochure « Favoriser l'essor de la filière bois des Vosges du Nord » présentent l'ensemble des dispositifs mis en place. La participation des entreprises aux ateliers de groupe n'a pas été aussi importante que souhaité, mais les audits individualisés pour les entreprises ont obtenu un accueil plus favorable. Les thématiques liées au numérique, au développement durable (gestion des déchets et énergie) ainsi qu'aux marchés publics se sont traduites directement dans leurs stratégies de développement.

En parallèle, la convention entre les CMA et le SYCOPARC, finalisée, permettra une signature officielle en janvier 2025. De plus, des collègues se sont portés volontaires pour accueillir des séquences de présentation des métiers du bois. Ces présentations, couvrant des domaines variés comme la gestion forestière, le bûcheronnage, la menuiserie, la construction bois (charpente), ainsi que les métiers de gestion et d'ingénierie, mettent en avant les nombreux débouchés offerts par une filière en quête de nouveaux talents.

Le rapprochement avec l'association ACCRO ouvre des perspectives pour la mise en place d'un prix Tango&Scan lié aux professionnels du bois du territoire. La thématique Tango&Scan 2025 portera sur les bois locaux dont le hêtre et le pin sylvestre avec comme vocation de mettre en avant les savoir-faire locaux. Un programme spécial « Journée des Acteurs » prévu en 2025 permettra de mettre en lumière les bois locaux et les savoir-faire liés au travail du bois. À la suite de cet événement, 3 prix seront remis pour la filière bois :

- Prix Objet Bois Design : récompensant une création innovante,
- Prix Création Service Bois : valorisant un projet de service lié au bois,
- Prix Coup de Cœur du Jury : choisi par un jury composé d'experts et d'acteurs locaux.

L'équilibre recherché entre valorisation économique, respect environnemental et innovation est en voie de réalisation, ouvrant la voie à une économie locale durable.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.2 – Développer une économie du bois à forte valeur ajoutée

Contexte de l'action :

Le Plan Avenir Montagnes a pour ambition de construire, en lien étroit avec les acteurs des territoires de montagne confrontés à des défis structurels liés au réchauffement climatique et accentués par la crise sanitaire, un modèle de développement à la fois plus diversifié, résilient et durable. Nous disposons d'un accompagnement opérationnel et sur-mesure pour conforter cette stratégie et proposer des projets en accord avec les enjeux de transition écologique :

- Prolongement du poste de chef de projet Avenir Montagnes pour deux années supplémentaires, pour coordonner et animer la mise en œuvre de la stratégie ;
- Accès à la communauté « Avenir Montagnes » afin de favoriser le partage d'expériences entre territoires et entre massifs.

Objectif :

Accompagner les acteurs du territoire pour développer un tourisme équilibré, responsable, respectueux de la biodiversité et des paysages naturels et culturels :

- Prise en compte de la dimension environnementale, en développant un écotourisme et des expériences nature au contact des milieux naturels non fragiles dont la forêt ;
- Constituer des sites modèles de démonstration, rechercher des solutions permettant de concilier conservation de la biodiversité et développement du tourisme ;
- Rénovation et/ou transformation du parc d'hébergements touristiques en visant d'améliorer, qualifier et augmenter l'offre des hôtels et des gîtes (priorité bâti ancien), en cherchant aussi à permettre la montée en gamme des campings ;
- Renforcement, amélioration et modernisation de sites à grand potentiel, représentatifs et emblématiques du territoire.

Activer un parcours résidentiel basé sur la rénovation des patrimoines bâtis et la résorption de la vacance. En mariant attentes socio-économiques et valorisation de l'architecture vernaculaire, la création de logements dans le bâti vacant doit permettre de remplir les objectifs suivants :

- Faciliter le logement des salariés (jeunes talents, apprentis, futurs cadres, saisonniers, personnel de la restauration et de l'hôtellerie) pour favoriser le développement économique des territoires ;
- Proposer une mixité dans les typologies de logements (séniors, primo-accédants, jeunes actifs) et permettre l'accueil de nouveaux ménages dans un contexte ZAN qui restreint les constructions neuves ;
- Renforcer l'attractivité et l'image des villages et du territoire, et valoriser le patrimoine bâti à travers sa rénovation et sa remise sur le marché ;
- Massifier l'éco-rénovation ;
- Proposer une vision globale du développement territorial qui imbrique les sujets économiques, touristiques et résidentiels.

Bilan de l'action :

Animation territoriale

Animer localement la stratégie du Plan Avenir Montagnes à l'échelle du PNRVN, faire connaître, diffuser la politique du Massif des Vosges sur le territoire, définir une programmation afin de se doter d'un outil opérationnel basé sur la création de logements au service du déploiement économique du territoire.

Pour accompagner les dynamiques à vocation touristique et dans la continuité des deux premières années du Plan Avenir Montagnes, le Parc a mis en œuvre les actions suivantes :

- Aide au montage des cahiers des charges des études retenues dans le cadre du dispositif Avenir Montagnes Ingénierie ;
- Aide au montage des dossiers de demande de financement FNADT Massif et de consultation d'entreprises ;
- Suivi des études financées dans le cadre du dispositif Avenir Montagnes Ingénierie ;
- Sensibiliser les acteurs au projet de transition durable de l'offre touristique du territoire lauréat ;
- Assurer une bonne coordination entre tous les partenaires sur les différentes thématiques d'intervention ;
- Définir les besoins en ingénierie et coordonner la mobilisation des offres de service ;
- Assurer l'animation des réunions des comités techniques et des comités de projet ;
- Appuyer et conseiller les instances décisionnelles du territoire engagées dans le projet ;
- Entretenir des liens étroits avec les partenaires locaux ainsi qu'avec le commissariat de massif du territoire.

Mise en œuvre d'un programme d'actions opérationnelles alliant création de logements et résorption de la vacance :

- Développer un projet intégré de création de logements en lien avec les patrimoines bâtis, en identifiant et analysant des biens vacants, en étudiant la programmation et la faisabilité d'opérations, c'est-à-dire en prenant en compte les aspects techniques, financiers, juridiques, la conduite opérationnelle et la future gestion des logements ;
- Impulser, avec le soutien de partenaires locaux et la Région Grand Est, le montage d'une structure opérationnelle pour la création de logements dans le bâti vacant.

Contribution à la mise en réseau nationale et locale :

- Participer aux rencontres et échanges proposés pour développer la stratégie Avenir Montagnes ;

- Participer aux actions alliant création de logements en milieu rural / enjeux de zéro artificialisation nette / éco-rénovation du bâti ancien.

Mise en œuvre et suivi des études retenues dans le programme d'actions Avenir Montagnes

Au 31 décembre 2024, l'état d'avancement des études est le suivant :

- Etudes livrées :
 - o Etude mobilité des sites verriers des Vosges du Nord,
 - o Etude sur l'évolution de la conservation au sein du réseau des 10 musées du Parc,
 - o Etude sur l'optimisation du fonctionnement du Musée du Pétrole,
- Etudes en cours de finalisation :
 - o Etude sur le repositionnement du Simserhof,
 - o Etude sur la stratégie de développement territorial du tourisme sur le Pays de Bitche,
 - o Etude sur l'amélioration de l'attractivité du site de Lichtenberg,
 - o Etude marketing des clientèles touristiques,
 - o Etude sur les retombées économiques du tourisme,
- Etudes en cours de validation du cahier des charges avant consultation des entreprises :
 - o Etude de dynamisation et de valorisation de la Citadelle de Bitche,
 - o Etude sur la valorisation touristique du site de Donnenbach, en attente.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - o Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.4 Investir le tourisme durable comme un champ d'innovation
 - M 2.4.1 – Développer un tourisme spécifique Vosges du Nord
 - M 2.4.2 – Cibler de nouvelles clientèles
 - o Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.1 – Maitriser l'occupation et l'utilisation de l'espace
 - O 3.2 Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - M 3.2.2 – Faire vivre le patrimoine bâti



2024 – Mettre en œuvre le projet LEADER Vosges du Nord

Contexte de l'action :

Après une première période de programmation 2014-2020, le Pays de Saverne Plaine et Plateau et le PNRVN portent l'animation d'un programme LEADER 2023-2027 sur un périmètre qui comprend le Pays et la partie alsacienne du territoire classé Parc. Cette stratégie repose sur trois grands axes :

- Le tourisme durable,
- Les filières courtes et les savoir-faire locaux,
- La transition énergétique.

Le PETR de Saverne porte administrativement le projet, le SYCOPARC co-pilote la politique au travers des instances et accompagne les porteurs de projets du territoire dans le cadre des différentes candidatures aux cofinancements européens.

Bilan de l'action :

La programmation 2014-2022

Cette programmation touche enfin à sa fin, 2024 : dernières programmations et engagements de dossiers et crédits LEADER 2014-2022.

2 consultations écrites ont eu lieu en 2024, en juin-juillet et novembre-décembre. Cela a permis de sélectionner et programmer les derniers crédits 2014-2022.

1 projet a reçu un avis d'opportunité favorable en 2024 : développement de locations vélo ADN-eBikes dans le Nord Alsace.

6 dossiers ont été **instruits et programmés** en 2024 pour un montant de **193.286,61 €** soit **100 %** de la maquette financière.

9 dossiers ont été **engagés** en 2024 pour un montant de **278.196,25 €** pour atteindre également les 100 % de la maquette financière.

10 projets ont été **payés** pour un montant LEADER de **174.012,60 €** ce qui a permis d'atteindre **86 %** de paiement sur la maquette.

La programmation 2023-2027

Le comité de programmation 2023-2027 s'est réuni pour la première fois en 2024 et au total 3 fois dans l'année.

Ces 3 réunions ont permis de présenter le fonctionnement de LEADER et le rôle du comité à ses membres et de sélectionner les premiers projets 2023-2027.

Au total **10 projets** ont été sélectionnés pour un montant total de **300.979,44 €** ce qui représente **27 %** de l'enveloppe.

Quelques réalisations 2024 :

- Première saison pour la nouvelle flotte de vélo de chez ADN-eBikes à Surbourg,
- Fin de la mission textile de recensement de vêtements alsaciens au Musée du Pays de Hanau,
- Première saison de location pour les chambres d'hôtes de chez Pivoine et Colibri à Domfessel,
- Organisation d'un LEADER Tour en décembre 2024 qui a réuni plus d'une trentaine de participants.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.4 - Le Parc dans son environnement



2024 – Développer la visibilité des savoir-faire et des ressources locales

Contexte de l'action :

Depuis bientôt trois ans, le Parc naturel régional offre un nouvel écrin aux créateurs de son territoire à travers son espace Accueil-Boutique. Avec plus de 180 références, il permet de valoriser des savoir-faire et des ressources locales. Les artisans, artisans d'art, artistes irriguent notre territoire. La Maison du Parc leur offre une belle vitrine et permet la commercialisation de leurs créations (hors alimentaires). Cet espace répond aussi à une forte demande d'accueil et d'information du public sur les missions du Parc et ses attraits touristiques.

Objectifs :

- Accueillir => les visiteurs (grand public, touristes, habitants, institutionnels ...),
- Renseigner / informer / répondre aux demandes,
- Faire découvrir => ce qu'est un Parc naturel régional + quelles sont ses activités + territoire des Vosges du Nord + massif des Vosges + château,
- Valoriser les ressources locales,
- Développer et collecter des produits emblématiques sur les savoir-faire et ressources des Vosges du Nord.

Bilan de l'action :

- 57 500 visiteurs ont parcouru la cour du château de La Petite-Pierre (-3 % par rapport à 2023),
- 14 000 entrants à l'Accueil-Boutique (-9 %),
- 60 artisans exposés, dont 30 mosellans et 30 bas-rhinois,
- Taux de conversion entrants/acheteurs : 18 % (+ 4 %),
- Chiffres d'affaires : 72.500 € (+ 1 %),
- Le panier moyen est de 29,2 € (+ 8 %),
- Provenance des acheteurs : 60 % Grand Est, 15 % autres régions, 20 % d'allemands, belges et néerlandais.

Comme l'année passée, le best-seller (en CA) de l'année 2024 est le nichoir à mésanges « Nid de pin », fabriqué par la saboterie Pétrazoller en collaboration avec Harmonie Begon. En 2^{ème} position : le coffret cadeau de Noël alimentaire « Marque Valeurs Parc » (une 1^{ère} opération que l'on peut qualifier de très concluante), puis la peluche lynx, la BD sur les « Malgré Nous » et enfin la tisane des « Vosges du Nord Enchantées ».

Au-delà de la clientèle touristique, la boutique tend à se positionner comme un lieu de référence pour les habitants des Vosges du Nord. En 2021, les acheteurs de la zone de chalandise représentaient 15 % des acheteurs du Grand Est. En 2024, c'est 25 %. En décembre, pour les achats de Noël, on grimpe à 38 %.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.4 - Le Parc dans son environnement





2024 – Animer et structurer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation

Contexte de l'action :

Ce qui est fondamental, c'est de donner une impulsion à l'éco-rénovation pour répondre au renouvellement urbain et aux enjeux du Zéro Artificialisation Nette. Pour réussir à relever ce défi, il est nécessaire de développer une culture partagée autour de l'architecture et de l'éco-rénovation pour Habiter Autrement, tout en construisant **un lien fort avec et entre les professionnels de l'éco-rénovation à l'échelle du territoire du Massif des Vosges et de la Région Grand Est.**

L'objectif est de mener en parallèle **le développement d'une culture partagée et la formation.** Le premier passe par la construction d'un programme de sensibilisation, d'information et de formation du grand public afin de faire émerger une commande qualitative et pertinente adressée à des entreprises compétentes.

La seconde est la clé de l'animation de la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation. Elle est la garante de la diffusion des bonnes pratiques. **L'enjeu essentiel est de développer et de pérenniser ces temps forts de rencontres et d'apprentissage afin d'amplifier le nombre de professionnels qualifiés.**

Ces deux volets prennent appui sur un outil numérique, le portail « Eco-rénover dans les Vosges du Nord » qui permet de valoriser, de faire connaître et de mettre en lien l'ensemble des artisans de l'éco-rénovation tout en informant le grand public ; et sur les conseils architecturaux de la mission « Mut'Archi », qui permettent de renseigner l'ensemble des acteurs sur le terrain, d'identifier les entreprises à valoriser, **d'accompagner les personnes dans la construction d'une commande qualitative.**

Objectif :

- **Sensibiliser et former les professionnels** autour des pratiques de l'éco-rénovation,
- **Valoriser les artisans** par le biais d'outils de sensibilisation,
- **Favoriser la mise en place de réseaux d'acteurs** autour de l'éco-rénovation,
- Générer une meilleure connaissance et permettre une place au **développement de projets innovants.**

Bilan de l'action :

2024 a permis de continuer à **renforcer une offre diversifiée et de l'élargir sur le territoire du Massif par une programmation co-construite avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.** L'offre proposée se construit et s'enrichit d'année en année. Le développement de la transmission des techniques et des savoir-faire en matière d'éco-rénovation auprès des professionnels du bâtiment passe par des temps forts pour permettre l'approfondissement de techniques adaptées, découvrir des ressources déjà présentes sur le territoire, échanger pour une meilleure connaissance et mise en commun, co-construire des outils de sensibilisation tels des fiches de références de réalisations exemplaires.

1. Valoriser les acteurs et les outils de l'éco-rénovation

Actualisation et mutualisation du portail « Eco-rénover dans les Vosges du Nord »

Le site éco-rénover rassemble l'ensemble des informations connues et produites par le biais de nos missions concernant l'éco-rénovation. Cet outil de sensibilisation, régulièrement mis à jour, rassemble également **une cinquantaine d'entreprises adhérentes à la charte de l'éco-rénovation**, un agenda des événements proposés autour de l'éco-rénovation et un volet « Actualités » qui permet d'approfondir les connaissances proposées en ligne. Il est ainsi conçu de façon à faciliter les liens entre pros et particuliers. Le travail de refonte pour une extension comprenant les spécificités bâties du Parc naturel régional des Ballons des Vosges s'est poursuivi en 2024. Nombre total de sessions en 2024 : 26 629 avec 61 192 pages vues, soit une augmentation de près de 3 % par rapport à 2023.

Cette année a aussi permis de valoriser **une dizaine de professionnels** signataires de la charte « éco-rénover » lors des **Rendez-vous des pros** organisés dans le cadre des portes ouvertes des **20 ans d'éco-rénovation**, par des visites, démonstrations et conférence et qui a attiré **1 655 visiteurs sur 3 jours.**

2. Développer et assurer la transmission des techniques et des savoir-faire en matière d'éco-rénovation

Développer des outils de sensibilisation et d'approfondissement liés au savoir-faire

Une mission photo a été mise en place ayant pour objectif de réaliser **une chronique d'une éco-rénovation importante et exemplaire** : de l'achat au diagnostic puis pendant la phase des travaux jusqu'à la réception du chantier. Photos observatoires d'un chantier sur une période de 3 ans à raison de 3 campagnes par an. 2024 a permis de réaliser la seconde campagne qui correspond à la phase diagnostic et définition du projet. Ces supports photographiques permettront de valoriser une éco-rénovation exemplaire ainsi que tous les savoir-faire des artisans qui y sont liés. Ils seront valorisés sur la plate-forme éco-rénover et dans des fiches de références. **Le site retenu pour cette mission est un corps de ferme en construction mixte, maçonnerie de pierre et en pan de bois, datant de 1767 situé à Eguelshardt (57).**

3. Organiser des événements fédérateurs pour les entreprises - les Rendez-vous Techniques pour les professionnels

En 2024, ont été organisés 2 Rendez-vous Techniques pour les professionnels : visites d'entreprises, échanges d'expérience à destination des professionnels du réseau « éco-rénover ». Ces rendez-vous enrichissent un programme plus large co-programmé dans le cadre de la formation Eco-rénovation du bâti ancien mise en place en partenariat entre les deux Parcs et l'INSA de Strasbourg.

Une capsule vidéo a également été réalisée pour mettre en avant le « Massif en transition » comprenant un module « La main à la pâte » qui présente un RDV technique pour les pros. Le sujet était la mise en œuvre. Des artisans spécialisés dévoilent leurs « recettes »

et la composition de matériaux de construction biosourcés à travers un atelier main à la pâte sur un chantier d'éco-rénovation en cours: torchis, enduits, taille de pierre.

4. Former durablement les acteurs de l'éco-rénovation en partenariat avec les organismes de formation

Poursuivre la mise en place de formations continues en éco-rénovation sur le territoire. Coordonner avec l'INSA le déroulement de la session 2024 sur le territoire du PNRVN

La formation est tournante sur le territoire régional (PNRVN/PNRBV) afin **de toucher un maximum de professionnels**. La territorialité des sessions de formation implique, pour les ateliers pratiques, **de traiter d'exemples de bâtis issus du territoire**. Le partenariat entre l'INSA et les Parcs naturels régionaux est garant de la qualité de cette formation : adaptation du contenu et des objets d'étude aux spécificités locales, mise en lien avec les relais locaux et suivi du bon déroulement de la formation sur le territoire.

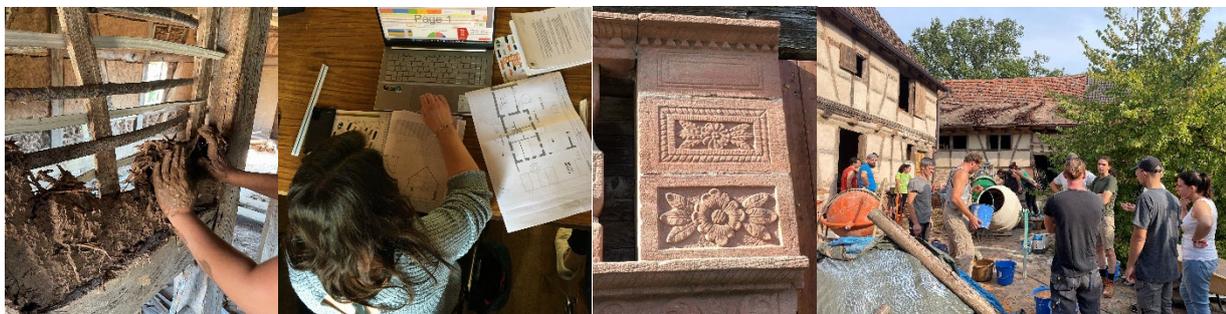
A l'issue de la formation, les participants seront capables de conduire un projet d'éco-rénovation, de mettre en œuvre les techniques spécifiques et d'inscrire leurs pratiques dans la logique collaborative et interdisciplinaire d'un chantier d'éco-rénovation.

En 2024, la formation certifiante de l'éco-rénovation du bâti ancien a eu lieu sur le territoire du PNR Vosges du Nord, du 20 mars au 31 août, à raison de 5 modules de 2 jours, notamment dans les communes suivantes : La Petite-Pierre, Wissembourg, Reichshoffen, Oberbronn, Weinbourg, Neuwiller-lès-Saverne, Soucht et Meisenthal.

44 professionnels ont participé à la fois aux RDV techniques pour les professionnels (côté PNR Vosges du Nord) et à la formation continue. Un module de certification est proposé en complément. **En 2024, il y a eu 6 candidats.**

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.2 : Valoriser les savoir-faire
 - M 2.2.1 - Promouvoir et transmettre les savoir-faire



2024 – Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur les Vosges du Nord et ses Pays – Sarreguemines, Saverne

Contexte de l'action :

Les pratiques agricoles et l'alimentation durable et saine sont au cœur des débats et des priorités actuelles. La transition agricole et alimentaire, que l'on peut appréhender au travers de nombreux programmes, est un virage collectif que les territoires du PNRVN, du Pays de Saverne Plaine et Plateau et de l'Arrondissement de Sarreguemines sont prêts à prendre pour apporter des réponses renouvelées qui favorisent à la fois une agriculture locale, viable et respectueuse de l'environnement, ainsi qu'une alimentation saine, locale et accessible pour tous et par tous.

Objectif :

- Elaborer et déployer un PAT structuré autour de nombreuses rencontres et instances pour aboutir à un document cadre et contractuel déclinant une approche opérationnelle du PAT ;
- Axer le PAT autour de la transition agricole et alimentaire pour des méthodes de productions durables et rémunératrices, et une consommation de produits sains, locaux, pour tous ;
- Mettre en place des actions concrètes et innovantes.

Bilan de l'action :

Après avoir obtenu un premier niveau de labellisation en mars 2021, le territoire a 3 ans pour convertir les orientations de la stratégie en programme d'action opérationnel.

En 2024, les équipes techniques qui se mobilisent pour le PAT des Vosges du Nord, (5 chargés de mission LEADER Arrondissement de Sarreguemines, du GAL Vosges du Nord et du PNR) ont rassemblé tous les éléments du territoire, enjeux, objectifs et actions en cours ou à venir, pour préparer le dépôt d'une candidature auprès de la DRAAF, pour être labellisé au titre du plan national d'action alimentation. Cette démarche devrait nous permettre d'obtenir la labellisation de niveau 2 début 2025.

Dans les prochaines années, les financements seront principalement à rechercher auprès des GAL LEADER 2023-2027 du territoire.

En 2024, le Parc a accompagné le groupe d'éleveurs constitué de manière informelle pour donner suite à l'étude de faisabilité réalisée par les Chambres d'Agriculture 57, 67, 88 pour développer un atelier collectif de transformation de viande :

- Acquisition d'un atelier existant à Bouxwiller, par l'EPF Alsace via la Communauté de Communes de Hanau-La Petite-Pierre,
- Dépôt d'un dossier de financement auprès de l'Agence de l'Eau et de la CeA pour obtenir l'accompagnement du projet par un bureau d'étude spécialisé dans l'agro-alimentaire pour accompagner le projet,
- Reprise des réunions de travail pour créer une SAS dédiée.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités



2024 – Animer le réseau de la Conservation

Contexte de l'action :

Le réseau de la Conservation du Parc se compose de 10 musées (pour la plupart bénéficiant de l'appellation Musées de France) dont les collections représentent la richesse et la diversité culturelle du territoire.

Ces musées, pour la plupart de taille « modeste », s'appuient tous sur une grande implication des acteurs locaux (collectivités locales et associations).

La mutualisation des moyens via la Conservation impose une programmation prévisionnelle fine et collective des actions et projets dans chacun des 10 équipements. Cette programmation affinée annuellement permet de décider collectivement de l'affectation des moyens disponibles. A cet effet, ce nouveau dispositif mis en place en 2014 s'est vu doté d'une gouvernance réformée, impliquant davantage les gestionnaires des sites avec une transparence vers les partenaires. La mutualisation des ressources visant à l'excellence des projets culturels du réseau permettra ainsi éventuellement d'ouvrir la perspective d'une reconnaissance par le Ministère de la culture en qualité de réseau.

Objectif :

La Conservation mutualisée des musées du PNRVN vise plusieurs objectifs :

- Fédérer un réseau de musées pluri-thématiques partageant les mêmes ambitions de qualité et inscrivant leur projet culturel dans une vision commune et un ancrage fort au territoire ;
- Apporter un conseil permanent et professionnel aux sites en mutualisant des moyens humains ;
- Garantir la mise en œuvre d'un projet culturel de qualité ;
- Viser l'excellence dans la gestion et la valorisation des collections ;
- Engager des actions de médiation innovantes ;
- Maintenir un ancrage local fort en préservant et valorisant l'implication des bénévoles.

Bilan de l'action :

Depuis 2014, année de la révision de la charte du Parc, un Comité de Suivi et de Gestion de la Conservation du Parc (CSGC) a été créé, composé du vice-président du Parc en charge de la culture et de trois à quatre élus des collectivités locales des musées adhérents ainsi que du directeur et des chargés de mission de la Conservation. Les élus membres du CSGC en 2024 sont Dominique GLAD, Communauté de Communes du Pays de Bitche ; Lysiane DUDT, Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn ; Nicole MUCKENSTURM, Val de Moder ; Freddy STAATH, ville de Bouxwiller ainsi qu'Hubert WALTER, maire de Reichshoffen et vice-président du SYCOPARC en charge de la culture en début d'année 2024.

Depuis avril 2024, la vice-présidence déléguée à la culture est assurée par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, élue présidente du SYCOPARC le 6/04/2024. Les vice-présidences ont alors été redistribuées.

Organisation des instances de gouvernance de la Conservation, rédaction et diffusion des comptes rendus aux tutelles et participants :

- Le CSGC s'est réuni à 3 reprises : 11/01/2024 ; 04/06/2024 ; 11/09/2024 ;
- Le comité de pilotage envisagé en début d'année a été ajourné à la suite de la démission de Michaël WEBER en raison de la période d'élection pour une nouvelle présidence au Parc. Le bilan 2024 a été transmis par mail à l'ensemble du comité de pilotage.

De plus, afin de se coordonner, le pôle culture-médiation se réunit le lundi matin tous les 15 jours (à l'exception des périodes de congés). Ces échanges permettent de s'informer de l'actualité des projets dans les musées, de partager les difficultés rencontrées, d'aviser sur des solutions, de programmer les réunions ou la représentation du service lors de réunions avec des partenaires extérieurs, de s'accorder sur des actions transversales. Elles permettent de relayer des informations à la direction ou inversement de les partager avec les collègues du pôle.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 – Protéger les éléments culturels remarquables



2024 – Définir comment doit évoluer la Conservation pour répondre aux besoins des musées

Contexte de l'action :

La Conservation a été créée en 1994 avec 17 musées et sites patrimoniaux, passage à 16 à la suite du retrait de la Citadelle de Bitche puis à 10 en 2014, à l'occasion de la révision de la charte. La Conservation recentre alors son accompagnement autour de 10 musées dont 8 musées ayant l'appellation « Musée de France ».

En 2014, le SYCOPARC en parallèle propose d'étendre ses actions en réseau liées à la médiation auprès des familles (Amuse-musées) et au développement de l'accessibilité auprès, non plus de 16, mais des 40 EDSA (Equipement de découverte ayant un service d'accueil) de son territoire.

Sur les 10 dernières années, la situation des musées de la Conservation a bien évolué. Certains ont réussi à affirmer leur place tandis que pour d'autres, fautes de moyens humains et financiers, d'équipes bénévoles réduites, d'espaces et de prestations adaptés à l'évolution des attentes des visiteurs, de moyens de promotion et commercialisation percutants, les équipes élues locales (+ suite covid, crise énergétique, etc.) questionnent leur devenir.

Il convient donc d'ores et déjà d'amorcer les réflexions qui conduiront à définir les contours de l'accompagnement que pourra proposer le SYCOPARC via la Conservation au vu des attentes, des moyens consentis pour la future charte.

En 2023, la Conservation a initié une démarche de concertation pluriannuelle. A travers une étude confiée à la SCET, ont été :

- Posé un état des lieux - diagnostic : fonctionnement des musées adhérents, leurs difficultés, les projets accompagnés par la Conservation, les attentes des sites pour adapter l'accompagnement auprès de chaque site mais aussi à travers des actions en réseau ;
- Défini les priorités d'accompagnement du Parc : les domaines où la Conservation, le Parc est attendu(e), les moyens d'action à venir du Parc auprès des musées (et des sites patrimoniaux), l'accompagnement propre à chacun, les projets structurants spécifiques, les projets transversaux.

Objectif :

En 2024, la Conservation a souhaité poursuivre la réflexion pour :

- Identifier des pistes d'évolution, leurs avantages et leurs inconvénients ;
- Affiner la priorisation des actions à mettre en œuvre sous deux angles : la collaboration avec les offices de tourisme, l'amélioration de l'offre à destination des publics scolaires (identifier par sondage auprès du réseau comme étant parmi les actions sur lesquelles les acteurs souhaitent travailler en commun).

Bilan de l'action :

Un plan d'actions organisé autour de 5 axes a été proposé par la SCET en comité de pilotage le 23 janvier 2024 à la suite duquel un sondage a été réalisé pour identifier les actions prioritaires perçues par les membres du comité de pilotage et celles sur lesquelles ils étaient prêts à s'investir au sein de groupes de travail. Les résultats ont été présentés en CSGC le 4 juin 2024.

Dans la continuité des réflexions, 3 réunions ont eu lieu au cours de l'été entre chargés de mission du pôle culture-médiation et direction. Une quatrième réunion a permis un échange avec Nathalie MARAJO-GUTHMULLER (16 et 19/07/2024 ; 27 et 29/08/2024) pour esquisser des pistes d'évolution du dispositif de la Conservation et des actions mutualisées.

Une journée d'échange à l'attention des membres du comité de pilotage a été organisée le 28/11/2024 pour permettre aux acteurs du réseau de se retrouver et d'échanger avec deux ateliers :

- Un atelier autour de « Mieux travailler avec les offices de tourisme. Quelles attentes mutuelles ? Comment faire rayonner l'offre au-delà du territoire ? » ;
- Et un second sur « Comment aller vers plus de médiation ? Quelle médiation pour quel public ? Besoins de mutualisation ? »

La journée a mobilisé 46 participants : 6 offices de tourisme, l'ADT, la CeA, 9 des 10 musées du réseau.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 – Protéger les éléments culturels remarquables



2024 – Contribuer à essayer le fonctionnement mutualisé de la Conservation, pour le conforter

Contexte de l'action :

Forte de son expérience de 30 ans au service des musées du territoire du PNR des Vosges du Nord, la Conservation des musées du Parc s'est vu confier par la Région Grand Est (RGE), notamment son service Biodiversité (politique inter-parcs) et son service Inventaire et Patrimoines de la Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire, une mission d'étude intitulée : « **Préfiguration d'un réseau d'acteurs musées-patrimoine des PNR du Grand Est, transfert d'expérience – Inter-parcs, Région Grand Est** ».

Les PNR, du fait de leur rayonnement territorial et de leur mission, jouent-ils, veulent-ils, peuvent-ils jouer un rôle dans la consolidation des musées en milieu rural aujourd'hui fragilisés ? Des actions inter-parcs sont-elles souhaitées, envisageables ?

Objectif :

- Faciliter l'interconnaissance,
- **Appréhender la situation des musées en milieu rural** voire de structurer un réseau d'acteurs œuvrant pour le fonctionnement et le développement des musées dans les six PNR de la Région Grand Est ou du moins avec les PNR volontaires.

Bilan de l'action :

Un premier volet a visé la **constitution des fichiers des acteurs au sein des PNR et dans les Musées de France concernés par l'étude** après en avoir arrêté le **périmètre** de manière concertée. Ont ainsi été pris en compte, **les Musées de France implantés sur le territoire strict des PNR et une partie de ceux implantés dans les villes-portes** : le choix de l'intégration des villes-portes revenant au cas par cas aux chargés de missions des PNR en lien avec les interactions locales. Des tableaux de synthèse permettant de donner des **indicateurs statistiques sur la présence des MdF en lien avec les PNR**, montrant leur importance par rapport au reste du territoire régional, ont été établis ainsi qu'une cartographie.

Un volet de l'étude a été consacré à l'analyse de la politique des 6 PNR du GE vis-à-vis des MdF, à travers leur charte et leur bilan d'activités 2022.

L'élaboration et la diffusion d'un **questionnaire adressé aux responsables scientifiques** identifiés en amont ont permis de **dresser un état des lieux de la situation des Musées de France en lien avec les PNR**. De nombreux **indicateurs statistiques** ont pu être produits dont peuvent s'emparer non seulement les PNR mais aussi les services de la RGE et la DRAC associée à une première restitution mi-juillet. Ces indicateurs, si telle est leur volonté, pourront **permettre d'établir des démarches argumentées pour soutenir les musées de la RGE** et ainsi les orienter.

Quatre temps d'échange avec les chargés de mission PNR et RGE ont été organisés en cours d'étude pour orienter les démarches, des réunions opérationnelles ont eu lieu de manière régulière également avec les services de la RGE. Un temps de restitutions avec ces partenaires, les conseillers musées de la DRAC, les représentants de l'Association musées Grand Est a eu lieu le 27 juin et un second temps d'échange de fin d'étude le 10 septembre 2024. Un webinaire de restitution à l'ensemble des responsables scientifiques des musées questionnés et des partenaires de l'étude a été organisé et animé le 26 novembre 2024.

Les documents produits ont été transmis à ces partenaires. Les responsables scientifiques des 44 musées concernés par l'étude ont été destinataires de la synthèse des résultats de l'enquête du printemps.

Par ailleurs, fort de son expérience dans la conduite du chantier des collections du Musée du Verre de Meisenthal et la mise en œuvre de son projet muséographique, le Parc a été sollicité pour **accompagner le projet de rénovation de la Grande Place à Saint-Louis-les-Bitche** qui prend en compte également le réaménagement de ses réserves. Cette mission d'appui et de **conseil ponctuel** s'est étalée entre le dernier trimestre de 2023 et 2024. Elle a fait l'objet d'une **convention spécifique**.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - o Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 – Protéger les éléments culturels remarquables



2024 – Accompagner la gestion et la valorisation des collections musée par musée

Contexte de l'action :

Le réseau de la Conservation du Parc se compose de 10 musées (pour la plupart bénéficiant de l'appellation Musée de France) dont les collections représentent la richesse et la diversité culturelle du territoire.

Ces musées, pour la plupart de taille « modeste », s'appuient tous sur une grande implication des acteurs locaux (collectivités locales et associations).

La mutualisation des moyens via la Conservation impose une programmation prévisionnelle fine et collective des actions et projets dans chacun des 10 équipements. Cette programmation affinée annuellement permet de décider collectivement de l'affectation des moyens disponibles. A cet effet, ce nouveau dispositif mis en place en 2014 s'est vu doté d'une gouvernance réformée, impliquant davantage les gestionnaires des sites avec une transparence vers les partenaires. La mutualisation des ressources visant à l'excellence des projets culturels du réseau permettra ainsi éventuellement d'ouvrir la perspective d'une reconnaissance par le Ministère de la culture en qualité de réseau.

Objectifs :

La Conservation mutualisée des musées du PNRVN vise plusieurs objectifs :

- Fédérer un réseau de musées pluri-thématiques partageant les mêmes ambitions de qualité et inscrivant leur projet culturel dans une vision commune et un ancrage fort au territoire,
- Apporter un conseil permanent et professionnel aux sites en mutualisant des moyens humains,
- Garantir la mise en œuvre d'un projet culturel de qualité,
- Viser l'excellence dans la gestion et la valorisation des collections,
- Engager des actions de médiation innovantes,
- Maintenir un ancrage local fort en préservant et valorisant l'implication des bénévoles.

Bilan de l'action :

Bouxwiller – Musée du Pays de Hanau

Gestion des collections

- Suivi des propositions de dons (drapeau, pièces géologiques, patrimoine mobilier et ethnologique, rouet, costume, photographies), si acceptation, production des conventions ;
- Coordination du chantier pluriannuel 2022-2025 : gestion des stratégies, priorités et rétroplannings rangements de la réserve quarantaine ; poursuite et fin de la coordination administrative et stratégique de la mission textile ; poursuite de la méthodologie d'analyse et de destination pour les objets sans statut conservés en réserves (dons à certaines structures muséales) ; coordination de la mission de notre stagiaire Amandine QUESNE-LETHEURE : suivi administratif, protocoles de travail, recherches d'un stagiaire pour 2025 : rédaction et diffusion d'une offre auprès des universités, entretiens ; suivi des candidatures ;
- Passage aux oraux de la commission scientifique régionale d'acquisition (CSRA) de février 2024 : avis favorable à l'unanimité sur un corpus d'environ 800 œuvres ; conception des dossiers, recherches scientifiques pour la régularisation d'œuvres : dernière campagne du corpus textile, corpus militaria, corpus photographique, corpus archivistique : envoi de 4 dossiers d'acquisition fin décembre pour régulariser environ 900 pièces qui passeront en commission scientifique régionale d'acquisition (CSRA) en février 2025 ;
- Conception de 2 dossiers d'acquisition, recherches scientifiques pour l'acquisition : don récent d'une dent de Lophiodon, don récent d'un corpus arts et traditions populaires ;
- Etude de la typologie des œuvres non inventoriées des photographies et cartes postales : appui d'Amandine QUESNE-LETHEURE pour la traçabilité, la régie et les visuels : environ 9 927 objets étudiés ;
- Etude de la typologie des œuvres non inventoriées des livres : appui d'Amandine pour les visuels : 242 objets étudiés ;
- Etude de la typologie des documents et pièces archivistiques non inventoriées, avec appui de la stagiaire : 1 792 pièces analysées (estimation car 31 lots non démembrés) ;
- Etude de la typologie des œuvres non inventoriées militaria, avec l'aide d'un spécialiste extérieur : gestion par la chargée de mission pour la traçabilité, la conservation préventive et les visuels : 280 objets ;
- Etude de la typologie des œuvres non inventoriées d'œuvres du numismatique en fin d'année, avec l'aide d'un spécialiste extérieur : gestion par la chargée de mission pour la traçabilité, la conservation préventive et les visuels : environ 480 objets ;
- Production d'une convention de prêt d'œuvres pour le Musée du Jouet de Colmar ;
- Conception nouvelle vitrine des coiffes.

Conservation préventive

- Réintégration des collections démenagées pendant les travaux sur la charpente : coordination calendaire du chantier et appui aux équipes sur place ;
- Organisation de 2 journées d'anoxie statique : listage des œuvres, coordination ;
- Coordination, conception et suivi d'un projet de restauration qui sera mené en 2025 : sculpture dépôt par Haguenau, restauration prévue dans la salle de traitement de Wissembourg, installation dans la chapelle du musée à Bouxwiller : accord

favorable de la commission de restauration (CSRR), production d'un dossier de subvention Fondation Belle Main, suivi convention dépôt ;

- Coordination, conception et suivi d'un projet de remise à neuf de l'encadrement d'un dessin ;
- Projet de réhabilitation de la friche Staat et annexe des réserves : suivi des besoins ;
- Poursuite des réflexions PSBC : échanges avec la ville sur la sauvegarde des tableaux exposés à l'hôtel de ville.

Expositions temporaires

- Exposition « Esprit voyageur » de Saba NIKNAM : réunions de travail, sélection d'œuvres du musée à exposer, rédaction textes sur œuvres musée ;
- Exposition « Aurélien Lepage » en 2025 : réunions de préparation, sélection d'œuvres du musée en inspiration ;
- Exposition « CERFAV » en 2025 : réunion de préparation.

Communication et diffusion

- Réponses à des demandes de recherches scientifiques portant sur les berceaux vosgiens, le peintre Marchal, la filière bois local ;
- Reportage France 3 Alsace sur le déménagement des collections pour leur réintégration dans le musée à la fin des travaux ;
- Publications Facebook site Parc ;
- Reportage Rund Um évoquant le chantier des collections textiles ;
- Participation à l'accueil de Mme la Ministre Rachida DATI au musée.

Pfaffenhoffen / Val-de-Moder – Musée de l'image populaire - François LOTZ

Gestion des collections

- Suivi des propositions de dons ; si acceptation, production des conventions ;
- Coordination du chantier pluriannuel des collections 2022-2025 : gestion des stratégies, priorités et rétroplanning, journées d'analyse des œuvres du fonds ancien avec la chargée de mission ;
- Etat des lieux et réflexions sur le statut à donner aux œuvres d'art moderne issues du fonds ancien, axes présentés à la ville et à la DRAC ;
- Suivi de la fin de la procédure d'adjonction de nom « François LOTZ » au nom « Musée de l'image populaire » ;
- Démarrage de la conception de dossiers d'acquisition : don Bouxwiller 2024 (70 pièces), le don Heyn 2015 (4 pièces) et le don Schwartz 2024 (1 pièce) ;
- Anoxie statique d'œuvres ;
- Convention et prêt d'œuvre au Musée du Jouet de Colmar.

Expositions temporaires

- Exposition en partenariat avec la galerie strasbourgeoise WYRD : « Sacrées images ! L'ex-voto dans l'art populaire, contemporain et extra-occidental » : convoiement aller des œuvres de Strasbourg et du musée Vodou, correction panneaux de salle, rédaction cartels développés pour les œuvres du musée et gestion des emprunts à d'autres musées ;
- Préparation de l'exposition anniversaire des 25 ans du musée en 2024 « L'Alsace en images. La collection François Lotz s'expose » et suivi administratif et financier : rendez-vous avec les collectionneurs, dépôt de demandes de subvention à la Région Grand Est ; suivi délibération paiement ;
- Régie pour « L'Alsace en images » : coordination du conditionnement de 80 tableaux et dessins, du montage, de la mise en vitrines, création de passepartouts sur mesure (collaboration musée, régie, conservation) ;
- Scénographie de « L'Alsace en images » : rédaction de 8 panneaux de salle, d'une soixantaine de cartels dont des cartels développés et illustrés ; commandes de matériels ;
- Médiation de « L'Alsace en images » : rédaction d'un livret en français, allemand et anglais ;
- Commissariat scientifique de « L'Alsace en images » : recherches provenances et authenticité ; recherches monographiques ; rencontres de spécialistes français et allemands ; étude archives privées familiales ; gestion prêt Cabinet des Estampes ;
- Recherches scientifiques pour la publication du catalogue « L'Alsace en images » : recherches bibliographiques et archivistiques, rédaction d'1 article, de 5 intertextes, d'une 15aine de notices d'œuvres, d'une 40aine de cartels détaillés et/ou développés ; création de la bibliographie ;
- Direction de publication du catalogue « L'Alsace en images » : animation scientifique ; suivi avec contributeurs extérieurs ; prises de vue photographiques supplémentaires ;
- Direction éditoriale du catalogue « L'Alsace en images » : correction maquettes ; choix des figures ; validation des corrections avec les contributeurs et le comité scientifique, harmonisation ;
- Recherches des droits d'auteurs pour « L'Alsace en images » : recherches généalogiques (web, archives, articles presse), contacts avec les ayants-droits des artistes et des marques ;
- Suivi des droits de reproduction photo pour les images d'autres musées pour « L'Alsace en images ».

Communication et diffusion

- Réponses à des demandes de recherches scientifiques portant sur les illustrations de menus, les œuvres de Brossmann ;
- Suivi avec le musée des choix graphiques sur l'exposition « L'Alsace en images » ;
- Rédaction du contenu du dossier de presse et du communiqué de presse ;
- Contacts d'une quinzaine de revues spécialisées pour promouvoir « L'Alsace en images » ;
- Article et brève sur le site web du Parc, publications Facebook ;
- Article pour les Dernières Nouvelles d'Alsace, les Affiches de Strasbourg ;
- Interview Pokaa présentant « L'Alsace en images » ;
- Interview France3 Région présentant montage et commissariat de « L'Alsace en images » ;
- Conférence de presse pour « L'Alsace en images » à Strasbourg ;
- Visites guidées de l'exposition « L'Alsace en images » aux élus, aux publics, à la presse, aux partenaires.

Meisenthal – Musée du Verre

Gestion des collections

- Participation au nettoyage annuel des vitrines de l'exposition permanente du musée ;
- Tri, classement et rangement des archives (archives de certaines verreries du territoire dont des catalogues), des documents visuels (photographies, diapositives) et de la documentation du musée.

Merkwiller-Pechelbronn – Musée français du Pétrole

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons, rédaction des conventions de dons. Les conditions d'accueil des dons sont questionnées par la CCSP ce qui entrave une gestion sereine des collections avec report des signatures des conventions de dons ;
- Gestion et suivi des demandes de prêt et retour de prêt pour le Pavillon de l' Arsenal, la Maison rurale de l'Outre-Forêt, Mad Knacks.

Suivi général du musée

- Participation aux conseils d'administration du musée et certaines réunions de travail.

Projet de développement du musée, mise en œuvre des prérequis au projet du K'RO de Pechelbronn

- Partenariat avec le lycée Heinrich Nessel pour reconstituer une station de pompage en bois type Pechelbronn (modèle 1895) : relance des acteurs pour arrêter l'implantation de la station de pompage, l'emplacement prévu n'ayant pas eu l'autorisation requise ; vérification sur plans avant demande de devis plate-forme ; rétroplanning pour encourager la remobilisation des partenaires ;
- En parallèle de l'étude du réseau des 10 musées, une étude spécifique a été confiée à la SCET par la Banque des Territoires, étude organisationnelle, juridique et financière du projet du K'ro de Pechelbronn, l'aventure de l'or noir : participation aux dernières réunions du comité de pilotage.

Niederbronn-les-Bains - Maison de l'Archéologie des Vosges du Nord

Gestion des collections

- Inauguration de la salle Schoeneck, lien avec les bénévoles de l'association Cun Ulmer Grün ;
- Prise en charge de mobiliers issus des thermes de la Place Marchi ;
- Vérifications des possibilités avec le prestataire A&A Partners pour des exports Actimuseo si dépôts de fouilles du château de la Wasenbourg ;
- Prêt d'œuvres pour le CIP La Seigneurie d'Andlau : convention, conditionnement.

Conservation préventive

- Appui au nettoyage de toutes les vitrines muséales : sortie et remise en vitrine des collections, dépoussiérage d'urgence pour certaines pièces ;
- Appui au nettoyage des espaces des réserves ;
- Suivi, analyse et rechargement de plusieurs thermo-hygromètres musée et réserves.

Expositions temporaires

- Démontage de l'exposition « Fragments MMXXIII. Pierre Gangloff dialogue avec les collections » : remise en vitrines des œuvres du musée ;
- Suivi projet et appui à distance auprès d'Archéologie Alsace pour le montage de l'exposition sur les âges des métaux ;
- Proposition et préparation de l'exposition temporaire de 2025 : proposition de 11 projets et réflexions sur leurs mises en espace, contacts avec 3 structures (INRAP, Escalé des Sciences, Munaé) pour détails et mise en place d'une programmation pluriannuelle sur le long terme.

Communication, médiation et diffusion

- Réponses et recherches associées aux demandes de recherches scientifiques portant sur les carreaux de poêle, sur Muckenthal, sur le château du Hohenfels ;
- Mise à disposition des collections pour consultation : archives Matthis et Schellmanns, mobilier archéologique ;
- Lien entre graphiste et municipalité pour mise à jour du dépliant d'appel ;
- Proposition d'une conférence de Jean-Michel RUDRAUF au Moulin Neuf et liens avec conférencier ;
- Proposition d'une animation de forgeron pour les JEP 2024, recherches d'intervenants et de propositions chiffrées, lien avec les artisans-artistes ;
- Publication Facebook test, sélection d'œuvres pour prochaine campagne en 2025.

Phalsbourg – Musée historique, militaire et Erckmann-Chatrian

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons faites au musée, préparation des dossiers et passage en commission scientifique régionale d'acquisition (cinq dossiers, livres Erckmann-Chatrian, Cuirasse et cimier Premier Empire, lot Libération de Phalsbourg, un souvenir de mariage, deux dessins de Kamm) ; avis favorable à l'unanimité pour l'ensemble des dossiers ;
- Travail en partenariat avec l'association dans le but de faire avancer le travail d'inventaire des collections et de la documentation ;
- Mise à jour de l'inventaire (inventaire, inventaire rétrospectif, vérification de la base avec la bénévole) ;
- Préparation et suivi du prêt d'un carnet pour l'exposition « La constellation Gustave Doré, une traversée dans l'édition illustrée au XIXe siècle » à la Galerie Heitz du Palais Rohan à Strasbourg avec le soutien de la Régie ;
- Finalisation du suivi de la restauration du pastel de Mathilde SALOMON puis de sa mise en dépôt (dossier de restauration, commission de restauration, suivi de la restauration avec la restauratrice, suivi du dossier de subvention) ;

- Préparation d'un dossier de restauration pour la cuirasse et le cimier récemment acquis ;
- Suite de la mise en conformité des armes à feu, visite d'Olivier LAURENT du Musée de l'Armée ;
- Régie des collections, rangement des biens culturels et rotation de certains d'entre eux ;
- Accompagnement sur la réflexion de rapatrier la genizah découverte dans l'ancienne synagogue à Phalsbourg, avec mise en place d'un doctorat et d'une mission associée ;
- Récolement d'opportunité ;
- Réflexion sur un potentiel déménagement des collections, calcul des besoins, premières vérifications de la faisabilité technique de cette opération.

Médiation, expositions temporaires

- Rangement de l'exposition sur les donateurs dans le hall de la mairie ;
- Mise en place de l'exposition sur les 150 ans de l'église catholique de Phalsbourg ; prêt exceptionnel de l'ostensoir de l'église;
- Modification d'une vitrine dans le parcours permanent du musée, désormais axée sur la Libération de Phalsbourg le 23 novembre 1944, opération réalisée avec l'aide d'un bénévole spécialiste du militaria au musée et d'un bénévole du Musée de la Poche de Colmar ;
- Préparation d'un projet de médiations avec des scolaires pour septembre 2025 avec la Maison de l'Eau et de la Rivière.

Reichshoffen – Musée historique et industriel – Musée du fer

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons faites au musée ;
- Rédaction et suivi des conventions de prêt, emprunt ;
- Actualisation de la convention de dépôt Alstom, évolution vers une convention de dépôt vers CAF, autorisation de CAF pour le prêt de la maquette voiture TEE Grand Confort à l'abbaye de Fontevraud, mise en œuvre du prêt (convention, conditionnement) ;
- Recherche et rédaction d'un dossier d'acquisition pour faire évoluer le dépôt de CAF, 7 maquettes de voitures de chemin de fer au 1/8 et une au 1/20 vers un don, sollicitation des avis d'experts de F. ALBERT et Anne BOURGUIGNON, passage en CSRA début décembre ;
- Réintégration des œuvres prêtées au Musée du Pays de Hanau pour son exposition d'hiver 2023 ;
- Suivi de la demande de prêt de la Conservation Départementale de la Moselle pour le Musée George de la Tour à Vic-sur-Seille pour son exposition « Le cheval dans l'art, du XVIIe siècle à nos jours ».

Exposition temporaire

- Concertation avec E. POMMOIS pour la conception de l'exposition temporaire 2024 « La fonte ornementale, Art décoratif ? A vous de dire ! » consacrée à la fonte décorative produite par De Dietrich : sélection des œuvres, rédaction des textes, cartels, conventions de prêt, communiqué de presse, invitation ; organisation installation, démontage, mobilisation des bénévoles et services techniques ;
- Animation réunion avec SHARE pour projets d'exposition futurs, sélection d'une piste pour 2025 ;
- Prise en contact avec prêteur pour 2025, pré-sélection des œuvres, négociation du prêt et transport à finaliser-valider. L'exposition devrait être consacrée à la création artistique à partir du réemploi d'objets ou de matériaux notamment métallique.

Promotion

Suivi contenu et conception du dépliant du programme d'animations 2024 du musée, avis sur plan de diffusion.

Médiation

- Suivi du travail du collège de Reichshoffen dans le cadre de l'opération « Flashe ton musée », communication d'informations issues notamment de l'inventaire sur les biens culturels sélectionnés par les élèves, de photographies, coordination installation pour la restitution ;
- Participation aux réunions du groupe de travail sur l'aménagement de la Chapelle comme espace de médiation accessible à toutes les associations et notamment au musée, avis sur les travaux prévus, sur le cahier des charges designers, etc. ;
- Prise de contact avec le collège pour partenariat 2025 dans le cadre du projet d'exposition ;
- Prise de contact et organisation d'un aller-voir sur place au musée avec le groupement de designers IDeE, Innovation Design et Expériences pour présenter les créations de « Fer au jardin » dans le cadre de la Nuit des Musées en 2025.

Suivi général du musée

- Organisation d'une commission mixte (ville, associations, conservation), rapporteur les 25/01/2024 et 21/11/2024 ;
- Echanges d'informations réguliers avec la chargée de mission Culture et Patrimoine de la Communauté de Communes de Niederbronn-les-Bains, qui coordonne le projet Pays et Ville d'art et d'histoire du secteur. Participation aux visites des villes de Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen en présence du Service Régional de l'Inventaire le 13/09/2024 ;
- Participation aux 18^e Journées d'Histoire régionale, « Fabriquer, quelle Histoire à Sainte-Marie-aux-Mines », le 6 avril : visite du salon et suivi des conférences de l'après-midi.

Sarre-Union – Musée Régional de l'Alsace Bossue

Pas d'action spécifique concernant Sarre-Union en 2024.

Wissembourg – Musée Westercamp

Mission de tri du fonds Bendel-Muller – Imagerie de Wissembourg

- Coordination de l'équipe des agents (ville et Parc) et des bénévoles ;
- Participation à l'inventaire, création de fiches ;

- Préparation du cahier des charges pour des études préalables en conservation préventive et en restauration, passage en commission régionale de restauration, envoi du dossier de demande de subvention ;
- Coordination des études, accueil du groupe sélectionné, remise des données et documents, analyse des rapports ;
- Recrutement d'un stagiaire pour la mission 2025, rédaction de la fiche de stage, diffusion, analyse des candidatures et entretiens ;
- Préparation de l'exposition temporaire 2025, réunions de coordination, sélection des biens culturels, réflexions muséographiques et scénographiques, rédaction et suivi du budget, du dossier de demande de subvention.

Gestion des collections

- Participation aux réunions sur le projet musée et sa définition ;
- Rédaction d'une première version de l'état des lieux du musée pour le futur PSC, avec des recherches documentaires et de données ;
- Récolement du lapidaire dans nouveau local ;
- Coordination de journées de récolement avec l'équipe du musée et des bénévoles ;
- Préparation des dossiers d'acquisition et passage en commission d'acquisition pour un premier lot d'images du fonds Bendel-Muller, fonds des images religieuses ;
- Participation à l'accueil de l'architecte-conseil des Musées de France du SMF et de la conseillère musées de la DRAC ;
- Accueil des étudiants M1 et M2 des MECADOC de Mulhouse pour une journée de travail sur les collections.

Woerth – Musée de la bataille du 6 août 1870

Gestion des collections

- Suivi de la mission récolement - Chantier des collections (accompagnement de la chargée de mission, versement Joconde, relecture du bilan, PV de récolement, avis sur statut des collections, passage en commission d'acquisition régionale de la DRAC) ;
- Nettoyage des vitrines et dépoussiérage des œuvres exposées, rotation des collections conséquentes ;
- Préparation de l'exposition temporaire 2025 sur les Turcos, demandes de prêt, rédaction du rapport d'installation, recherches documentaires, préparation du budget ;
- Suivi du gel de silice pour la stabilité climatique des collections (régénération, changement).

Médiation et valorisation des collections

- Rédaction et mise en ligne d'articles d'objet du mois sur Webmuseo avec une brève sur Facebook ;
- Poursuite du projet « La Classe, L'œuvre » avec deux classes du collège de Woerth et une classe de l'élémentaire de Frœschwiller, escape game mis en place pour la Nuit des Musées.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables





2024 – Assurer la régie des collections en mutualisant les compétences et les outils : inventorier, récoler et publier les collections sur le portail des musées et Joconde, administrer la base de données

Contexte de l'action :

La mise en œuvre des inventaires et du récolement dans les musées des Vosges du Nord est basée sur un principe de mutualisation des personnels et l'utilisation d'un outil informatique partagé (Actimuseo). Ce travail sur les collections constitue une priorité et une étape préliminaire à l'élaboration du projet scientifique et culturel de chaque musée, c'est également un outil fondamental pour la mise en œuvre des expositions à venir. Il est régi par la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France et encadré par une mission de « régie des collections ». La régie veille à la cohérence du dispositif et assure la gestion et la valorisation des inventaires à l'échelle du réseau.

Objectif :

- Mieux conserver, connaître et valoriser les collections des musées du réseau ;
- Veiller à la cohérence des informations renseignées en formant et en encadrant les personnels amenés à saisir les données d'inventaire et de récolement ;
- Participer à la valorisation des collections par leur diffusion sur les sites internet ;
- Accompagner les responsables des musées dans la gestion des collections (suivi des mouvements, etc.), les actions de préservation des collections.

Bilan de l'action :

1. Les inventaires, le récolement et les chantiers des collections

En 2024, 4 missions d'inventaire et de récolement des collections ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SYCOPARC dans quatre musées du réseau :

- Musée du Pays de Hanau à Bouxwiller (chantier des collections),
- Musée de l'image populaire à Pfaffenhoffen (récolement),
- Musée de la bataille du 6 août 1870 à Woerth (récolement),
- Musée Westercamp de Wissembourg (inventaire du fonds Bendel-Muller).

La base de données du Parc centralise aujourd'hui plus de 66 200 notices d'inventaire et 116 550 photographies numériques. Ces inventaires informatisés facilitent la gestion quotidienne des collections de nos musées, approfondissent la connaissance scientifique que nous en avons et permettent de mieux les valoriser.

Musée du Pays de Hanau à Bouxwiller (chantier des collections)

Dans le cadre du chantier pluriannuel 2022-2025, la mission textile, démarrée en août 2022, s'est achevée au mois de juin 2024 après 16 jours de chantier avec l'expertise d'Anne WOLFF. Au total, un peu plus de 1 000 items ont été traités, comprenant des pièces issues des dernières sous-typologies à étudier : accessoires, poupées, modèles, échantillons, linge de maison.

Les éléments sélectionnés pour être proposés à l'acquisition ont été analysés (provenance, datation, description, etc.), mesurés et photographiés afin de faciliter le futur travail d'inventaire, après la validation par la commission d'acquisition (CSRA).

Deux nouvelles typologies d'objets non inventoriés ont été étudiées par l'attachée de conservation, appuyée de la stagiaire, de la chargée de mission et des personnes ressources extérieures sollicitées. Cela correspond à :

- 242 livres anciens,
- 1 792 documents et/ou archives,
- 9 927 photographies et cartes postales,
- 280 objets militaires,
- 499 pièces numismatiques.

Les pièces concernées ont été analysées, photographiées et organisées en fonction de leur typologie et de leur destination dans des conditionnements adaptés. Plusieurs tableurs de gestion ont été mis à jour à la suite de ce travail.

A l'issue du passage en CSRA des pièces étudiées en 2023, l'inventaire des collections s'est poursuivi avec la création de 930 nouvelles notices concernant le fonds outillage et textile. Ces pièces ont été conditionnées et rangées dans les réserves.

Après les travaux sur la charpente du musée en début d'année, le réaménagement des espaces d'exposition permanente s'est déroulé au printemps. L'ensemble des 430 pièces habituellement exposées a été remis en vitrines par l'équipe musée et avec le renfort de celle de la Conservation.

Diverses interventions ont été menées : le suivi climatique des réserves, le réaménagement des mobiliers des réserves, la préparation des pièces de collection amenées à être exposées lors des expositions temporaires, la réorganisation des espaces de tri des pièces proposées, la correction d'un lot de 200 notices pour export sur la base Pop Joconde.

Une adaptation des missions hors du site des réserves externalisées a été nécessaire pendant le démarrage du chantier de reconstruction de la zone Staat, qui va se dérouler jusqu'à l'automne 2025. La chargée de mission a assisté à plusieurs réunions et coordonné les besoins de la mission « chantier des collections » par rapport au planning des travaux.

Val-de-Moder (Pfaffenhoffen) - Musée de l'image populaire (récolement)

La chargée de mission a travaillé du 1^{er} janvier au 31 février puis du 1^{er} novembre au 31 décembre 2024. Il s'agit de la troisième année du chantier des collections pluriannuel 2022-2025.

La mission s'est poursuivie par l'inventaire des œuvres du fonds ancien, en se basant sur le PV de 2014 et les nouvelles conclusions décidées à la vue de l'analyse et de l'étude plus précises des œuvres, en concertation avec l'attachée de conservation et en cohérence avec les décisions municipales.

Le fonds ancien a été déterminé et distingué des donations faites à partir des années 2000 (lesquelles sont répertoriées dans un tableur Excel, associées à des conventions de don). La découverte de l'ancien inventaire papier du musée associatif de l'imagerie peinte et populaire alsacienne a permis de faire des recoupements et de déterminer la traçabilité de l'origine initiale de nombreuses œuvres du fonds associatif.

Ainsi, les œuvres encore non inventoriées du fonds ancien, répertoriées dans l'inventaire du musée associatif de l'imagerie peinte et populaire alsacienne, répondant à la typologie des images populaires et possédant un numéro ancien, ont été les premières à être inventoriées à titre rétrospectif. Pour les autres œuvres encore non inventoriées du fonds ancien, une analyse et une étude par typologies et thématiques (image pieuse, livre religieux, souvenir de mariage, communion...) ont débuté, de même qu'une mise en regard de ces pièces par rapport au fonds réglementaire déjà inventorié sur la base de données Actimuseo. Toutes les pièces du fonds ancien répondant à la typologie des images populaires ont vocation à être conservées dans les murs du musée mais certaines le seront à titre documentaire (doublons, moins bon état de conservation).

A la fin de la première session de travail de l'année, 108 notices correspondant à 381 items ont été créées au titre de l'inventaire rétrospectif post-récolement. Les œuvres ont été prises en photo, récolées et dotées d'un constat d'état.

Des interventions complémentaires de suivi des collections ont été menées :

- Analyse des relevés de températures et hygrométrie, reprogrammation des capteurs Kimo et Tynitag à la fin de chaque session de travail ;
- Listing des œuvres non inventoriées du fonds ancien des artistes modernes : tableur à deux onglets « avec n° MIPPA » et « sans n° MIPPA ». Toutes les œuvres ont été séparées du fonds « images populaires » ;
- Aide pour la prise de vue photographique des œuvres du musée pour l'exposition anniversaire de 2024 ;
- Installation des tiges de séparation des étagères pour permettre une séparation spatiale thématique et une répartition du poids des œuvres encadrées, rangées les unes contre les autres.

Woerth – Musée de la bataille du 6 août 1870

L'opération « Chantier des collections et réaménagement des réserves » s'est terminée au Musée de la bataille du 6 août 1870 à Woerth avec une chargée de mission affectée à temps plein 4 mois, de juillet à octobre 2024, à cette opération.

Récolement

En 2024, le récolement s'est concentré sur l'ensemble des mannequins en réserves puis sur les armes blanches, les armes à feu, les munitions et enfin les médailles. Les biens culturels ont été dépoussiérés, reconditionnés pour certains (mise en caisse ou déploiement sur étagère), marqués de leur numéro d'inventaire directement ou indirectement si besoin et un constat d'état réalisé.

La collection d'étude a été vérifiée et analysée. 10 biens culturels provenant de la collection d'étude ont été inventoriés.

Un travail d'inventaire a complété la mission de récolement. En effet, 442 biens sans statut ont été repérés. Ils ont été analysés et étudiés avec le responsable scientifique des collections, la chargée de mission et grâce à l'aide d'un expert bénévole en militaria. 385 de ces biens (dont 292 petits soldats découpés et montés) ont été présentés en commission scientifique régionale d'acquisition de la DRAC Grand Est. Ces biens ont ainsi pu être inscrits à l'inventaire (prise de photographie documentaire, création de la fiche, prise de données, récolement).

16 biens culturels de la collection « Château » ont été retrouvés : non inventoriés, ils l'ont ainsi été rétrospectivement ; de même, pour 6 biens culturels de la collection « Braeuner ».

Valorisation du travail

Une partie des collections du Musée de la bataille du 6 août 1870 est, depuis octobre 2011, accessible sur la plateforme POP Joconde du Ministère de la culture. Une nouvelle sélection de 318 biens culturels représentatifs de la collection militaria a été réalisée par la chargée de mission et l'attaché de conservation. Après un premier transfert test et un rapport correctif, les notices Actimuseo sélectionnées ont été corrigées selon les normes prescrites (respect des thésaurus, harmonisation des termes). La publication a eu lieu le 10 octobre 2024.

Musée Westercamp de Wissembourg (tri et rapatriement du fonds Bendel-Muller)

La ville de Wissembourg a acquis en 2022 un important fonds d'images et de matériel lithographique auprès de la famille Bendel-Muller. Une première mission menée de janvier à mars 2023 a eu pour objectif le tri, le classement, le référencement et le rapatriement de ce fonds dans les réserves du musée. Il est composé aujourd'hui de :

- 50 328 lithographies représentant 6 141 modèles d'images différentes,
- 407 pierres lithographiques,
- 4 presses,
- 310 pièces de petit matériel en lien avec l'activité de l'entreprise,
- Les archives de l'entreprise.

La mission d'inventaire débutée en janvier 2024 s'inscrit dans la continuité de cette mission de tri et a pour objectif principal la saisie des notices d'inventaire sur le logiciel Actimuseo. Les 10 mois de mission (1 chargé de mission à temps plein avec le renfort sur 6 mois d'une étudiante en stage) ont priorisé en 2024 un inventaire typologique des lithographies et ont porté sur la thématique des « images religieuses ». Ces images en couleurs ou en noir et blanc, sont de différents formats ; lithographiées sur des papiers de différentes qualités et texture ; elles font appel à différentes techniques telles que la dentelle mécanique, le gaufrage, la dorure ; les images peuvent être sur fond noir ou beige et leur mise en couleur peut être faite par l'application de pigments au pochoir ou par chromolithographie. Elles recouvrent toutes les périodes de production de l'entreprise, allant de Frédérique WENTZEL à Charles ACKERMANN en passant par Frédérique Charles WENTZEL, Camille BURCKARDT ou encore les imprimeurs Emile SCHENCK et Hermann JUNCK. Les sujets représentés sont divers et variés : il peut s'agir de portraits de saints avec leurs attributs, de scènes religieuses, de crèches en papier cartonné à découper et monter, de lettres de baptême, de textes mortuaires, de portraits de Papes, de blasons, etc. En 2024, 1 453 modèles d'images religieuses ont été saisis sur la base de données Actimuseo soit 8 444 lithographies (1 modèle pouvant compter jusqu'à 20 exemplaires) ainsi que 112 modèles de crèches correspondant à 1 051 lithographies.

1 453 notices d'inventaire d'images religieuses ont été valorisées via le site POP Joconde où elles peuvent être consultées.

En complément, différentes interventions ont été effectuées :

- Rédaction d'une charte de saisie pour le fonds Bendel-Muller,
- Réalisation des plans de localisation des espaces conservant les biens culturels du fonds Bendel-Muller,
- Finalisation de la liste du petit matériel et conditionnement en sachets zip,
- Redéploiement des pierres lithographiques au local Bois de France 2,
- Encadrement d'un stage de 6 mois en soutien à la mission d'inventaire,
- Reconditionnement des pochettes en boîtes,
- Rationalisation des espaces de la réserve « sensible » pour pouvoir accueillir une partie du fonds Bendel-Muller.

2. La mission « régie des collections »

Administration de la base de données

En 2024, le poste de régie a assuré :

- La veille informatique (contrats d'hébergement et de maintenance, suivi logistique et relevés d'incidents sur Actimuseo),
- Les conseils et formations pour les nouveaux utilisateurs,
- La création de compte et session sur demande des membres du réseau des musées,
- Le suivi de l'installation d'une nouvelle version du logiciel d'inventaire Actimuseo V11.07.

Organisation d'une formation à la version V11.07 du logiciel Actimuseo

D'importantes mises à jour ont été nécessaires impliquant de nouvelles fonctionnalités et d'importants changements dans le protocole du protocole de saisie. Les 3 et 4 octobre 2024, deux jours de formation assurés par notre prestataire A&A Partners ont été organisés pour permettre aux agents faisant régulièrement de la saisie une bonne prise en main des nouvelles fonctionnalités.

Partenariat avec l'Université Haute Alsace de Mulhouse – formation MECADOC (master)

Depuis 2007, ce partenariat a permis de créer plus de 2 200 notices d'inventaire sur l'ensemble des musées du réseau. Le TP, organisé dans l'un des musées du réseau donne aux étudiants l'opportunité de travailler sur de véritables pièces muséales, de se confronter à une réalité de terrain avec un objectif quantitatif et qualitatif attendu. Chaque étudiant doit renseigner 12 notices d'inventaire sur un logiciel de gestion de base de données, en respectant le protocole de saisie propre aux Musées de France et à la Conservation des musées. Les étudiants réalisent la couverture photographique des œuvres, leur marquage temporaire ainsi que leur constat d'état. Cette journée est complétée par une journée de formation à l'utilisation du logiciel Actimuseo assurée par A&A Partners à l'université. La régie s'assure de la qualité des notices d'inventaire saisies par les étudiants (respect du protocole de saisie et qualité des photographies), les corrige si nécessaire et procède à leur importation sur la base de données de la Conservation des musées. La régie procède au marquage définitif des objets traités par les étudiants. Le 11/10/2024, 14 étudiants en 2^{ème} année du Master MECADOC ont été accueillis au Musée Westercamp de Wissembourg. Ils ont étudié, manipulé et inventorié près de 168 objets issus des collections du musée.

Ce même jour, le musée a également accueilli les 14 étudiants en 1^{ère} année de la formation MECADOC : chaque étudiant a eu pour tâche l'étude complète d'un objet de collection. Les objets ainsi proposés à l'étude provenaient du Musée Westercamp de Wissembourg. Ils rendront par la suite 14 dossiers d'œuvres permettant ainsi de compléter la documentation des collections du musée.

Conservation préventive et suivi des mouvements

En 2024, la régie est intervenue en conservation préventive :

- Réalisation d'un traitement d'anoxie statique au Musée du Pays de Hanau de Bouxwiller ;

- Participation à la remise en vitrine des collections au Musée du Pays de Hanau de Bouxwiller à la suite des travaux effectués sur la charpente ;
- Suivi des achats du matériel de conservation préventive commun à la Conservation.

Elle a apporté son soutien aux conservateur(trices) dans le suivi des mouvements d'œuvre :

- Convoiement et enlèvement des biens culturels au Pôle d'étude et de Conservation de Strasbourg pour le Musée de l'image populaire, Val-de-Moder - Pfaffenhoffen ;
- Enlèvement des œuvres pour l'exposition « L'Alsace en images – La collection François Lotz s'expose » au Musée de l'image populaire – Val-de-Moder - Pfaffenhoffen ; création de passepartouts et accrochage des œuvres ;
- Convoiement d'une œuvre du Musée historique, militaire et Erckmann-Chatrion de Phalsbourg dans le cadre de l'exposition « La constellation Gustave Doré » dans les Musées de Strasbourg ;
- Suivi de la demande de prêt des Musées de Strasbourg pour l'exposition « Enfantillages. L'Alsace et les débuts de l'illustration jeunesse ».

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables





2024 – Créer des outils de promotion de l'offre culturelle

Contexte de l'action :

Chaque musée est maître de la communication de sa structure via les supports de communication qui lui sont propres et se doit de développer un partenariat avec l'office de tourisme dont il dépend.

Néanmoins, les personnels du Parc sont amenés, dans le cadre de leur mission, à accompagner la création de ces supports (dépliants, programme annuel, communiqué de presse) (cf. détail par musée).

Le Parc se fait l'écho à travers ses propres supports (relai de post Facebook, communiqué de presse dans certains cas), suivi conception et fabrication des dépliants d'appel.

Le Parc, dans son rôle d'animateur-coordonateur de réseau, joue le rôle de relais auprès d'instances supra (FEMS, ICOM, Musée Grand Est...).

Objectif :

À l'échelle du réseau et du territoire, il s'agit de faire connaître et de représenter le réseau au-delà du territoire et auprès d'instances reconnues tout en assurant une stratégie de veilles quant aux évolutions du monde culturel et muséal.

Bilan de l'action :

En termes de communication et de promotion, la Conservation a valorisé le dispositif de mutualisation et les musées du réseau à plusieurs reprises. Elle s'efforce de faire rayonner le réseau en le représentant auprès d'instances fédératrices.

Le pôle culture-médiation a tenu un stand Musées-PNR Vosges du Nord au festival Au Grès du Jazz à La Petite-Pierre du 11 au 17 août 2024.

La Conservation des musées a coordonné le travail pour que les musées du réseau soient représentés au sein de la collection Grand Est dans le dispositif des Micro-folies du Ministère de la culture piloté par la Villette : sélection des biens culturels, rédaction des notices, récupération des photos et des droits, suivi des conventions. Cela a permis la publication des œuvres de plusieurs musées du réseau, la sélection finale de la Villette n'a pas retenu, sans justification, certaines des œuvres transmises induisant l'absence de notices pour certains musées du réseau.

Le SYCOPARC est membre du Conseil d'Administration de la **Fédération des Ecomusées et Musées de Société (FEMS)**. La Conservation a participé à plusieurs réunions du bureau et du Conseil d'Administration de la FEMS ; aux réunions du comité de pilotage pour l'organisation des rencontres professionnelles 2024 dans l'Avesnois ; aux réunions du comité éditorial pour la publication des actes des rencontres professionnelles 2024 et la relecture-correction des textes.

Le personnel de la Conservation est membre de l'ICOM et de l'**Association « Musées Grand Est »**, elle a été représentée lors de la journée annuelle de cette dernière association le 29/11/2024 et est intervenue lors de la table ronde.

Le SYCOPARC est représenté au sein du Conseil d'Administration de **Tôt ou t'Art (TOT)**, association qui œuvre en faveur de l'accessibilité des équipements culturels auprès des publics empêchés, à laquelle adhèrent plusieurs musées du réseau. L'année 2024 a été marquée par un partenariat plus étroit avec l'association et notamment avec la mise en place de la formation « En partage ». Comme chaque année, le SYCOPARC a coorganisé avec TOT le Forum Culture et solidarité d'Alsace du Nord qui s'est tenu au Relais culturel de Haguenau le 17/10/2024. Pour parfaire l'interconnaissance des personnes, il a été proposé pour 2025, des journées d'immersion en amont du Forum.

L'équipe du pôle culture-médiation a bénéficié du séminaire d'équipe du Parc, les 6 et 7 mai 2024 qui a abordé les questions d'assertivité, de genre et de sexisme notamment au travail.

La Conservation a aussi participé :

- Au webinaire sur les arts et traditions populaires du 24/01/2024 ;
- A la cession du Printemps de la ruralité organisée par la DRAC à Seltz pour le Bas-Rhin le 20/03/2024 ;
- Au webinaire soirée-débat « Le musée est dans le pré » - Musée et « ruralité » de l'ICOM le 06/06/2024 ;
- A la journée d'échange et atelier Culture Ruralité organisée par la RGE à Vic-sur-Seille le 07/06/2024 ;
- A la Commission technique « Accueil du Public - Histoire/culture de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception » les 04/07/2024 et 07/11/2024 ;
- Au Webinaire « Décloisonner-Connecter-Transversalité des collections » co-organisé par la FEMS et le SMF le 05/07/2024 ;
- Au groupe de travail PSC mis en place par la DRAC (12/03/2024 à Colmar, 03/07/2024 à Wissembourg, 02/10/2024 à Strasbourg et le 11/12/2024 à la DRAC à Strasbourg) ;
- Au lancement de la saison culturelle de la CEA le 26/09/2024 à Bischwiller ;
- A l'Assemblée générale des délégués du Parc, le samedi 28 septembre avec notamment un stand des sites et musées et la présentation de matériel de conservation préventive.

La Conservation a été mobilisée pour intervenir lors de plusieurs tables rondes :

- Le 14/06/2024, en webinaire, intervention dans le cadre d'une séance « Musées et transition écologique » du séminaire de la chaire Unesco pour l'étude de la diversité muséale et son évolution, organisé par l'Université Sorbonne Nouvelle ;
- Le 19/09/2024, à Epinal, table ronde intitulée « Patrimoines et matrimoines des territoires : un bien commun à fabriquer ensemble » dans le cadre des universités des ruralités écologistes – URE ;
- Le 29/11/2024, à Reims, dans le cadre de la journée annuelle de Musées Grand Est, sur la médiation dans les musées en lien avec la transition écologique, présentation des actions de médiation menées par le Musée français du pétrole pour la réappropriation de la friche industrielle du K'Ro de Pechelbronn.

La Conservation est active dans le cadre de la révision de la charte qui démarre. Elle contribue notamment aux groupes de travail charte du PNRVN.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables



2024 – Développer l’expression et la participation de tous les habitants en lien avec le patrimoine

Contexte de l’action :

Si la programmation culturelle dans les lieux de patrimoine est un enjeu fort pour dynamiser la fréquentation d’un équipement, elle n’est pourtant pas suffisante. En effet, le musée, plus particulièrement lorsqu’il est situé en milieu rural, souffre d’un manque de visibilité et d’un déficit d’image auprès du public local. Le musée, en tant que lieu culturel de proximité, doit être identifié comme lieu de rencontres, de débats et de re-création du lien social.

Le territoire des Vosges du Nord compte une quarantaine d’équipements de découverte du patrimoine avec structure d’accueil (EDSA) dont musées, châteaux, ouvrages de la ligne Maginot, sites et centres d’interprétation du patrimoine. Chacun d’eux est géré localement de manière autonome avec des moyens très hétérogènes d’un site à l’autre reposant sur des équipes bénévoles et salariées.

Afin de proposer une action collective plus visible, le SYCOPARC a mis en œuvre une programmation autour du conte depuis 2022.

Objectif :

La saison 2024 poursuit les objectifs des années précédentes :

- La création d’une programmation fédératrice autour d’un projet commun, dont offre à l’attention des publics empêchés ;
- La formation des médiateurs pour une appropriation et une plus-value en termes de compétence progressive, visant la création de propositions « contées » spécifiques et en adéquation avec les lieux et en autonomie ;
- L’accroissement de la visibilité des sites, via une communication commune diffusée largement ;
- La prise en compte des publics scolaires dans l’appropriation de l’art de conter et plus largement l’art de la parole.

Bilan de l’action :

1. Les Petites histoires des Vosges du Nord – Animer les musées par le conte

3^{ème} saison pour Les Petites histoires des Vosges du Nord qui se singularise par quelques points :

- Une programmation plus adulte en lien avec les résultats des années précédentes. Dont test rendez-vous contés en soirée ;
- La programmation interne, qui s’est tissée dans un lien plus direct avec les sites et a permis de répondre à certaines thématiques de la saison propre aux sites ou mieux accorder la thématique du site à celle des spectacles proposés ;
- Le Parc a accentué sa présence sur les sites-musées notamment par son apport technique : lumière, matériel de scènes.

2. Les Petites histoires et le public scolaire : accompagnement à la mise en place de projet « Flashe (sur) ton musée » et découverte sonore des milieux naturels

A travers ce projet, l’idée est de mettre en valeur le Musée historique et industriel - Musée du fer de Reichshoffen grâce à l’art de raconter et plus généralement de l’art de la parole. Le comédien et conteur Fred DUVAUD a été choisi pour mener ce projet réalisé en partenariat avec le collègue Françoise Dolto de Reichshoffen, impliquant plusieurs professeurs, 4 disciplines (français, histoire-géographie, musique, arts plastiques). Dix objets du musée ont été sélectionnés pour être « encapsulés » dans de courts audios disponibles dans le musée via QR code à flasher. Un très gros travail sur la conception des textes, leur rédaction et l’oral a été mené tout autant qu’un travail d’enregistrement réalisé directement dans la salle de musique du collège. Les élèves ont également réalisé en cours d’arts plastiques, une œuvre en forme de disque, en lien avec leur écrit et servant de support au flash code. Ces audios sont disponibles également à l’écoute ici : https://lacastine.com/flashe_sur_ton_musee/01.html.

3. Former les conteuses de demain et de manière générale accompagne la montée en compétence des médiateurs

La formation au conte a été confiée à Frédéric DUVAUD, conteur strasbourgeois, et a concerné 7 médiatrices culturelles des différents sites-musées (Musée Lalique, Musée du Pays de Hanau, Villa de Dehlingen, Grange aux Paysages, Maison rurale de l’Outre-Forêt).

- 1^{ère} session (14-15/10/2024 au Musée Lalique) : exercice de voix et de placement du corps ; pratique orale : découverte et racontars de conte court (contes de sagesse, Nasredine) ; travail autour de contes courts imposés ;
- 2^{ème} session (9-10/11/2024 à la Villa) : approfondissement du travail sur les attentes des participantes ; savoir décrire un lieu ; raconter et perfectionner son histoire.

Deux journées d’échange de pratique ont été organisées :

- Le 6 avril 2024, Schule Daa à la Maison rurale de l’Outre-Forêt, identification des activités de médiation des musées-sites participants, identification des besoins pour monter en compétence ;
- Le 3 décembre 2024, une journée d’échanges et de pratique a également été organisée au château de La Petite-Pierre avec la chanteuse et formatrice Audrey LOEBER.

4. Résidence de conte

Le Parc a décidé de proposer à cheval sur 2024 et 2025 une résidence de conte appelée « Légendes des Vosges du Nord volume 1 ». L’appel à candidature a été rédigé et lancé fin 2024, la résidence de contes se déroulera sur le 1^{er} semestre 2025 et devrait concerner 3 musées-sites patrimoniaux.

Rattachement à la charte :

- Vocation 1 : Territoire où l’Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens

2024 – Animer le réseau des Etoiles Terrestres

Contexte de l'action :

Tous trois situés dans un rayon d'une dizaine de kilomètres, le Site Verrier de Meisenthal, le musée Lalique et La Grande Place, musée Saint-Louis sont conscients de l'atout exceptionnel que constitue leur mise en réseau. Ces structures ont décidé de s'afficher ensemble sous l'appellation « Étoiles Terrestres » pour promouvoir une destination d'exception et faire naître une identité plus percutante des sites verriers des Vosges du Nord. L'ambition fortement affirmée est de donner naissance à un véritable « pôle touristique et culturel », identifié et reconnu.

Ce partenariat vise à démontrer la capacité de trois sites de s'allier autour de projets touristiques communs proposant une offre riche, cohérente, structurante et porteuse de sens sur un territoire avec des patrimoines emblématiques et spécifiques.

La coordination des Étoiles Terrestre est assurée par le SYCOPARC depuis le 1^{er} août 2014. Le réseau se réunit lors de plénières environ 4 fois dans l'année. Puis, selon les thématiques et les projets, des groupes de travail spécifiques sont organisés 1 fois par mois.

Objectif :

Les 10 ans des Etoiles Terrestres ont permis d'identifier 3 enjeux pour le réseau :

- Affirmer la culture comme un élément de développement fort à la fois dans le projet de territoire porté par le SYCOPARC et par extension au cœur de la vie du territoire,
- Mettre en place des espaces, des expériences et des actions nouvelles répondant aux besoins actuels et futurs du territoire,
- Permettre, à travers la consolidation de la coopération des acteurs culturels, à l'ensemble des habitants et des visiteurs des Vosges du Nord de s'approprier davantage ces patrimoines, tant dans leur richesse, leur diversité que dans leur spécificité.

Bilan de l'action :

1. Un programme d'événements culturels en commun

L'année 2024 a été rythmée par trois temps forts :

- Les Etoiles Terrestres ont fêté leur savoir-faire à l'occasion des **Journées Européennes des Métiers d'Art 2024** les 6 et 7 avril. A cette occasion, chaque site a proposé une programmation de découverte des sites :
 - o La Grande Place - Musée Saint-Louis : visites guidées gratuites du musée et de la manufacture, visionnage de la vidéo immersive « La tête dans les Etoiles », exposition temporaire, rendez-vous d'exception.
→ 450 visiteurs ;
 - o Site verrier de Meisenthal : démonstration de soufflages et expositions
→ 790 visiteurs ;
 - o Musée Lalique : démonstration des savoir-faire, expositions « Lalique en grand » et atelier de satinage.
→ 1 065 visiteurs, le nombre de visiteurs est stable.

Pour communiquer sur cet événement, le réseau a imprimé : 50 affiches et 10 000 flyers.

- **Vive les Vacances** : un programme original d'animations familiales autour des savoir-faire verriers, se tenant le premier week-end des vacances d'été. Durant deux jours, de nombreuses animations ont été proposées aux enfants sur chaque site afin de leur faire vivre une visite différente mais aussi de les faire réfléchir à ce savoir-faire local. L'événement s'est tenu les 6 et 7 juillet 2024. Environ 1 000 visiteurs ont été accueillis sur les 3 sites durant l'événement. La thématique de l'année 2024 était « aquatique ».

Pour communiquer sur ce week-end, 50 affiches et 3 000 dépliants ont été imprimés. L'événement a fait l'objet d'un contenu sponsorisé sur Facebook et Instagram via les DNA.

- **Noël des Etoiles Terrestres** : la communication pour la période a été réalisée à l'échelle des 3 sites. La programmation des sites a, quant à elle, été imaginée à l'échelle de chaque site, à savoir :
 - o Site verrier de Meisenthal : Un Noël à Meisenthal,
 - o Musée Lalique : Happy Cristal, Noël en Alsace,
 - o La Grande Place - Musée Saint-Louis : La magie des fêtes Saint-Louis.

Pour la communication, 15 000 flyers ont été imprimés et distribués.

2. Communiquer ensemble : assurer une communication commune pour le renvoi des publics entre les trois sites

- Les Etoiles Terrestres disposent d'un site internet etoiles-terrestres.fr, qui permet de valoriser les événements communs et les actualités des sites. En 2024, ce site a fait l'objet de frais d'hébergements et de maintenance ;
- Bons de réductions : pour les visiteurs, chaque site distribue des bons pour inciter les publics à découvrir l'ensemble des sites. Ceux-ci ont fait l'objet de frais d'impression ;
- Un dépliant générique permet de présenter les Etoiles Terrestres et les trois sites. Celui-ci est diffusé sur les sites et auprès des partenaires.

3. Renforcer les partenariats pour augmenter l'attractivité des sites

Afin de faire connaître les 3 sites et d'inaugurer la sortie de la vidéo immersive « La tête dans les Etoiles », le réseau a proposé en 2024 un Eductour permettant d'inaugurer la vidéo immersive « La tête dans les étoiles ». Le programme était le suivant : accueil café au Musée Lalique à Wingen-sur-Moder, présentation et visionnage de la vidéo immersive, visite du Musée Lalique, visite du Site Verrier de Meisenthal, repas offert par les Étoiles Terrestres à Meisenthal, visite de La Grande Place - Musée Saint-Louis à Saint-Louis-lès-

Bitche. Cet Eductour a permis d'accueillir en tout 14 personnes, professionnels du tourisme : Massif des Vosges, Alsace Destination Tourisme, employés des Offices de Tourisme de Hanau-La Petite-Pierre, de l'Alsace Bossue, du Pays de Bitche et de Sarreguemines Confluences. L'objectif de cet Eductour était spécifiquement de porter à connaissance la vidéo immersive et la possibilité d'emprunter les casques VR pour la diffuser sur des salons et événements de promotion touristique.

4. « La tête dans les étoiles » - Vidéo immersive de découverte des patrimoines des sites verriers

La vidéo immersive « La tête dans les étoiles » offre une expérience de découverte en réalité virtuelle, au cœur des sites verriers et de leur environnement. Les Etoiles Terrestres sont propriétaires de trois casques VR et d'un roll-up associé.

Ce dispositif immersif est mis à disposition des partenaires lors de salons et événements de promotion, via une convention de prêt. Cette vidéo a également fait l'objet d'une version visionnable sur un écran d'ordinateur (sans casque de réalité virtuelle). Le teaser est hébergé sur la page YouTube du PNRVN (@parcvosgesnord) et visionnable sur le site internet des Etoiles Terrestres <https://etoiles-terrestres.fr/la-constellation/>.

En 2024, la vidéo a été proposée au visionnage lors des vernissages d'exposition, des JEMA, du salon Made in Alsace de Sélestat, du SlowUp Alsace, de la Garden Party de la cristallerie Saint-Louis, de l'Eductour ET, des journées de l'architecture et du salon ST-ART à Strasbourg. Un casque a été prêté à la médiathèque de Rombas (57) pendant quelques semaines en fin d'année.

Rattachement à la charte :

- Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens



2024 – Impulser et favoriser le développement culturel du territoire

Contexte de l'action :

En 2015, la volonté partagée autour de l'accessibilité aux publics « empêchés » s'est traduite par la mise en place d'une programmation commune « Eveil des Sens - Une découverte du patrimoine pour tous et adaptée à chacun ». Dans cette optique, avec l'appui du Parc, de nombreux sites culturels présents sur le territoire élargi du PNRVN ont organisé des activités adaptées aux publics handicapés ou permettant de sensibiliser le grand public à ces questions, tandis que d'autres partenaires ont rejoint le projet (cinéma, APAEIE, centre culturel...). Cette opération permet de fédérer les acteurs et de contribuer à leur sensibilisation et à l'acquisition de compétences dans ce domaine.

La pandémie de Covid-19 a bouleversé, plus que pour tout autre public, l'accès des publics empêchés à la culture, notamment en raison des restrictions de sorties impactant les structures médico-sociales.

Objectif :

- Améliorer l'accueil et la participation des personnes en situation de handicap dans les structures culturelles,
- Avoir une veille sur les pratiques culturelles en matière d'accessibilité,
- Améliorer l'interconnaissance entre structures culturelles et structures médico-sociales,
- Bénéficier de conseils,
- Promouvoir les offres de visites des sites-musées adhérents.

Bilan de l'action :

1. Le forum Culture Solidarité Alsace du Nord

Co-organisé tous les ans avec l'association Tôt ou t'Art, cette année, plusieurs réunions de concertations ont permis d'en adapter la formule. Une place plus grande a été donnée aux structures médico-sociales pour structurer les échanges à partir de leurs envies et contraintes plutôt que de faire du forum un salon où les structures culturelles présentent leurs offres. 4 ateliers ont été organisés (introduction aux droits culturels, création d'une cartographie imaginaire avec le RAJ, co-développement de projets, pratique artistique (musique) animés par les résidents d'une structure médico-sociale).

Le Parc a également pu y présenter sa démarche en partage, formation-action destinée aux médiatrices culturelles des sites et musées des Vosges du Nord. Détail de cette formation plus bas.

Il a eu lieu le 17 octobre 2024 au Théâtre municipal d'Haguenau - 73 participants au total au forum (35 personnes du champ l'action sociale, 24 personnes du champ de la culture, 14 personnes représentant les collectivités partenaires et l'équipe de Tôt ou t'Art (administrateurs et salariés).

2. En partage, une formation action

La formation « En partage » trouve son origine dans le projet inter-parcs « Tourisme sans barrière » mené avec 6 Parcs du Grand Est et sous financement Région Grand Est. Une partie de ce projet a été dédiée à la formation de personnel face à des personnes en situation de handicap. Croyant à la fois en la formation des personnels et à la nécessité de mieux connaître les publics et les structures médico-sociales, le Parc a donc engagé une formation-action à destination des médiatrices culturelles des musées. Le PNRVN a profité de son partenariat avec l'association Tôt ou t'Art pour proposer une formation qualifiante QUALIOPI.

Objectifs généraux de la formation :

- Améliorer l'accueil et la participation des personnes en situation de handicap dans les structures culturelles,
- Aller vers des propositions de médiation co-construites entre les champs sociaux et culturels et les personnes concernées,
- Mieux faire connaître les propositions culturelles des structures muséales du territoire,
- Découvrir le fonctionnement des établissements médico-sociaux,
- Construire de nouvelles médiations pérennes adaptées dans les musées.

Pour répondre à ces objectifs, la formation a été déclinée en 4 modules : 1 : Immersion / 2 : Création / 3 : Gestation / 4 : Expérimentation. Cette formation, outre l'association Tôt ou t'Art, a mobilisé plusieurs acteurs du territoire :

- 3 structures médico-sociales partenaires (Centre Théodore Monod – Erckartswiller, AAPEAI – Diemeringen, Centre Picasso – Harthouse),
- 8 structures culturelles / 12 médiatrices culturelles (Musée du Pays de Hanau ; Musée Lalique ; La Villa de Dehlingen ; Musée du Verre à Meisenthal ; Maison rurale de l'Outre-Forêt ; Musée français du Pétrole ; Musée de l'image populaire ; Maison de l'Eau et de la Rivière.

Une réunion de bilan a été organisée le 26 novembre 2024.

3. Eveil des sens

Dans le Parc des Vosges du Nord, plusieurs sites de visites et musées se mobilisent durant le mois d'octobre pour proposer des sorties culturelles accessibles à toutes et tous. En 2024, on note une augmentation du nombre de sites participants aussi bien qu'une hausse importante des animations prévues dans le cadre d'Eveil des Sens. A destination du public individuel qu'il soit en situation de handicap ou non, le programme propose une approche originale dans la façon dont est abordée la médiation autour du patrimoine local : à l'aide des 5 sens.

Un effort supplémentaire a été porté sur la promotion du programme, avec de bons retours presse notamment. La fréquentation reste cependant modeste, le public individuel étant très difficile à toucher en grande ruralité.

Pour les musées des Vosges du Nord, le programme Éveil des Sens reste un axe important de leur politique en direction des publics empêchés ou en situation de handicap. Les 8 musées-sites patrimoniaux qui ont participé en 2024 (le Musée Lalique, la Grande Place, le Musée du Verre, la Maison rurale de l'Outre-Forêt, la Villa, le château de Lichtenberg, le Musée de l'image populaire, le Musée du Pays de Hanau) ont proposé 15 animations promues dans un programme commun coordonné par le Parc. Elles ont accueilli en moyenne une quinzaine de personnes par événements, la fréquentation variant d'aucun visiteur à 43 personnes, 2 animations ont été annulées faute de participants inscrits en amont.

Le 19 novembre 2024, une réunion collective est programmée pour dresser les perspectives 2025 de ce programme. Elle permettra de sonder les attentes du réseau et d'esquisser si besoin une évolution du programme.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens





2024 – Favoriser le rayonnement territorial à travers l'organisation du festival Au Grès du Jazz

Contexte de l'action :

Au départ, quelques amis qui voulaient réveiller La Petite-Pierre, leur beau village endormi. La tradition locale du jazz manouche, portée par des musiciens hors pair originaires d'ici, Biréli Lagrène ou la famille Lorier en tête, s'est imposée comme une évidence pour quelques soirées musicales. Aujourd'hui, ce sont 10 jours de jazz et ses musiques cousines qui animent La Petite-Pierre chaque mois d'août. Reconnu pour sa convivialité, son charme et sa programmation prestigieuse, le festival accueille près de 15 000 festivalières et festivaliers pour un rendez-vous qui s'inscrit désormais dans le paysage musical national, qui s'étend hors des murs et qui fait de son ADN l'organisation de concerts dans des lieux remarquables des communes voisines. Au Grès du Jazz, c'est aussi un programme d'éducation artistique et culturelle qui se déroule tout au long de l'année avec des structures du territoire. Depuis 2014, le festival est mis en œuvre par le Parc naturel régional des Vosges du Nord avec un fort soutien des collectivités locales et de la Région Grand Est mais il ne serait rien sans la centaine de bénévoles organisés en association dynamique, au petit soin des artistes comme des visiteurs.

Objectif :

- Mettre en œuvre un projet culturel innovant participant au rayonnement du territoire des Vosges du Nord,
- Affirmer un projet artistique ambitieux en milieu rural à travers un haut niveau d'exigence dans le domaine de la musique jazz et une ouverture au métissage entre la musique jazz et les musiques du monde,
- Développer une offre à destination des familles et du jeune public,
- Maintenir un ancrage local fort en apportant son expertise à la coordination des bénévoles et en développant les partenariats locaux,
- Consolider la structuration du festival afin d'améliorer la gouvernance du projet.

Bilan de l'action :

Pour cette édition 2024, nous avons choisi d'honorer les racines profondes du jazz à la faveur du virtuose Kenny Garret et du singulier Erik Truffaz. Le festival Au Grès du Jazz défend avec cœur les rencontres inédites qui transcendent les frontières géographiques et culturelles : Tony Green et Jean-Jacques Milteau ont offert un concert puissant emmenant le public sur les rives du blues ; Rodolphe Burger et ses acolytes Sofiane Saïdi et Meddhi Haddab ont envoûté le public en ouvrant cette 21^{ème} édition avec une musique orientale électrique. Quant aux jeunes Gaël Rakotondrabe et Hugo Lippi, ils ont offert une harmonie parfaite entre leur piano et leur guitare.

Au Grès du Jazz souhaitait mettre en avant la création et les projets singuliers : le projet de Franck Wolf Orkestr.A que nous avons initié et qui a également été soutenu par Wolfjazz a séduit le public de la place du château avec son orchestre alsacien et la voix généreuse de Sara Lazarus. Antonio Lizzana, ses musiciens et son danseur ont surpris et captivé l'auditoire. Enfin Jeanne Added, en toute simplicité, a offert un concert doux et sculptural pour un moment suspendu.

Au Grès du Jazz 2024 a vécu des moments bouillonnants en invitant des sons solaires au travers de la guitare de Keziah Jones et des cuivres de Cumbia Ya !

Quelques chiffres

- 13 concerts sur la place du château de La Petite-Pierre,
- 8 concerts nomades sur le territoire des Vosges du Nord,
- 22 concerts en accès libre dans des lieux emblématiques de La Petite-Pierre,
- 175 artistes accueillis,
- 12 visites et balades, 3 ateliers,
- + de 14 000 spectatrices et spectateurs dont 6 650 payants,
- 157 bénévoles mobilisés,
- + de 25 mécènes locaux et régionaux.

La place du château est la scène principale du festival Au Grès du Jazz. La seule scène à accès payant. Le taux de remplissage de cette 21^{ème} édition s'élève à 77 %. On note un remplissage hétérogène selon les jours et la programmation. Cette édition montre une programmation adaptée et équilibrée. La marge de manœuvre possible permet de faire évoluer certains projets notamment pour les concerts d'après-midi et les concerts jeune public.

Les concerts localisés à Bitche et Saverne sont les deux concerts itinérants payants. Pour la première fois, un partenariat avec la Ville et la Citadelle de Bitche nous a offert de construire un concert adapté au lieu et au public. C'est ainsi que Nirek Mocar, jeune pianiste prodige, et ses Boogie Messengers ont invité le public à swinguer dans le cadre remarquable de la citadelle.

A Saverne, c'est un partenariat reconduit avec la Ville de Saverne et sa direction de la Culture. Les deux concerts en acoustique dans l'Eglise de la Nativité ont affiché complet. Cette proposition répond à plusieurs enjeux de cette date itinérante tout en offrant au public une expérience différente.

Les concerts itinérants sont tous construits et financés, en collaboration avec les communes et/ou les structures d'accueil. Le rayonnement du festival Au Grès du Jazz sur l'ensemble du territoire est un objectif premier de notre événement et permet d'être identifié comme un événement structurant des Vosges du Nord.

L'accès libre et sans contrainte de notre festival est un volet phare de notre politique de droits culturels. Nous l'avons développé autour de plusieurs axes :

- L'Aire scénique : dédier un budget à cette scène et en faire la scène de référence des artistes émergents nationaux et régionaux. Assurer une programmation adaptée, en résonance et en alternance avec la place du château. Garantir une continuité même les jours de relâche.
On note un public fidèle et nombreux aux artistes de cette scène qui habite l'espace bien avant le début des concerts.
- La Petite-Pierre et ses lieux emblématiques : la programmation dédiée à une scène en cours de professionnalisation et plus locale s'est modernisée et adaptée à la ligne éditoriale du festival.
- Ouvrir sur le territoire architectural et naturel : multiplier les balades et les visites pour toutes et tous.
- Inviter à la pratique artistique à travers des ateliers.

Les bénévoles

C'est autour du conseil d'administration dynamique de l'association Au Grès du Jazz que l'équipe de plus de 150 bénévoles du festival s'organise en plusieurs pôles.

Au Grès du Jazz prend sa place d'acteur culturel structurant du territoire en mettant en œuvre des projets d'éducation artistique et culturelle avec des structures éducatives et médico-sociales.

C'est ainsi que se sont construits les partenariats avec **le collège Olympe de Gouges, le Centre Théodore Monod et la Mission locale de Saverne**. Chacun de ces projets s'adresse à un public différent en mettant au cœur la musique et la création.

Stage Au Grès du Jazz

Ce stage accueille chaque été entre 15 et 20 participants. Coordonné par Michaël Alizon et Gauthier Laurent, l'objectif est de rassembler des amatrices et amateurs autour de l'improvisation dans le jazz et de proposer une immersion dans le festival. Le stage a pour la première fois en 2024 eu lieu à la Maison de l'Eau et de la Rivière. Ce lieu dédié à la médiation autour de la nature a ouvert ses portes aux mélomanes le temps du festival.

A la rencontre du jazz manouche

Cette action propose une série d'ateliers de pratique de la guitare, animés par Ringo Lorier, artiste guitariste, pour favoriser l'intégration des jeunes de la communauté manouche au sein de votre établissement. La musique a le pouvoir de rassembler, de transcender les barrières culturelles. Les ateliers de guitare offriront aux jeunes de la communauté manouche une opportunité unique de partager leur riche héritage musical avec leurs camarades de classe, tout en fréquentant assidument l'établissement. Ringo Lorier apportera son expertise, sa passion et son engagement à guider les collégiens. En plus d'enseigner les bases de la guitare, il encouragera l'expression individuelle et collective à travers la musique. Cela permettra aux élèves de développer des compétences sociales, de renforcer leur confiance en eux et de promouvoir un sentiment d'appartenance au sein de la communauté scolaire et de favoriser un dialogue interculturel au sein de votre établissement.

Echo : un projet d'éducation à l'image

Forts du bilan du projet d'insertion initié en 2023 et dans l'optique de créer une nouvelle dynamique dans leur collaboration au service de l'insertion et de la mobilisation des jeunes de 18 à 25 ans, le Festival Au Grès du Jazz et la Mission locale du Pays de Saverne se mobilisent pour proposer un projet riche et innovant à 6 jeunes suivis par la Mission locale.

Ce projet inédit d'éducation à l'image offre l'opportunité à ces jeunes de s'impliquer dans un projet collectif et d'enrichir son regard.

Le film a été diffusé le 6 février au Cinécubic de Saverne.

<https://www.festival-augresdujazz.com/laventure-au-gres-du-jazz-est-en-ligne/>

Mémoires Inclusives

Le projet Mémoires Inclusives propose une rencontre entre un groupe de jeunes artistes émergents de la scène jazz du Grand Est, Fuz4tet et les résidents du foyer spécialisé Théodore Monod à Erckartswiller.

Lors d'un workshop de 4 jours dans un environnement inclusif où chacun est respecté et valorisé pour ses capacités individuelles, les résidents participeront à des ateliers de pratique instrumentale et vocale autour d'un répertoire jazz et musique improvisée.

Après ces 4 jours de travail avec les artistes et grâce à l'accompagnement hebdomadaire des équipes encadrantes, les résidents se produiront en première partie du concert de Fuz4tet qui aura lieu pour la fête de l'été du Centre Théodore Monod le 7 juin 2024.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens

Médiation



L'information et la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et historiques sont des priorités du projet Parc. Ces objectifs et les stratégies liées sont aujourd'hui renforcés dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Charte. Elles sont menées afin de développer les facultés d'observation et de compréhension, de rendre conscient de la complexité des enjeux, de donner à chacun, habitant, scolaire, touriste, décideur..., des éléments d'analyse et d'information permettant d'avoir une attitude de responsabilité individuelle et collective au sein d'un territoire exceptionnel.



2024 – Maison de l'Eau et de la Rivière (MER)

Contexte de l'action :

En tant que structure d'éducation à l'environnement, la Maison de l'Eau et de la Rivière s'est fixé pour projet pédagogique de :

Proposer des actions d'éducation à la nature et à l'environnement permettant de mieux connaître la nature qui nous entoure, mais également de nous questionner sur notre place, nos liens, nos besoins et nos responsabilités vis-à-vis de celle-ci.

Permettre aux enfants de développer leur autonomie et leur épanouissement grâce au contact avec la nature.

Axer nos animations sur la connaissance et le rôle des milieux humides, les écosystèmes et la biodiversité sur le territoire du PNRVN, sur le lien entre le territoire et les hommes qui l'habitent, sur notre responsabilité citoyenne et l'impact de nos actions sur les milieux et l'environnement.

Valoriser le site du Donnenbach, lieu emblématique du territoire, en permettant aux associations de créer leurs événements l'été.

Lier les actions d'éducation à l'environnement à la médiation culturelle dans les musées en proposant des animations « nature-culture » et permettre une vraie éducation au territoire.

Objectif :

- Accueillir, éduquer et éveiller des scolaires, sur place, sur des sites emblématiques et dans leurs classes,
- Mettre en place des actions et projets d'éducation à la nature et à l'environnement,
- Développer le site de la MER et diversifier les actions pour pérenniser les sources de financement.

Bilan de l'action :

L'année 2024 a été une année d'activité importante pour la Maison de l'Eau et de la Rivière.

Concernant les séjours, leur nombre s'est maintenu à un niveau important et nous remarquons une diversification des publics. En effet, nous avons accueilli 19 séjours dont des séjours scolaires (ex : Rosteig, Diedendorf, Ingwiller), des séjours famille (RAJ de Monswiller, association JEEP), des séjours de loisirs (service animation d'Alsace Bossue, FDJEP de Champigneulle, Maison pour Tous d'Arcis-sur-Aube) et enfin des séjours de formation pour étudiants ou professionnels (BTSA Obernai, Master de Metz, animateur du RAJ de Monswiller).

En 2024, les 3 animateurs de la MER ont proposé presque 400 animations sur l'ensemble du territoire du Parc et sensibilisé 7 850 personnes.

Exemple de projets phares :

« Echange inter-territoire » avec l'EMS de Strasbourg dans le cadre du contrat de réciprocité :

Dans le cadre du « Projet inter-territoires : à la découverte des massifs forestiers des Vosges du Nord et de la jungle rhénane ! » au cours de l'année scolaire 2023/2024. Strasbourg Initiation Nature Environnement (SINE) et la Maison de l'Eau et de la Rivière (MER) pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) ont travaillé conjointement avec une classe de leur territoire respectif. Les principaux objectifs du programme sont :

- Projet de découverte de son territoire,
- L'accompagnement d'un groupe d'enfants provenant d'un Quartier Politique de la Ville en séjour dans le PNRVN,
- Projet d'échange scolaire.

Projet de découverte de son territoire

La MER a accompagné la classe de CE2-CM1-CM2 de la commune d'Eschbourg sur deux séances. Les élèves ont bénéficié d'une animation de présentation de ce qu'est un parc naturel régional et quelles sont les spécificités des Vosges du Nord en mettant l'accent sur les missions des pôles nature, culture-médiation, observatoire du paysage, aménagement du territoire et architecture. Au cours de la seconde animation, une immersion en forêt a permis aux élèves de se familiariser avec l'environnement forestier des Vosges du Nord (principales essences, formations forestières, accueil de la biodiversité, ...) en vue de pouvoir échanger leurs connaissances avec leurs correspondants strasbourgeois.

L'accompagnement d'un groupe d'enfants provenant d'un Quartier Politique de la Ville en séjour dans le PNRVN

Du 15 au 18 avril 2024, la MER a accueilli en classe découverte la classe de Strasbourg accompagnée de l'animatrice de SINE en charge du suivi du projet côté strasbourgeois.

Au cours de la semaine, les élèves ont pu bénéficier de sept animations. Au programme, une présentation du PNRVN et de ses différents patrimoines, en prenant soin de faire des liens de comparaisons avec le territoire des élèves strasbourgeois. Au cours d'une première approche de la forêt, les élèves ont pu s'immerger en pleine forêt et faire émerger leurs premières impressions et sensations. Le second jour de la classe découverte a été un des moments clés du séjour. Il s'agissait de la journée d'échange avec les correspondants de la classe d'Eschbourg. Durant cette journée, l'ensemble de l'équipe d'animation de la MER (3 animateurs) a proposé, dans un premier temps, un grand jeu de piste avec une douzaine d'activités en extérieur autour de l'étang du Donnenbach. Au programme : découverte du Lynx, des oiseaux forestiers, des traces et indices laissés par la faune sauvage, ... Le reste de la journée fut complété par un ensemble d'activités coopératives en pleine nature. Cette journée ayant pour objectif de mélanger les élèves des deux classes et de leur faire découvrir la nature des Vosges du Nord a été une parfaite réussite, tant du côté des élèves que du côté des adultes participant au projet (animateurs, enseignantes, parents accompagnateurs, ...). Les élèves strasbourgeois ont continué leur semaine en partant visiter deux sites emblématiques des Vosges du Nord dans le Pays de Bitche : le circuit des tourbières et le rocher de l'Erbsefens à l'étang de Hanau. Ils ont ainsi pu se familiariser avec deux milieux des principaux milieux des Vosges du Nord : les tourbières (fonctionnement, étude des sphaignes, rôle des zones humides, ...) et les falaises et rochers de grès (géologie, espèces animales protégées : Faucon

pèlerin, Grand Corbeau, Hibou Grand-duc) et les forêts sur sol gréseux. La visite des ruines du château du Waldeck a offert aux élèves un moment inoubliable ainsi qu'une vue à 360° sur les Vosges du Nord. Enfin, pour compléter leurs connaissances, une animation spécifique sur les traces et indices laissés en forêt par la faune, un moulage d'empreintes ainsi qu'une animation sur l'écosystème de la mare sont venus compléter une semaine riche en apprentissage.

Ce séjour a servi également de point de repère pour les élèves strasbourgeois qui ont à leur tour accueilli les élèves d'Eschbourg en ville pour leur faire découvrir leurs espaces de nature.

Projet d'échange scolaire

Au cours de l'année scolaire, les élèves des deux territoires ont pu échanger sur leurs découvertes, sur les spécificités de leur forêt principalement via les échanges mis en place par les enseignantes en-dehors des temps d'animations organisées. Au-delà des aspects environnementaux présentés par les élèves, ces échanges ont permis de rapprocher des élèves qui évoluent dans deux environnements très différents.

« **Sanctuaire de nature** » : 3 classes de 5^{ème} du collège Olympe de Gougues d'Ingwiller

4 séances par projet = 12 séances d'animation

Objectifs : distinguer la notion de nature domestiquée et de nature sauvage / Comprendre ce qu'est un sanctuaire / Visualiser le projet dans son ensemble avec la réalisation de panneaux qui ont été installés sur le site du sanctuaire.

« **Projet jardin** » : public famille : en partenariat avec l'association RAJ

14 séances

Objectifs : développer un rapport à la nature de proximité à travers l'aménagement d'un jardin, rendre les habitants acteurs des changements de paradigme, amener une réflexion sur l'alimentation saine et locale grâce à la création d'un espace potager et comprendre les bienfaits de cette alimentation saine sur leur santé. Permettre aux familles de découvrir des activités ludiques et gratuites à réaliser avec leurs enfants dans ces lieux de nature proches de leur lieu d'habitation et enfin faire émerger de nouvelles pratiques de consommation respectueuses de l'environnement et favorisant le budget des familles.

Les séjours : écoles de Bouxwiller, Rohrbach-lès-Bitche, Diedendorf, Rosteig, Strasbourg, le collège d'Ingwiller, le lycée de Bouxwiller, les BTS d'Obernai, l'Université de Metz, les associations Réseau Animation Jeunes de Monswiller, Alysse de Bouxwiller, Jeep Erstein et Horizons Jeunes, l'IME de Guebwiller, le service animation de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, FDJEP de Champigneulle, la MPT d'Arcis-sur-Aube.

Les accueils à la journée :

Nous recevons des classes pour des accueils à la journée, de la petite section de maternelle aux lycéens. Les thématiques privilégiées sont : pêche à la mare, traces et indices des animaux, découverte des milieux humides et forêt sensationnelle.

La valorisation de l'auberge du Donnenbach

La mobilisation des associations locales a permis l'ouverture dominicale de l'auberge du Donnenbach en juillet et août 2024. Cette gestion associative a été concluante pour les parties prenantes mais aussi pour les habitants du territoire et les touristes de passage qui ont pu profiter d'un lieu convivial et chaleureux.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens



2024 – Améliorer le lien entre le territoire et sa jeunesse

Contexte de l'action :

La sensibilisation des publics aux patrimoines naturels et culturels est une mission fondamentale du PNRVN. Les enfants et les adolescents, en tant que futurs acteurs et ambassadeurs de ce territoire d'exception, en sont un des publics prioritaires.

Depuis 10 ans, le SYCOPARC s'appuie sur les leviers que sont le réseau des structures d'éducation à la nature et à l'environnement, les écoles et les établissements secondaires implantés sur le périmètre élargi du Parc. L'activité de l'année 2024 a été réalisée sur la base d'un budget de 13.600 €.

Objectif :

L'objectif est de mettre en contact un maximum d'élèves avec le projet Parc, ses enjeux et les spécificités du territoire dans lequel il vit :

- Renforcer les relations entre le SYCOPARC et ses partenaires éducatifs (établissements scolaires, associations Education à la Nature et à l'Environnement),
- Sensibiliser davantage les jeunes aux particularités des territoires dans lesquels ils vivent et évoluent,
- Développer des projets éducatifs communs et nouveaux.

Bilan de l'action :

1. Offre pédagogique « changement climatique »

La phase de test auprès des établissements scolaires du primaire et du secondaire étant une réussite, le Parc s'est engagé pour accompagner 10 projets dès la rentrée 2024. L'offre est d'ores et déjà inscrite dans les catalogues d'animations du réseau REEVON.

2. Sensibilisation au Lynx

Avec l'accompagnement de l'ARIENA, nous avons conduit à la mise en place d'une proposition pédagogique destinée aux écoles. La phase de réalisation est reportée. Nous avons également organisé la mise en place d'actions grand public en faveur du Lynx à l'occasion de la journée du Lynx qui se déroule désormais tout au long du mois de juin.

4. Rendez-vous du Parc

Pour la 4^{ème} année consécutive, le Parc propose aux animateurs nature, aux enseignants du territoire et aux délégués du Parc des journées de formation sur une thématique traitée par le Parc : trois formations sur les cours d'eau, les papillons et les milieux rupestres ont été réalisées avec une participation totale de 59 personnes.

5. Accompagnement pédagogique des partenaires éducatifs et culturels

Nous avons également accompagné de manière ponctuelle ou suivie des collectivités, des associations ou des établissements scolaires partenaires au courant de l'année, dont :

- La médiathèque et les partenaires culturels du Pays de Bitche dans l'animation de programmes de médiation « sol à nu »,
- Le musée « La grande Place » dans la réalisation et le suivi de son offre pédagogique à destination des primaires,
- L'inspection des Vosges du Nord dans le cadre du renouvellement de son projet pédagogique,
- La ferme Lang de Harskirchen pour le développement de son activité à destination des scolaires,
- Réalisé un état des lieux des actions de médiation du Parc dans le cadre du groupe de travail sur la jeunesse,
- Accompagné l'OT d'Alsace Bossue dans le montage de son offre à destination des scolaires,
- Organisé le calendrier événementiel des 50 manifestations à l'occasion des 50 ans du Parc.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé



2024 – Partenariat avec l'Éducation Nationale et le réseau des acteurs éducatifs des Vosges du Nord

Contexte de l'action :

Le territoire des Vosges du Nord se trouve à cheval sur 2 académies, Strasbourg et Nancy-Metz. Fort de conventions de partenariat signées avec les 2 académies ainsi qu'au niveau national, le SYCOPARC ne bénéficie plus, depuis la rentrée 2024, d'une décharge d'enseignants mis à disposition. Nous recherchons à mobiliser l'Éducation Nationale pour avoir des enseignants détachés pour la rentrée scolaire 2025, ce qui permet de faciliter l'interaction entre les enseignants et les établissements du territoire pour mettre en œuvre l'éducation au territoire avec le public scolaire jeunes et les enseignants.

Objectif :

L'objectif est de développer l'éducation au territoire des publics jeunes à travers le partenariat avec l'Éducation Nationale. Ceci permet de répondre aux missions d'un PNR et aux programmes scolaires qui contiennent des instructions officielles concernant le développement durable et l'action culturelle en général.

Bilan de l'action :

1. Avec l'Éducation Nationale

Cette année, nous sommes intervenus sur demande dans les conseils d'administration des collèges, avec les personnels éducatifs des écoles et lycées du territoire élargi du Parc, les rectorats et les inspections académiques. Ces rencontres ont pour objectif de répondre aux attentes pédagogiques et à la sensibilisation des actions et des missions du Parc. Ainsi, nous avons cette année :

- Continué d'abonder les espaces virtuels dédiés au Parc sur le site du rectorat de Nancy-Metz ;
- Accompagné les professeurs relais des TER du territoire Parc (Bitche, Woerth, Wissembourg et Sarre-Union) dans la constitution de leur offre territoriale ;
- Participé à la journée de concertation et aux journées portes ouvertes des collèges qui nous ont sollicités ;
- Continué de participer aux différents comités de pilotage académiques, notamment pour continuer la labellisation E3D des écoles et collèges du territoire ;
- Présenté son action de médiation et celle de ses partenaires éducatifs à l'occasion des rencontres des conseillers pédagogiques EDD du rectorat de Nancy-Metz.

2. Avec le réseau des acteurs et des partenaires éducatifs

L'ARIENA : la collaboration avec la tête de réseau régional en matière d'éducation à l'environnement a continué cette année notamment via des implications communes sur divers projets portés par l'une ou l'autre structure : Lynx, grandir dehors, rencontre des animateurs du réseau.

3. La Réserve de biosphère du Pfälzerwald

Nous avons continué d'accompagner et de répondre aux demandes de nos homologues allemands. La brochure des partenaires éducatifs continue d'être valorisée auprès des écoles françaises. Nous avons également participé aux rencontres des partenariats pédagogiques sur le territoire de la RBT. Enfin, nous avons organisé, pour les collègues de la RBT, 1 webinar sur le développement de projets « jardiner à l'école » pour les écoles et collèges qui se sont soldés par la participation de 2 établissements français au dispositif « jardiner pour la biodiversité ».

4. Le REEVON

Les rencontres régulières avec les 5 structures professionnelles d'éducation à l'environnement permettent à la fois de coordonner leurs actions et celles en partenariat avec le Parc. En 2024, le réseau s'est investi particulièrement dans la mise en place d'une offre pédagogique à destination du cycle 3 et dont le thème est l'adaptation au changement climatique, permettant ainsi de valoriser les connaissances du Parc avec les compétences des animateurs et les besoins des enseignants.

5. Avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Le réseau éducatif au niveau national est actif tant sur la coopération inter-parcs que sur les actions partenariales menées. Les Vosges du Nord sont membres de la commission nationale « Vie culturelle, sociale et éducation ». A ce titre, nous avons :

- Rédigé et rendu avec le PNR du Gâtinais français une note de synthèse sur « l'inclusion des personnes handicapées dans les actions des Parcs »,
- Participé au groupe technique national « école du dehors » afin de rédiger une feuille de route pour la FNPFRF ;
- Continué à faire vivre le dispositif expérimental « Famille à biodiversité positive » pour 10 familles des Vosges du Nord ;
- Participé au Congrès des Parcs du mois de novembre dont le thème était « apprendre ensemble ».

En 2024, les actions de communication ont été variées et soutenues, mêlant supports imprimés, contenus numériques, relations presse et animation des réseaux sociaux. La fréquentation du site web et des événements, comme les ciné-débats, confirme l'intérêt du public. Ces actions ont aussi été menées en collaboration avec de nombreux partenaires, à l'échelle locale, régionale, nationale et transfrontalière.

Les supports imprimés

En 2024, plusieurs documents imprimés ont été réalisés. Le **Carnet du Parc** a fait l'objet d'une refonte complète avec la création de nouveaux contenus textes et images, une restructuration basée sur l'ancienne version. Ce travail a impliqué une coordination avec l'équipe et une diffusion sur les sites majeurs (offices de tourisme, grands sites). Il a été imprimé en 16 000 exemplaires et est édité pour une durée de 3 ans. Il est également consultable en ligne sur le site du Parc. L'**annuaire de la marque « Valeurs Parc Naturel »** a également été mis à jour et réimprimé. De nouveaux **gobelets PNRVN** ont été conçus : recherche de prestataire, création d'une nouvelle maquette et suivi de fabrication. Une **plaque d'inauguration** a été fabriquée et posée pour marquer la fin des travaux de restauration du château de La Petite-Pierre. Un **réassort de papeterie** a été réalisé (entêtes, enveloppes, cartes de visite, pochettes...), ainsi que la maquette des billets Jazz pour la caisse du soir. Enfin, la **carte touristique VDN** a été mise à jour, imprimée à 50 000 ex. et diffusée auprès des offices de tourisme.



Accompagnement et conseil en communication

Chaque année, une part significative de mon travail est consacrée à l'accompagnement et au conseil en communication pour divers projets et collaborations. Mon rôle est principalement de conseiller, assister techniquement et orienter mes collègues, tout en intervenant ponctuellement sur certains aspects techniques ou relationnels avec les prestataires. Voici un aperçu des principales missions menées cette année :

Appui technique et assistance en communication

- Randvosgesdunord : conseil et assistance à la chargée de mission sur la refonte du site web et de l'identité graphique. Appui à la conception de bannières (paysage, marque Parc) et mise à jour des supports visuels (cartes postales saisonnières).
- Projet PRA Lynx : accompagnement dans l'élaboration du cahier des charges pour une charte graphique déclinable sur supports imprimés et web. Conseil et suivi d'impression des posters pour Eurolynx.

- GR53 : appui à la définition du cahier des charges pour un carnet de voyage, une série de posters et de vidéos de présentation. Assistance dans la recherche et la sélection des prestataires, suivi du projet avec Noémie THOMAS.
- Halte gourde : Conseil sur le choix des techniques et des prestataires.
- Horizon Climatic : relais presse, conseils stratégiques en communication et co-construction de publications Facebook avec l'équipe.
- Annales scientifiques : appui à la coordination du nouveau numéro, suivi d'impression et mise en ligne.
- Conseil et coordination de projets.
- Commission communication Massif des Vosges : contribution aux discussions stratégiques.
- CIM HLPP : conseil en communication, accompagnement sur l'amélioration du parcours d'information du château de Lichtenberg et exploitation d'une carte touristique VDN.
- Ciné-débat : appui à la définition de la stratégie de communication, répartition des tâches au sein de l'équipe et coordination avec les cinémas partenaires.
- Projet photo/vidéo « Marque Parc » : accompagnement sur la rédaction du cahier des charges, l'analyse des offres et le choix des prestataires. Structuration du gabarit type des portraits vidéo et suivi du projet avec Elisa MILLIANCOURT.
- Boutique du Parc : appui à l'appel à objets, publications web et réseaux sociaux, suivi d'impression de la « Box de Noël ». Participation à la sélection des nouveaux objets 2025 et mise en place d'une campagne numérique sur DNA.fr.
- Festival de Jazz : conseil et assistance à la préparation de supports de communication. Accueil des invités du 16 au 18 août.
- Stratégie et digital.
- Pôle aménagement : conseil et assistance sur la refonte du site web, du logo et de la stratégie digitale « Éco-Rénover ».
- Audit « Tourisme sans frontières » : participation à l'audit sur l'accessibilité des 6 Parcs du Grand Est afin d'optimiser leur accueil et leur visibilité.
- Un travail dense et enrichissant, au service d'une communication plus efficace et accessible pour chacun de ces projets !



Le site web du Parc

- Maintenance évolutive du site : correction de bugs et dysfonctionnements divers avec l'agence web (Couleur du zèbre).
- Gestion des fichiers PDF principalement : récupération, extraction, vérification des noms, optimisation du poids, chargement et intégration dans les bonnes rubriques.

- Mise en place de l'outil Matomo pour le suivi des statistiques de fréquentation (également déployé sur les sites Eco-Rénover et Randvosgesdunord).
- Mise à jour des informations institutionnelles : équipe, organigramme, etc.
- Amélioration de certaines rubriques, ajout d'onglets et de sous-menus (Bi Uns, Carnet du Parc, Newsletters...).
- Restructuration du centre de ressources avec un nouveau rubriquage.
- Rectification des imports touristiques puisés dans les bases de données LEI / SITLOR.

Parution de 23 articles/pages supplémentaires et/ou mis à jour en 2023 :

- Les sanctuaires de nature (déc.)
- Lettres d'information du Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur du Lynx boréal (déc.)
- 60 professionnels marqués « Valeurs Parc naturel régional » (déc.)
- Habitants du Parc, participez à l'enquête (nov.)
- Des plans d'actions communaux de préservation de la biodiversité (oct.)
- Préserver et restaurer la biodiversité dans les Vosges du Nord (oct.)
- Le paysage a du goût, de la friche à l'assiette (oct.)
- Appel à Manifestation d'Intérêt : Un archi pour mon gîte ! (sept.)
- Éveil des sens - Programme 2024 (sept.)
- Le Carnet du Parc 2024-2026 (août)
- Produits, prestations et savoir-faire locaux, réunis au sein de la marque « Valeurs parc naturel » (août)
- Résidence d'architectes et de paysagistes à Nousseviller-lès-Bitche (juil.)
- Les Petites histoires des Vosges du Nord (juil.)
- « L'Alsace en images », une exposition et une publication célèbrent les 25 ans du Musée de l'image populaire (juil.)
- L'évolution des forêts à travers un observatoire photographique des paysages forestiers (juil.)
- Horizon Climatic : un projet européen sur les paysages face aux changements climatiques (juil.)
- Les artisans, créateurs, auteurs de l'accueil-boutique du Parc naturel régional des Vosges du Nord (juil.)
- 20 ans d'éco-rénovation du bâti patrimonial (juil.)
- Favoriser l'essor de la filière bois des Vosges du Nord - Programme 2024-25 (mai)
- Les Petites histoires des Vosges du Nord - Saison 3 (avr.)
- Des travaux de rénovation en perspective ? Consultez nos architectes pour un conseil gratuit ! (mars)
- Wasgauer Gespräche - Entretiens du Wasgau 2024 (fév.)
- Restaurer une prairie : les bonnes recettes. Un guide est sorti ! (jan.)

Statistiques de janvier à décembre 2024 :

- 9 802 pages vues pour 34 945 sessions (81 884 en 2023 pour 31 915 sessions). Soit une évolution de + de 8 % pour ces 2 indicateurs – Taux de rebond : nette amélioration entre 2024 et 23. Les internautes naviguent davantage sur le site (taux de rebond inférieur à 20 % en 2024 (contre 50 en 2023)).
- > Le site web du Parc est populaire auprès des visiteurs français et européens. La recherche organique est la principale source de trafic pour le site web. La fréquentation du site web est saisonnière, avec des pics en été et lors des week-ends et

des vacances scolaires. Le taux de rebond moyen des pages du site est inférieur à 20 %.

- 2 900 visiteurs par mois en moyenne (6 200 en 2023) – pic en juillet/août : 4 400 visiteurs (9 831 en 2023). La baisse est liée au fait que seuls les utilisateurs qui « acceptent » les cookies sont comptabilisés. Avec le nouvel outil d'analyses Matomo qui sera mis en place en 2025, tous les visiteurs seront comptabilisés (plus besoin d'accepter les cookies pour faire partie des statistiques).
- Origine des visiteurs : France 41 % (74,89 % en 2023), Allemagne 26 % (10,35 % en 2023), Belgique 12 % (6,32 % en 2023), Pays-Bas 6 % (3,35 % en 2023), Suisse 3 % (1,70 % en 2023), Grande-Bretagne 3 % (0,93 % en 2023), Luxembourg 3 % (0,81 % en 2023), Indonésie 2 % (0,54 % en 2023), Hongrie 2 % , USA 2 % (0,42 % en 2023), Canada 2 % .
> Le public français et européen de proximité est le plus représenté.
- Les 10 pages les + consultées : Accueil (19 739 vues), Découvrir et visiter (5 277 vues), Explorez-les-vosges-du-nord (5 025 vues), La randonnée dans les Vosges du Nord (2 900 vues), Agenda (2 173 vues), Offres d'emploi et de stage (2 079 vues), L'équipe (1 849 vues), Projets (1 503 vues), Les missions du Parc / pôle patrimoine naturel (1 112 vues), Présentation (1 099 vues), Découvrir et visiter / De rocher en rocher (1 012 vues).

Les chiffres des ciné-débats

● CINE-DEBATS 2024 / 33 ciné-débats / 1 806 personnes

Cinéma Amitié + Wingen-sur-Moder

7 ciné-débats / 272 personnes

22 février : Le royaume des fourmis / 43 pers.

28 mars : Forêts françaises, en quête d'avenir / 120 pers.

30 mai : L'esprit des lieux / 56 pers.

27 juin : Un lien qui nous élève / 49 pers.

26 septembre : Cathédrale sauvage / 130 pers.

31 octobre : Les mystères de la forêt / 84 pers.

19 décembre : Sa Majesté les mousses / 46 pers.

La Castine, Reichshoffen/La Saline, Sultz-sous-Forêts/La Nef, Wissembourg /

6 ciné-débats / 272 personnes

18 avril : Le petit peuple du potager / 90 pers.

28 mai : Tu nourriras le monde / 41 pers.

13 juin : Les quatre saisons d'une haie / 24 pers.

5 juillet : Ce qui se cache sous la surface / 7 pers.

6 juillet : Paysans du ciel à la terre / 40 pers.

20 juillet : L'arbre providence / 70 pers.

Centre socio-culturel, Sarre-Union

6 ciné-débats / 166 personnes

25 janvier : Les abeilles sauvages / 29 pers.

7 mars : Au-delà des clôtures / 19 pers.

2 mai : La guerre des graines / 11 pers.

01 août : Les saisons / 92 pers.

12 septembre : Rallumer les étoiles / 7 pers.

7 novembre : Une vie de grand Rhinolophe / 8 pers.

Ciné-débat « Vivre avec les loups »

3 ciné-débats / 150 personnes

8 février à Erstein / 30 pers.

8 février à Wingen-sur-Moder / 80 pers.
9 février à Reichshoffen / 40 pers.

Ciné-débat « Le retour fragile du lynx »

11 ciné-débats / 690 personnes
3 mars à Strasbourg / 150 pers.
4 avril à Bitche / 40 pers.
20 avril à Sarre-Union / 19 pers.
24 mai à Lembach / 67 pers.
28 mai à Waldhambach / 76 pers.
31 mai à Sarreguemines / 50 pers.
7 juin à Rothau / 70 pers.
14 juin à La Petite-Pierre / 21 pers.
24 septembre à Rohrbach-lès-Bitche / 42 pers.
22 novembre à Ribeauvillé / 104 pers.
29 novembre à Saverne / 51 pers.

● SORTIES NATURE / 21 sorties / 348 personnes

3 février : Oiseaux hivernants / 8 pers.
3 mars : Rencontre à la ferme Kirsch / 15 pers.
23 mars : Silence, ça tourbe / 25 pers.
23 mars : Paysages et habitants des Vosges du Nord / 11 pers.
23 mars : 9 500 ans d'histoire enregistrée dans les tourbières du Pays de Bitche / 51 pers.
6 avril : A l'écoute de la forêt / 5 pers.
30 mai : Chut... écoutons la nature / 25 pers.
31 mai : Balade crépusculaire, à l'écoute de la forêt / 21 pers.
8 juin : Découverte des habitats forestiers, de la faune, de la flore et de la gestion forestière multifonctionnelle / 15 pers.
15 juin : Sur les traces de la carpe : l'étang de Baerenthal, entre histoire et nature / 17 pers.
23 juin : Autour du château de Lichtenberg / 7 pers.
29 juin : Les zones humides et prairies du Schwarzbach / 24 pers.
17 juillet : Libellules, chères demoiselles / 14 pers.
13 août : Balade contée sur le Lynx / 15 pers.
23 août : Sortie chauve-souris / 13 pers.
30 août : La nuit des chauves-souris / 30 pers.
6 septembre : Sortie chauves-souris / 25 pers.
13 octobre : Vis ma vie de forestier dans la RNN du Pays de Bitche / 13 pers.
16 novembre : Balade contée / 6 pers.
10 décembre : Jardin nature Gepma / 8 pers.

CULTURE / 11 Petites histoires des Vosges du Nord (Les) / 356 pers.

20 juillet : Ladislava à Kutzenhausen / 82 pers.
28 juillet : La bonne aventure à Phalsbourg / 35 pers.
17 août : Aux fenêtres du château à Niederbronn-les-Bains / 40 pers.
23 août : Le chaudron aux histoires à Soucht / 35 pers.
8 septembre : Le grimoire de Kaeth à Graufthal / 35 pers.
15 septembre : Aux échos des cuirasses à Woerth / 10 pers.
21 septembre : Vivants, habiter la terre (danse et théâtre documentaire) / 35 pers.
29 septembre : Les ardents à Val-de-Moder / 8 pers.
6 octobre : Ça va, la terre ? à Merkwiller-Pechelbronn / 8 pers.
13 octobre : La montagne de cristal à Saint-Louis-lès-Bitche / 35 pers.
19 octobre : La fille du diable à Bouxwiller / 33 pers.

● TEMPS FORTS 2024

Du 29 avril au 3 mai : Tous au château / environ 100 pers.
8 juin : La nuit des forêts dans les Vosges du Nord « Sylva Fest » 200 pers. et la sortie du 14 juin : Découverte des petites chouettes aux yeux d'or / 30 pers.
21 septembre : Visite du château de La Petite-Pierre (JEP) / 35 pers.
22 septembre : Visite immersive au château de La Petite-Pierre / 150 pers.



Les newsletters numériques

La lettre d'information Actualités du Parc

La lettre d'information numérique a été éditée en juillet via la plate-forme on-line Mailchimp. Elle est diffusée en juillet aux élus, aux partenaires permanents du Parc, aux inscrits à la newsletter, aux communes associées. Elle présente les différents projets en cours et renvoie sur le site du Parc. Près de 6 000 personnes sont destinataires des lettres d'informations numériques.

Les e-mailings pour informer d'un rendez-vous particulier

En 2024, nous avons envoyé 32 e-mailings (25 en 2023).

Décembre (2)

- Newsletter d'actualités 2024
- Ciné-débat : Sa Majesté les mousses

Novembre (1)

- Coffret Valeurs Parc

Octobre (4)

- Ciné-débat : Les mystères de la forêt
- Eveil des sens – Programme 2024
- Conférence : Gestion des vaches Highland du Parc naturel
- Les petites histoires – Saison 2024

Septembre (8)

- Conférence : Les jardins de Tchernobyl
- Rappel – Visio-conférence ZAN
- Conférence et ciné-débat : Cathédrale sauvage Atelier architecture et paysage : Hébergement touristique
- Ciné-débat : Cathédrale sauvage
- Journée technique Espaces verts du 26 sept 2024
- Visio-conférence ZAN du 25 sept 2024
- Journée technique : Concevoir un massif de vivaces le 19 sept 2024

Juillet (4)

- Lancement du projet Halte Gourde
- Newsletter d'actualités
- Webinaire sur le bâti vacant
- Rendez-vous des pros 3 : Menuiseries bois

Juin (1)

- Ciné-débat : Un lien qui nous élève

Mai (3)

- 20 ans d'éco-rénovation dans les Vosges du Nord
- Ciné-débat : L'esprit des lieux le 3 mai et balade crépusculaire le 31 mai 2024
- Ciné-débat : Tu nourriras le monde à Soultz-sous-Forêts

Avril (2)

- Rappel visio-conférence ZAN
- Ciné-débat : Le petit peuple du potager

Mars (5)

- Formation pro : Maîtriser la qualité de l'air de la conception à la maintenance
- Ciné-débat : Forêts françaises en quête d'avenir
- Programme Habiter Autrement 2024
- Visio-conférence : Répondre à l'objectif ZAN en milieu rural
- Ciné-débat : Vivre avec les loups

Février (1)

- Ciné-débat : Le royaume des fourmis

Janvier (1)

- Vœux 2024

Communication dans les bulletins municipaux, sur les sites des communes

Une série d'articles prêts à l'emploi est proposée aux communes du Parc, communes associées et communautés de communes. Chaque organisme choisit celui à paraître dans son bulletin municipal, lettres d'infos et/ou supports numériques. En 2024, 10 articles sont proposés :

Liste des articles en 2024 :

- Un archi pour mon gîte
- Halte gourde : un réseau volontaire de distribution d'eau potable
- Le lynx dans les Vosges du Nord, une progression fragile
- 55 refuges pour les chauves-souris
- Mut'Archi : 20 ans de soutien à l'éco-rénovation du bâti patrimonial
- Les sanctuaires de nature
- ABC plans d'actions communales
- Randovosgesdunord, une nouvelle version du site web
- Trame Verte et Bleue, une nature reconnectée
- Projet extension périmètre du Parc

Ces articles améliorent la visibilité du Parc et développent les échanges avec les communes. Une vingtaine de communes réservent dans leur parution municipale (bulletin, lettre d'infos...) un espace allant d'1/2 page à une double page au Parc.



Relation avec les médias

Les communiqués de presse, les relations presse

Préparation, envoi, suivi et relance de communiqués de presse :

- Mort d'un lynx à Niederbronn-les-Bains (retour sur) (déc.)
- La remise des prix du concours franco-allemand « Jardiner pour la biodiversité / Gärten für die Artenvielfalt » (sept.)
- Appel à objets pour la boutique du Parc (août)
- Halte gourde, j'offre de l'eau aux randonneurs. Rejoignez le réseau (juil.)
- Invitation à Imaginer l'Avenir de Nos Granges : Ateliers participatifs à Nousseviller (juin)
- 20 ans d'éco-rénovation du bâti patrimonial
- Nathalie MARAJO-GUTHMULLER élue présidente du Parc (avril)
- Édacteur dans le Pfälzerwald : Échange franco-allemand sur l'adaptation au changement climatique (mars)
- Démission du président Michaël WEBER (mars)

Téles locales, régionales, nationales

Via les relations presse, le Parc bénéficie régulièrement de reportages sur les téles locales et régionales, quelques fois sur les chaînes nationales.

La presse quotidienne régionale

Les différentes éditions des Dernières Nouvelles d'Alsace : Sarre-Union-Saverne, Hagenau, Wissembourg, Strasbourg et le Républicain Lorrain : éditions de Bitche-Sarreguemines, Metz, Nancy sont destinataires des communiqués de presse et font l'objet de nombreux articles consultables sur demande auprès de l'assistante communication. En 2024, 86 articles sont parus dans les DNA et 21 articles dans le Républicain Lorrain.



La presse spécialisée, les magazines

Les insertions presse / achat d'espace :

- Encart publicitaire « Marque valeurs Parc » sur une page dans le magazine ZUT Strasbourg – Edition Hiver
- Encart publicitaire « randovosges » sur une page dans le magazine Poly Montagnes des Vosges – Automne 2024
- Encart publicitaire « Marque valeurs Parc » sur une page et la newsletter dans le magazine Poly franco-allemand – Été 2023
- Encart publicitaire sur 1/2 page « Petites histoires » dans le magazine ZUT Strasbourg – Été
- Encart publicitaire sur 1/2 page « Petites histoires » dans le magazine Poly Strasbourg – Été
- Encart publicitaire ¼ de page « randovosges » dans le magazine Bibouille – Été
- Encart publicitaire « randovosges » sur une 4^e de couv dans le magazine ZUT Haguenau – Printemps 2024
- Encart publicitaire « Tous au château » sur 1 ½ page dans le magazine ZUT Haguenau – Printemps 2024
- Encart publicitaire « randovosges » sur une page dans le magazine de l'aéroport de Strasbourg – Été 2024



Les radios

Partenariats avec les 4 radios locales (Est FM – Radio Studio1 – DKL Liberté – Mélodie) en 2024 :

- EST FM : Diffusion d'avril à octobre soit 27 semaines dans la rubrique « Idées de sorties »
- RADIO STUDIO 1 : 230 annonces de 30 à 45 secondes du lundi au vendredi pour l'agenda du Parc + 23 podcasts, 1 par semaine sur leur site + 6 publications par mois sur leur Facebook à partir d'avril. 42 annonces de 20 secondes pendant 6 jours à partir de novembre pour la boutique du Parc + 1 interview pour les actus locales de la radio
- RADIO LIBERTE (DKL) : 116 spots d'avril à octobre (zone Haguenau/Wissembourg)
- RADIO MELODIE : 110 lus à l'antenne d'avril à novembre soit 110 passages sur 11 semaines

En 2024, des campagnes spécifiques ont complété ce dispositif : pour les 20 ans du programme « Habiter Autrement » une campagne radio avec création d'un spot a été mise en place pendant 1 semaine début juin sur Est FM, Radio Studio 1, DKL Liberté, Top Music Saverne. Fin octobre / début novembre, pour l'opération « Le paysage a du goût » une campagne a été créée et diffusée sur Est FM et Radio Studio 1

La communication veille à la visibilité des projets des différents pôles : supports de communication + communiqués de presse + relais web (site + Facebook + radios) + autres supports de communication utiles à la promotion du projet.



Les réseaux sociaux

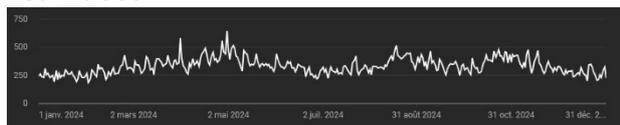
Facebook @parcvosgesnord permet au Parc de développer sa communication grand public, de relayer son actualité et son calendrier d'animations, de créer des interactions avec nos partenaires. Dans la continuité des années précédentes : en 2024, le rythme des 4-5 publications par semaine a pu être tenu (création de contenus et/ou partage de publications via la veille sur les pages de nos partenaires).

- 2024 : 198 publications (324 en 2023), 518 245 (780 806 en 2023) personnes touchées – Nombre d'abonnés au 31 décembre 2024 : 12 568 abonnés (12 184 en 2023). Soit une augmentation de 384 abonnés (+3,1%), (+37 % en 2023), les clics sur lien ont baissé de 23.2%.
- Plus de 24 570 personnes ont interagi avec le contenu, soit une augmentation de 142.8 % (13 700 en 2023);
- La page Facebook a été visitée 54 420 fois (23 404 en 2023), soit 134,8 % de +.
- 119 événements ont été annoncés dans la rubrique événement de la Page (61 en 2023)
- Suite de la série Idées Rando avec 22 publications, présentant des parcours de randonnées (entre 525 et 3 300 personnes atteintes)
- Notre public sur la page Facebook est majoritairement féminin (59 %), contre 41 % d'hommes. La tranche d'âge la plus représentée est les 35-44.

Sur Instagram @parcvosgesnord

- La page Instagram a été visitée 1 562 fois, soit -19,53% de plus qu'en 2023 ;
 - 8 447 personnes ont été touchées, soit 142 088 personnes en plus par rapport à 2023
 - 206 nouvelles personnes se sont abonnées au compte
- Les hashtags régulièrement utilisés sont :
- #parcvosgesnord (89) #vosgesdunord (116) #grandest (39)
 - #consommerparc (22) #consommerlocal (22) #valeursparc (33)
 - #rando (58) #nature (41)

Les vidéos



YouTube : 3 353 abonnés fin 2024 (env. 2 500 en 2023)

En moyenne, la chaîne YouTube du Parc comptabilise 200 vues par jour. 80 % de français, 97 % ne sont pas abonnés à la chaîne. 78 % des utilisateurs sont des hommes. Les 35-64 est notre public majoritaire. 121 707 vues en 2024 (130 400 vues en 2023, soit une légère baisse). La durée moyenne d'une vue est de 7 mn 47. + de 15 000 heures de visionnage sur l'année.

Le top 5 des vidéos les + regardées :

- Réaliser des enduits extérieurs à la chaux sur des murs en maçonnerie de pierre et en torchis (931 700 impressions)
- Comment réaliser du torchis dans un colombage ? (258 249 imp.)
- A vol d'oiseau (13 908 imp.)
- Réintroduction du Lynx / RBT Vosges du nord - Pfälzeralwald (8 000 impressions)
- Eco-rénover, c'est quoi ? (1 557 impressions)

20 vidéos complètent notre chaîne YouTube.

- Résidences d'architecture et de paysage, quésaco ?
- Imaginer de nouvelles ruralités / résidences d'architecture
- S'engager dans des projets innovants / résidences d'architecture
- Conférence de Benoît SINDT, architecte du collectif Studiolada
- Pour de Nouvelles Ruralités 2023 - Restitution séminaire Maison archi Nancy
- La tête dans les Étoiles - Immersion dans les Étoiles Terrestres
- Webinaire bâtis vacants / Conférence ZAN 2024
- Au gré des tourbières / Massif des Vosges en transition
- Au gré des tourbières / Massif des Vosges en transition
- Fenêtres sur le paysage / Massif des Vosges en transition
- La main à la pâte / Massif des Vosges en transition
- L'Arbocal / Massif des Vosges en transition
- Le cheval des bois / Massif des Vosges en transition
- Le second souffle du verre / Massif des Vosges en transition
- Restauration au fil de l'eau / Massif des Vosges en transition
- Sanctuaire de nature – Bitche
- Sanctuaire nature – Wingen
- Sanctuaire de nature - Neuwiller-lès-Saverne
- Sanctuaire de nature – Ingwiller
- Survol de la Réserve Naturelle Nationale des rochers et tourbières du Pays de Bitche

Les photos

En 2024, la gestion de la photothèque a couvert le suivi des images, la gestion des prêts pour la communication (magazine Grand Est, supports divers) ainsi que la mise à jour des photos des communes, tout en assurant le respect des droits d'utilisation. Les sollicitations pour des visuels (chercheurs, supports touristiques...) ont également été traitées afin de répondre aux besoins de diffusion et de valorisation des images.

De nouvelles acquisitions ont enrichi la collection, notamment avec les contributions de Schell et Geiler, ainsi que des sessions dédiées, comme celle de l'observatoire de l'eau. Plusieurs prises de vues ont été réalisées, dont celles de la salle Westphal et des portraits de la présidente avec E. WILHELMY.

Le rapport d'activité

Le « Rapport d'activité 2023 » du SYCOPARC a été publié sous forme de PDF téléchargeable, consultable sur le site du Parc imprimé à 150 exemplaires.

Travail en réseau en 2024

En 2024, la communication a poursuivi et renforcé son travail en réseau à plusieurs échelles. **Au niveau régional**, la collaboration entre les six PNR du Grand Est a permis la mise en ligne d'une photothèque mutualisée et l'enrichissement du site LIFE Biodiv'Est. Une vidéo commune inter-parcs a été réalisée et un travail de coordination a été mené pour l'achat de photos en vue du Festival de Montier-en-Der. Chaque Parc a également piloté la création d'une vidéo thématique pour le site des PNR du Grand Est, mettant en lumière des sujets variés : la valorisation du paysage (PNRVN), les 6 vidéos sont publiées sur le site web de l'inter-parcs. Dans cette dynamique, le projet ODONAT (tour à vélo traversant les six PNR du Grand Est) a bénéficié du relais sur nos réseaux et dans la presse. Un stand habillé d'un grand poster « 6 Parcs Grand Est » a été animé par 2 collègues pour le 20^e congrès des régions de France (25-26 sept. à Strasbourg).

À l'échelle transfrontalière, la communication autour des Wasgauer Gespräche a bénéficié d'actions sur les réseaux sociaux et le site web. La fête du vélo transfrontalière du 26 mai via un stand diffusant les infos Parc a été tenu. L'éductour pour les délégués du Parc. Ces événements ont bénéficié d'une couverture médiatique (publications Facebook, communiqué de presse, reportage photo). Un plan d'actions communication franco-allemand a également été mis en place pour structurer les échanges.

Enfin, **sur le plan national**, nous avons contribué à certains projets de la Fédération des Parcs : séminaire des PNR organisé du 19 au 21 mars dans le Parc des Volcans d'Auvergne, finalisation du livre jeunesse « J'explore la France » en partenariat avec Gallimard. Une contribution a également été apportée au magazine Parcs sur la Réserve de biosphère transfrontalière. Enfin, lors du Congrès des Parcs : l'organisation du Buffet des Territoires et à la conception de la maquette du totem pour le Marché des Initiatives. Pour le Salon de l'agriculture, nous avons organisé un jeu concours sur le thème des prairies.



2024 – Investir pour le SYCOPARC et pour la mise en œuvre de la charte sur le territoire

Contexte de l'action :

Le Parc accompagne le développement du territoire des Vosges du Nord via la mise en œuvre de sa charte constitutive. Il dispose pour cela d'une ingénierie de projet dans les domaines suivants : nature, biodiversité, culture, médiation, architecture, tourisme, paysage, agriculture, conservation des musées, administratif...

Cette ingénierie, constituée d'une cinquantaine d'agents, se doit d'assurer un contact permanent avec le territoire, ses forces vives et les partenaires des différents projets qu'elle porte. Cette proximité et réactivité exige de la mobilité mais également de disposer d'outils performants et adaptés aux missions. Investir de manière permanente dans du matériel et des outils constitue donc un enjeu particulièrement déterminant pour permettre à l'équipe du Parc de garder son efficacité et de répondre efficacement aux attentes des acteurs et aux enjeux du territoire.

Le Parc peut également intervenir comme maître d'ouvrage pour la mise en œuvre de projets sur le territoire qui contribuent fortement à la réalisation des objectifs de la charte. La maîtrise d'ouvrage est retenue lorsque le projet est directement lié à une politique portée par le Parc ou s'intègre dans le cadre d'une opération plus globale portée par ce dernier (ex : programme LIFE, projet Interreg...).

En 2024, plusieurs projets structurants disposant de besoins en investissement se poursuivent ou vont débiter. On peut notamment citer le programme FEDER Paysage qui continue et nécessitera d'investir dans des équipements de types « fenêtres de paysage » ou « Haltes », le projet Trame Verte et Bleue sur les territoires des Communautés de Communes de Niederbronn-les-Bains et de l'Alsace Bossue qui intégrera la réalisation de plantations et la création de mares, le programme « Jardinier pour la biodiversité » qui intègre l'aménagement d'espaces publics ou encore le projet de Maison de la Nature à Sturzelbronn dont la phase travaux débutera courant 2024.

Objectif :

Axe 1 - Accompagner la végétalisation d'un espace public (cour d'école, jardin...) dans le cadre du programme Interreg « Jardinier pour le climat et la biodiversité »

Axe 2 - Acquérir le matériel informatique courant nécessaire au bon fonctionnement de l'équipe du Parc

Axe 3 – Achat de panneaux de signalisation des bandes « non fauchées » pour les sites engagés dans les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Axe 4 - Réaliser des travaux en faveur de la reconstitution des Trames Vertes et Bleues sur le territoire du PNRVN

Bilan de l'action :

Axe 1

L'appel à projets pour la détermination des sites bénéficiaires des travaux de végétalisation des espaces publics a été lancé. Le site du refuge fortifié de Dossenheim-sur-Zinsel a été retenu avec pour objectif de verdier la cour intérieure et les abords du refuge. Le second site lauréat se situe à Lohr ou la commune souhaite repenser sa cour d'école. Le marché de maîtrise d'œuvre a été lancé et attribué. Les études sur les deux projets sont en cours et devraient s'achever en juin 2025. Les travaux seront réalisés à l'automne 2025.

Axe 2

En 2024, le SYCOPARC a bénéficié du soutien de la Région Grand Est à hauteur de 30.000 € HT afin de procéder au remplacement du matériel informatique courant. Cette enveloppe a été totalement mobilisée puisque le SYCOPARC a dépensé 30.193,39 € dans l'achat et le remplacement de divers équipements. Cette somme a été utilisée pour acquérir des ordinateurs, des téléphones, des licences, un copieur et du petit matériel (clavier, souris, lecteurs divers...).

Axe 3

En 2024, la somme de 2.648,40 € a été dépensée afin de réaliser des panneaux d'information « bandes non fauchées » pour les agriculteurs engagés dans la mise en œuvre de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). 100 panneaux ont été réalisés et mis à disposition des agriculteurs dans le cadre de cette action qui vise à valoriser les bonnes pratiques de gestion des prairies.

Axe 4

En 2024, les premières plantations de haies et d'arbres fruitiers ont été réalisées sur les territoires des Communautés de Communes de Niederbronn-les-Bains et de l'Alsace Bossue. Ces actions vont se poursuivre et s'accroître en 2025 et 2026 avec la réalisation des ABC de la biodiversité sur 4 communes, la création de mares ou de gîtes à chiroptères. Plusieurs marchés publics seront lancés début 2025 pour mandater des prestataires afin de fournir les plantations et réaliser les ABC.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.3 - Gestion administrative / Vie d'équipe et des instances

2024 - La vie institutionnelle du SYCOPARC

L'année 2024 a été marquée par le changement de présidence. Après 16 années passées à la tête de l'Exécutif du SYCOPARC, Michaël WEBER a démissionné de ses fonctions, ayant été élu sénateur de Moselle.

Depuis le 6 avril 2024, Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, conseillère d'Alsace, assure la présidence de l'Exécutif qui se réunit toujours tous les 15 jours.

Joelle WEY, conseillère régionale est devenue quant à elle 1^{ère} vice-présidente, les vice-présidents Serge WEIL, Bertrand WAHL, Hubert WALTER et Jean-Claude BERRON complètent l'Exécutif.

Par ailleurs, le Comité Syndical s'est réuni à 6 reprises. 14 réunions de l'Exécutif ont permis d'assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions prises.

L'Assemblée Générale regroupant les 111 communes, les communautés de communes et les partenaires a été organisée le 28 septembre 2024 à Montbronn (67).



La coopération pour la Réserve de biosphère transfrontière

En 1998, l'UNESCO classait le Parc et son voisin allemand du Pfälzerwald « Réserve de biosphère transfrontière » (RBT). Depuis, la coopération se poursuit avec de nombreux projets.

En 2024 l'équipe de la RBT s'est réunie plusieurs fois pour finaliser le nouveau « Programme cadre d'actions » et le nouveau « Protocole d'accord » de fonctionnement de la RBT, pour une signature tout début 2025. Le Parc participe aussi tous les deux ans à la conférence EuroMAB. Cette année, c'est la RB « Elbe River Landscape » en Allemagne qui a accueilli cette manifestation. Il participe aussi à la vie de l'association du « MAB France », qui a pour vocation de regrouper le réseau français des Réserves de biosphère et ses parties prenantes, institutions scientifiques, chercheurs, personnalités et autres partenaires pour promouvoir le programme scientifique MAB de l'UNESCO et le réseau mondial des Réserves de biosphère en France.



Liste verte UICN

Le PNRVN a reçu en 2018 la labellisation « Liste verte des aires protégées et conservées » qui est accordée par les instances internationales de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

En 2024, la procédure de reclassement a été finalisée avec notamment la visite de deux jours de l'expert-évaluateur, et ce classement renouvelé pour 5 ans, à l'unanimité du Groupe d'experts Liste verte (GELIV) et avec ses félicitations pour ce qui est fait dans les Vosges du Nord.

Le Conseil Scientifique

Le président du Conseil Scientifique est Max Bruciamacchi, enseignant-chercheur AgroParisTech/ENGREF. Le Conseil Scientifique s'est réuni à Strasbourg en décembre et a également participé à la rencontre annuelle des présidents de Conseils Scientifiques des Parcs organisée par le CORP.

L'implication des délégués du parc

En 2024, le Parc naturel régional des Vosges du Nord continue son engagement auprès des délégués des communes adhérentes. Nous leur avons proposé des formations permettant de partager les connaissances techniques acquises par le Parc pour une application concrète dans leur commune. Un cycle de rencontres et de débats a également permis d'affiner leur rôle (création d'un nouveau livret du délégué) et de mettre en place une méthodologie de retour d'expériences (notamment sur la DAR). Ces rencontres régulières, l'animation d'un groupe WhatsApp composé actuellement d'une trentaine de délégués, et le partage d'informations et d'outils, favorisent les échanges d'expériences et la concertation autour des projets locaux. Au-delà de ces actions, le Parc continue d'accompagner également les élus dans la mise en place d'actions concrètes. L'objectif de toutes ces actions est de renforcer leur rôle de relais entre le Parc et les habitants. En favorisant cette dynamique, le Parc contribue à une gouvernance locale plus efficace et engagée.



Le budget 2024

Le financement de l'action du SYCOPARC se matérialise par un budget de fonctionnement dit « statutaire » permettant de financer : l'équipe technique de base, chargée de l'animation des politiques de la charte et la Conservation des musées du Parc.

Ce budget statutaire s'est élevé en 2024 à 1.917.350 € dont 1.654.480 € alloués au financement de l'équipe technique de base et 262.870 € pour le dispositif de la Conservation des musées. Structure de mission, le SYCOPARC a la particularité d'avoir un budget de fonctionnement dans lequel la masse salariale représente 78,31 %.

Son financement est assuré grâce aux participations statutaires versées par les collectivités membres du SYCOPARC, complété par une contribution de l'Etat.

Un budget pour la mise en œuvre du programme d'actions 2024

Annuellement un programme d'actions, s'inscrivant dans les objectifs de la charte et du programme pluriannuel, est arrêté par le Comité Syndical. Les actions relevant du SYCOPARC font l'objet d'un budget particulier.

En 2024, ce budget de programmation était de 4.260.213 €.

Le programme d'actions 2024 a été financé par :

- La Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre d'un programme d'actions pluriannuel ;
- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est ;
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est ;
- La convention du Massif Vosgien ;
- L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ;
- Les communes et les communautés de communes ;
- Quelques partenaires privés (associations...).

Ont également participé au financement de ce programme d'actions l'Union Européenne (programme LIFE, FEDER, Interreg ou LEADER) ainsi que nos partenaires allemands.

Ressources humaines

Mouvements de personnel

Arrivées

- Johann POLI : 15 janvier 2024 => Agent technique polyvalent
- Carole BAPTISTAL : 13 février 2024 => Accueil et boutique
- Emma ANTOINE : 18 mars 2024 => Observatoire des forêts
- Marion PELISSIER : 13 mai 2024 => Médiation lynx éleveurs
- Pierre BRAEUNER : 15 juillet 2024 => Natura 2000
- Frédéric DESTAILLEUR : 1^{er} sept. 2024 => Médiateur RNN
- Jacques WEHRUNG : 1^{er} sept. 2024 => Plan Avenir Montagnes
- Pierre HECKEL : 15 novembre 2024 => Trame Verte
- David MARCHAL : 15 novembre 2024 => Trame Verte
- Albin-William REN : 21 novembre 2024 => Trame Verte

Départs

- Alice BERTRAND : 31 janvier 2024 => Technicien Natura 2000
- Boris KOUKA : 29 février 2024 => Animateur MER
- Valérie MEYER : 1^{er} mars 2024
- Pierre FLEURANT : 8 mai 2024 => Plan Avenir Montagnes
- Marie L'HOSPITALIER : 9 septembre 2024 => Natura 2000
- Célia ISSELE : 25 septembre 2024 => Assistante de pôle
- Carole BAPTISTAL : 31 décembre 2024 => Accueil et boutique du Parc

Détachements

- Eric BRUA – détachement depuis le 01/10/2018
- Philippe MALAISE – en décharge syndicale
- Nadia CARMAUX – disponibilité depuis le 01/07/2023

Organigramme >>>

L'équipe technique au 31-12-2024

Direction

Rita JACOB-BAUER – Directrice
François GOETZMANN – Directeur adjoint

Secrétariat - accueil - entretien

Laetitia CHAUDY – Assistante comptable
Valérie DA SILVA-ADRIANO – Assistante de direction
Carole BAPTISTAL – Accueil et boutique du Parc
Katia KOBI – Entretien-service technique
Alexandra MAHEAS – Accueil et boutique du Parc
Lucile PLOT – Ressources humaines
Johann POLI – Agent d'entretien polyvalent
Antoine SURGET – Suivi admin. et financier des projets européens
Sylvie STARK – Assistante de pôles, standard
Anne ZIMMERMANN – Comptable, assistante admin. et financière

Aménagement - Développement - Tourisme

Anne BABOT – Conseil architectural mutualisé
Romy BAGHDADI – Paysage et transition
Pascal DEMOULIN – Architecture et gestion des espaces urbains
Camille MASSOTTE – Aménagement du territoire
Elisa MILLIANCOURT – Tourisme durable
Noémie THOMAS – Plan paysage
Jacques WEHRUNG – Plan Avenir Montagnes
Aurélié WISSER – Patrimoine bâti

Observatoire du Parc

Léa MESSNER-PFLUMIO – Observation du territoire et urbanisme
Gabriel HIRLEMANN - Observation du territoire/MAB/SI

Patrimoine naturel et agriculture durable

Emma ANTOINE – Observatoire des forêts
Pierre BRAEUNER – Natura 2000
Frédéric DESTAILLEUR – Médiateur Réserve naturelle du Pays de Bitche
Loïc DUCHAMP – Conservation Réserve naturelle du Pays de Bitche
Sandrine FARNY – Animation Plan Régional Actions Lynx
Christophe FABING – Garde-technicien RN du Pays de Bitche
Lucile FIGUIERE – Agriculture durable
Pierre HECKEL – Technicien trame verte
Gaëtan LE BOT – Trame Verte et Bleue
David MARCHAL – Technicien trame verte
Léa MENGUS – Plans communaux pour la biodiversité
Sébastien MORELLE – Protection de la nature
Marion PELISSIER – Médiation lynx et appui technique aux éleveurs
Baptiste PERREZ - Monitoring des rivières et médiation
Albin-William REN – Technicien trame verte
Marie-Laure TONNELIER – Zones humides remarquables
Benôit TOURY – Natura 2000

Culture - Médiation - Conservation des musées

Aïcha CHIBATTE – Festival Au Grès du Jazz
Cédric HAMON-BOUCHERAT - Conservation des musées
Loïc HERGOTT – Développement culturel
Philippe KOFFLER – Médiation, éducation & implication citoyenne
Manon LINQUETTE – Inventaire des collections des musées
Gaëlle RYBIENIK – Conservation des musées et régie
Laetitia VELTEN – Inventaire des musées - régie
Isabelle VERGNAUD – Conservation des musées
Audrey VONARB – Inventaire des collections des musées

Maison de l'Eau et de la Rivière (MER)

Anne-Laure CANOT - Coordination de la MER
Romain CANTAT - Educateur à l'environnement
Romain CUNY - Agent d'entretien polyvalent
Elodie FREMAUT – Animatrice
Séverine KURTZ – Entretien - logistique
Anny MEYER - Entretien – logistique
Camille POURETTE MACARIO-GAL - Animatrice

Communication

Anne EICH





Parc naturel régional des Vosges du Nord

Maison du Parc / Château

2 place du Château

67290 La Petite-Pierre

03 88 01 49 59

www.parc-vosges-nord.fr